LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

TOYOTA
ROCOTO

2e année No 223 | Jeudi 26 juin 1975 | 24 pages 20 cents

Rançon de $1 million contre une vieille dame

SHERBROOKE (PC) — Un porte-parole policier a révélé, mercredi soir, que M. Gaston Blanchet avait réussi à ramasser les 50,000 billets de $20 exigés par les ravisseurs de sa mère pour la remettre en liberté.

Mme Conrad Blanchet, qui est âgée de 63 ans, a été kidnappée à la maison de son fils, mardi matin, mais ce n'est que mercredi que la nouvelle a été rendue publique.

M. Gaston Blanchet est le propriétaire d'une fabrique de margarine à Rock Forest, en banlieue de Sherbrooke. Il demeure près de son usine, qui emploie une centaine d'ouvriers.

Selon certaines sources, la sexagénaire se trouvait près de la piscine, à l'extérieur de la maison, à l'arrivée des ravisseurs. On ignorait encore, hier soir, combien ils étaient.

Au cours de l'après-midi, l'industriel a reçu un appel téléphonique, et c'est à ce moment qu'il a appris qu'on exigeait une rançon de $1 million pour le retour de sa mère.

Au cours des 24 heures qui ont suivi, M. Blanchet s'est affairé à réunir 50,000 billets de $20, tel que demandé par les kidnappeurs.

Malade

Mme Blanchet a déjà subi, il y a quelque temps, une attaque cardiaque, et elle doit prendre quotidiennement des médicaments depuis ce temps.

On ignore dans quel état se trouve la victime depuis son enlèvement, mais son fils se fait du souci pour elle, puisqu'elle est privée de ses médicaments.

Le rapt a évidemment créé beaucoup d'émoi à Rock Forest, qui ne compte que 7,500 habitants. La fabrique de margarine est la seule industrie du village, peuplé de rentiers et de gens travaillant surtout à Sherbrooke.

La Sûreté du Québec, qui a pris la direction de l'enquête, s'est montrée extrêmement avare de renseignements, depuis le début, afin de ne pas mettre la vie de Mme Blanchet en danger.

Il est bien évident qu'on n'a pas divulgué l'heure à laquelle M. Blanchet remettra l'argent de la rançon, ni comment se dérouleront les événements.

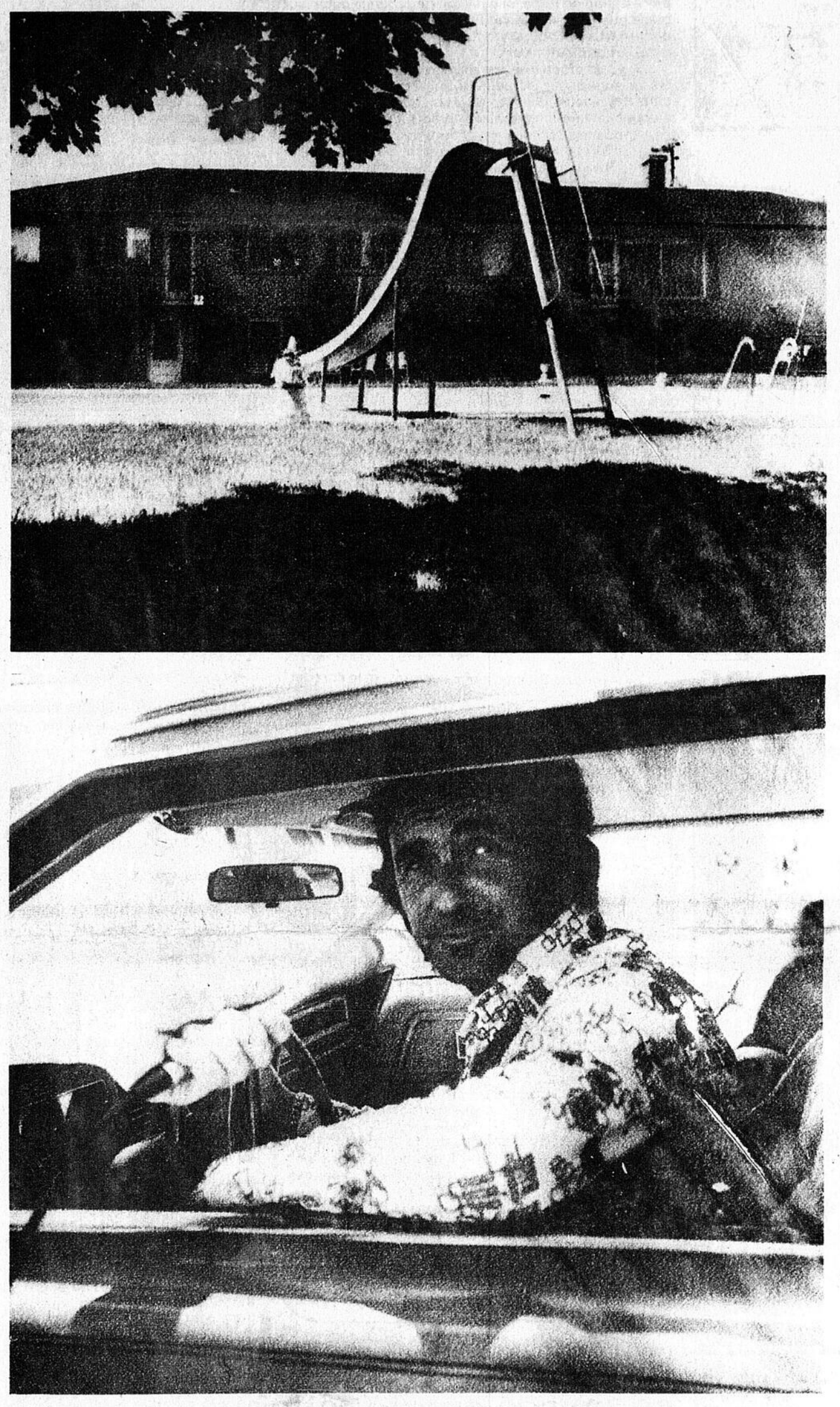

DESARROI — La population de Sherbrooke a été jetée dans la consternation par l'enlèvement de Mme Conrad Blanchet. La photo montre la maison et la piscine près de laquelle a eu lieu l'enlèvement. Le fils de la victime, M. Paulin Blanchet, a refusé de faire tout commentaire. (Téléphotos de la PC)

A la suite d'un crash

Sort inconnu de deux pêcheurs

par Guy Bergeron

SHIPSHAW — L'hélicoptère de la base de Bagotville a découvert vers 8h., hier soir, l'appareil Cesna 180, propriété de M. Benjamin Bouchard, et ayant à son bord deux pêcheurs de Montréal, MM. S. Swrimer et J. Orens.

L'appareil a fait un crash non loin du lac Onatchouway dans le nord de Shipshaw.

Le pilote de l'appareil, M. Benjamin Bouchard de Jonquière a réussi à se tirer vivant de ce crash, se rendant lui-même dans l'épaisse forêt, jusqu'à un camp de bûcherons, et hier soir, il était conduit à l'hôpital de Chicoutimi où il repose dans un état satisfaisant.

Toutefois, il était impossible hier soir, pour l'hélicoptère de la base de Bagotville d'atterrir à cet endroit puisque le bois est trop dense, et on ne savait pas si MM Swrimer et Orens étaient vivants ou blessés.

Ce n'est qu'au début de la matinée d'aujourd'hui que l'hélicoptère avec les membres de la Sûreté du Québec pourront se rendre sur les lieux.

Pour le moment, la Sûreté du Québec n'en sait pas plus puisqu'il était impossible hier soir, d'interroger M. Bouchard, le pilote de l'avion.

Il semble que le Cesna 180, propriété de M. Benjamin Bouchard ait fait son crash lors de la tornade de lundi soir, au moment où il ramenait, vers le Saguenay, les deux pêcheurs.

Depuis lundi, on était sans nouvelle d'eux, et ce n'est qu'hier matin, que les recherches ont été entreprises.

Dernière heure

Tard hier soir, l'hélicoptère de la base militaire de Bagotville avait réussi à atteindre le lieu de l'accident et "Le Quotidien" a appris de Saint-Ambroise, qu'un des deux pêcheurs était présumé vivant et qu'on croyait le second mort. Les deux victimes devaient être transportées en hélicoptère à St-Ambroise d'où le survivant serait dirigé à l'hôpital.

Budget supplémentaire de $65 millions à Québec

QUEBEC (PC) — Un budget supplémentaire de $64.8 millions a été présenté, mercredi, à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, M. Raymond Garneau.

Il est plutôt inhabituel de présenter un budget additionnel à ce temps-ci de l'année, car le budget de $8.2 milliards pour l'année financière commençant le 1er avril dernier a été présenté à la fin de mars.

Le premier ministre Bourassa a confié que ce budget additionnel de $64.8 millions, dont $50 millions sont exclusivement réservés aux Transports, permettra au gouvernement de ne pas recourir à des mandats spéciaux d'ici la reprise des travaux sessionnels à l'automne.

Ainsi, la plus grande partie du budget servira à la construction et à l'entretien d'autoroutes, de routes nationales et régionales.

Le ministère de l'Agriculture reçoit cependant $8.1 millions en vue de consolider le secteur secondaire agro-alimentaire et assurer des prix équitables aux producteurs et des produits de qualité aux consommateurs.

Par ailleurs, un montant de $3 millions va aux Finances afin de pourvoir aux dépenses imprévues de l'Etat dans l'administration de programmes gouvernementaux.

Cette somme permettra en l'occurence d'augmenter tout crédit pour la réalisation de projets favorisant l'emploi de bénéficiaires d'aide sociale et d'étudiants.

Les Richesses naturelles reçoivent $1.1 million, l'Immigration $913,000, les Communications $800,000, le Tourisme Chasse et Pêche, $750,000 et les Affaires municipales, $150,000.

Ottawa voit d'un mauvais oeil l'Alexandr Pouchkin

OTTAWA (PC) — Avant qu'un employé du gouvernement fédéral ne s'embarque sur un paquebot communiste pour une croisière, il devrait y songer sérieusement afin que sa carrière n'en subisse "certaines conséquences".

Au mieux, s'il décide de le faire, il vaudrait mieux pour lui de communiquer avec l'agent de sécurité du ministère et lui faire part de son projet de voyage.

C'est du moins ce que conseille un bref memo du gouvernement envoyé à tous les employés fédéraux en date du 16 juin 1975 coiffé du titre: "Les croisières à bord de paquebots appartenant à un pays communiste et voyages en un pays communiste".

Le petit papier de deux paragraphes rappelle la popularité croissante du bateau de croisière soviétique "Le Alexandr Pouchkine", qui organise des randonnées sur le Saguenay et dans le bas Saint-Laurent.

"Le gouvernement n'empêche pas ses employés de faire une croisière à bord d'un paquebot appartenant à un pays communiste ou de faire du tourisme sur le territoire d'une de ces nations.

Si toutefois vous envisagez un tel voyage, veuillez communiquer avec le sous-signé avant votre départ," lit-on sur la note de service.

La note, signée par M. C.R. Garrett, l'agent de sécurité du ministère, poursuit ainsi: "Nombreux sont ceux qui se félicitent d'y avoir pris part mais tout aussi nombreux sont ceux qui y renoncent, de peur que leur cote sécuritaire et, par voie de conséquence, leur carrière n'en subissent certaines conséquences".

Les détaillants ne doivent pas percevoir $0.10 sur l'essence qu'ils ont déjà entreposée

OTTAWA (PC) — Il appartient aux gouvernements provinciaux d'intervenir afin de décourager les pratiques commerciales malhonnêtes découlant de la perception prématurée, au niveau de la vente au détail, de la nouvelle taxe de 10 cents imposée sur le gallon d'essence.

C'est ce qu'a déclaré, hier, aux Communes, le ministre de l'Energie, M. Donald Macdonald, indiquant que les détaillants n'ont pas à percevoir le montant de la taxe auprès des consommateurs pour l'essence qu'ils ont déjà en stock, mais seulement pour les nouvelles livraisons.

"Si les gouvernements provinciaux se préoccupent de l'administration de la vente au détail, il n'y a aucun doute qu'ils prendront leur responsabilité", a affirmé M. Macdonald en réponse au député conservateur James Gillies, qui s'enquérait de la façon dont l'intérêt du consommateur allait être préservé en l'occurence.

Le ministre a fait remarquer que le gouvernement fédéral n'avait aucunement le pouvoir d'exercer un quelconque contrôle sur les prix au détail.

"Certaines provinces, comme la Nouvelle-Ecosse, ont mis sur pied des moyens de contrôler les prix au détail; les autres provinces, telle l'Ontario, peuvent imiter cet exemple si elles le jugent à propos", d'affirmer M. Macdonald.

Par ailleurs, le ministre des Finances, M. John Turner, s'est dit convaincu que les compagnies pétrolières et gazières allaient investir dans l'exploration suite à la hausse de leurs revenus.

C'est en raison des structures fiscales encourageant l'exploration et le développement que ces compagnies investiront pour trouver de nouvelles sources d'énergie, a dit M. Turner.

Il répondait à l'ancien leader néo-démocrate T. C. Douglas.

La loi créant l'office de construction est déposée

QUEBEC (PC) — Le ministre du Travail M. Jean Cournoyer, a rendu public, mercredi, le projet de loi créant un Office de la construction au Québec.

Il s'agit d'un des projets de loi qui fait suite aux recommandations du rapport Cliche sur l'industrie de la construction.

Le nouvel Office aura pour mandat d'appliquer le décret de la construction à la place de la commission de l'industrie de la construction, la CIC, qui, elle, est abolie.

De plus, le projet de loi constitue un comité mixte de la construction formé de patrons et de syndiqués, avec mandat de décider de tout litige relatif à l'interprétation du décret.

Le projet de loi détermine également les modalités de la consultation auprès des travailleurs de la construction pour connaître à quelle centrale syndicale ils désirent appartenir.

D'autre part, une seule association patronale regroupera les différents entrepreneurs de la construction, en vertu du projet de loi.

EN BREF

Mozambique indépendant

A la suite de sa prestation de serment comme premier président de la nouvelle république de Mozambique, M. Machel a accusé le colonialisme portugais d'être la cause de la grave situation de l'économie de son pays.

En page 24

SPORTS

Expos

Avec vingt-quatre heures de retard, les Expos ont tout de même fêté la Saint-Jean, grâce à Jose Morales.

En page 13

Nastase

Un inconnu, texan, a vaincu en seconde ronde, une des têtes d'affiches du tournoi de tennis de Wimbledon.

En page 16

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	10
— Annonces classées	20
— Bandes dessinées	17
— Bourse	19
— Bridge	23
— Cinéma	10
— Décès	23
— Entrecroisés	17
— Finance	18
— Horoscope	22
— Mots croisés	16
— Mots mystères	17
— Patron	20
— Sports	13 à 16
— Télévision	10

METEO

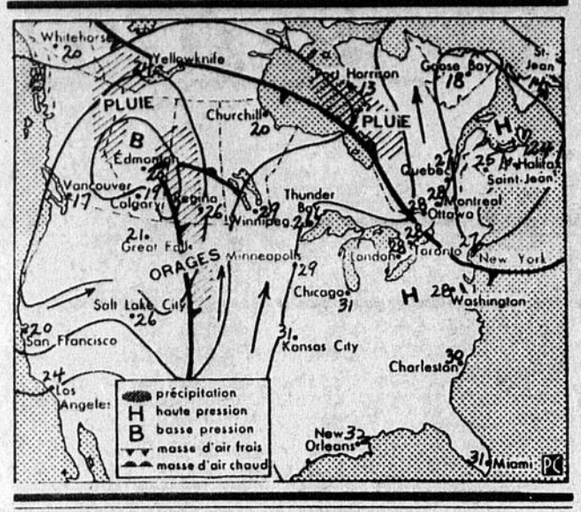

PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques pour le Québec émises par Environnement Canada pour jeudi avec un aperçu pour vendredi.

Chibougamau, Abitibi, Pontiac-Témiscamingue: généralement ensoleillé. Maximum 26 à 28. Aperçu pour vendredi: chaud et risque d'orages.

Montréal, Ottawa: ensoleillé. Maximum 26 à 28. Aperçu pour vendredi: ensoleillé, plus chaud et plus humide.

Laurentides, Cantons de l'Est, Québec, Trois-Rivières: ensoleillé. Maximum 26. Aperçu pour vendredi: ensoleillé, plus chaud et plus humide.

Haute-Mauricie, Saguenay-Lac-Saint-Jean: ensoleillé. Maximum 26. Aperçu pour vendredi: chaud, humide et risque d'orages.

Baie-Comeau, Sept-Iles: ensoleillé. Maximum 21 à 23. Aperçu pour vendredi: plutôt nuageux, quelques averses.

Rimouski, Gaspésie: ensoleillé. Maximum 22 à 24. Aperçu pour vendredi: ensoleillé avec passages nuageux.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées mercredi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max
Victoria	10	16
Edmonton	13	20
Calgary	12	22
Saskatoon	16	29
Regina	19	34
Winnipeg	20	30
Churchill	4	29
Sudbury	12	25
Toronto	17	24
Ottawa	14	26
Montréal	13	26
Québec	13	26
Fredericton	17	27
Saint-Jean, N.-B.	17	27
Moncton	16	24
Halifax	19	25
Charlottetown	15	21
Saint-Jean, T.-N.	12	20
Chicago	21	27
Detroit	17	26
Boston	23	26
New York	23	27
Washington	26	34
Miami	23	31
Los Angeles	13	22

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 03h. 00 (10'0") et basse à 09h. 35 (1'5"). Elle sera à nouveau haute à 15h. 25 (7'5") et basse à 21h. 10 (1'9").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 04h. 20 (18'3") et basse à 10h. 40 (1'8"). Elle sera à nouveau à 16h. 45 (15'6") et basse à 22h. 35 (2'8").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 04h. 20 (17'0") et basse à 11h. 55 (2'5"). Elle sera à nouveau haute à 16h. 55 (14'3") et basse à 23h. 45 (3'2").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI.

Fondé le 1er octobre 1973 édité et imprimé par

LE PROGRES DU SAGUENAY, LIMITEE.
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER
Président, directeur-général: Gaston VACHON
Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information: Bertrand GENEST
Chef des nouvelles: Gabriel BERBERI
Chef de l'édition: Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes: Paul BERGERON
Directeur de la publicité: Yvon RHAINDS
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE
Directeur mise en marche: Jean BELAND

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec.
Courrier de la deuxième classe (No 3213)

Les parents d'Isle-Maligne sont contre la centralisation scolaire

par Serge Cloutier

ALMA — Les parents du secteur Isle-Maligne du territoire de la commission scolaire locale d'Alma viennent d'entreprendre une bataille contre la politique de centralisation pratiquée par la commission scolaire, et qui a pour conséquence d'obliger certains enfants à fréquenter des écoles éloignées de leur quartier d'origine.

C'est le comité d'école d'Isle-Maligne, appuyé par un comité spécial de surveillance, qui a pris charge de la protestation en règle, et qui vient de porter le débat sur la place publique, en tenant hier une conférence de presse d'une part, et en poursuivant la sensibilisation des parents du quartier d'autre part.

Pour la prochaine année scolaire, 76 enfants de toutes les années de l'élémentaire sont menacés de transfert dans des écoles d'autres quartiers de la ville, ce à quoi s'opposent farouchement les parents, qui prétendent que cette politique "aveuglément administrative" a pour effet de nuire à l'équilibre émotif de l'enfant d'âge élémentaire, qui doit fréquenter son milieu naturel, ses amis habituels, son environnement immédiat, "comme le prévoit la loi scolaire", pour vivre le mieux possible sa période de socialisation.

Un quartier, une école

Le secteur Isle-Maligne, qui comprend quatre arrondissements naturels, possèdent deux écoles élémentaires, la troisième ayant été affectée au secondaire depuis quelques années. Les parents acceptent que leurs enfants fréquentent une ou l'autre de ces deux écoles, mais refusent carrément que l'on transporte leurs enfants dans d'autres quartiers de la ville, et considèrent les prétextes financiers et administratifs comme insuffisamment valables.

La protestation a commencé en 1973-74, et n'a jusqu'ici rien changé à la politique de la commission scolaire, affirment les parents. "Au rythme où vont les choses, Isle-Maligne n'aura plus d'écoles élémentaires d'ici trois ans."

La loi prévoit, semble-t-il, que les transferts ne peuvent s'effectuer qu'avec autorisation spéciale des commissaires, Or, à Alma, les commissaires ont comprimé les élèves dans les mêmes écoles, centralisées, de sorte que les normes sont respectées plus facilement, même s'il faut avoir recours à du transport spécial. Les parents d'Isle-Maligne veulent à ce sujet qu'on leur prouve que le transport supplémentaire coûte moins cher aux contribuables que les professeurs additionnels qu'il faudrait pour laisser les enfants dans leur milieu naturel. Ils ajoutent que même si le coût était plus élevé, ils poursuivraient leur lutte, parce que les coûts ne seraient quand même pas prohibitifs, et seraient amplement justifiés par la valeur d'une telle politique plus humaine.

Contestation

Un sondage réalisé par le comité d'Isle-Maligne révèle que 185 parents sur 200 refusent tout transfert pour leurs enfants. Que 99 parents sont prêts à garder leurs enfants à la maison pour une période indéterminée; que 116 sont prêts à faire des marches de protestation; 138 sont disposés à se rendre en délégation à la commission scolaire; et 104 à faire du piquetage à l'école même.

Les membres du comité invitent en outre les parents de tout Alma à prendre conscience de ce phénomène de centralisation à l'élémentaire, qui les touchera peut-être un jour, et dénoncent le fait que les commissaires ne veulent rien entendre de leurs revendications, tout en attribuant au directeur-général, M. Paul-Emile Houle, un entêtement injustifié.

Une auto plonge dans le lac Saint-Jean: 1 mort

par Guy Bergeron

SAINT-GEDEON — M. Carol Parent, âgé de 22 ans, de la rue Principale, à Pointe-Bleue, a connu une mort affreuse dans la nuit de mardi à merdredi lorsque l'automobile qu'il occupait avec Mlle Gaétane Duchesne, également de la rue Principale à Pointe-Bleue, a fait une spectaculaire embardée pour aller ensuite plonger dans les eaux du lac Saint-Jean au rang des Iles à Saint-Gédéon.

Mlle Duchesne a réussi à sortir de l'automobile et à nager vers la rive pendant que son compagnon connaissait la mort.

Mlle Duchesne repose à l'hôpital d'Alma dans un état satisfaisant ayant subi un choc nerveux.

Selon les renseignements obtenus de la Sûreté du Québec, il semble bien que la victime aurait manqué la courbe dans le Rang des Iles à Saint-Gédéon pour ensuite aller plonger à 70 pieds de la rive dans une dizaine de pieds d'eau.

Son corps fut retrouvé dans l'automobile quelques heures plus tard.

La Sûreté du Québec mène l'enquête et le coroner, le Dr Francis Lemay a ordonné que l'autopsie soit pratiquée sur le corps de M. Parent.

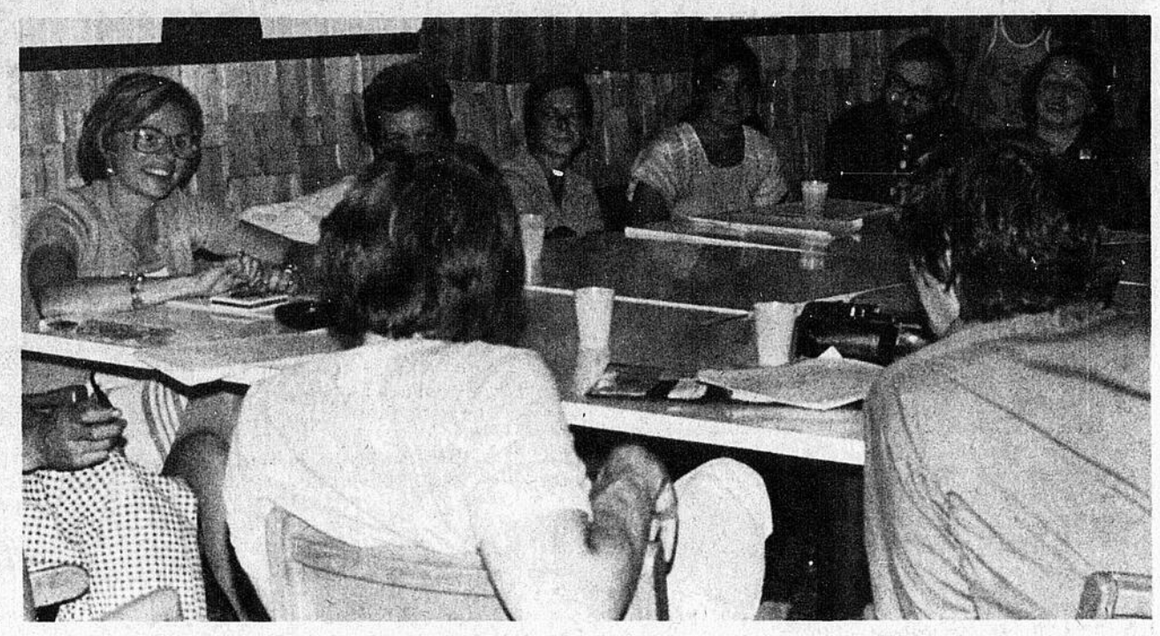

DENONCIATION — Des membres du comité d'école d'Isle pour dénoncer le transfert d'enfants d'un quartier à un Maligne, et qui donnaient hier une conférence de presse autre...

Contrat signé chez Miracle Mart

CHICOUTIMI — Les 45 employés syndiqués (CSN) du magasin Miracle Mart de Place du Saguenay obtiendront la parité salariale et des conditions de travail identiques à celles offertes à Québec, grâce à la prolongation de leur convention collective.

La compagnie a consenti à prolonger jusqu'au 31 décembre 1975 le contrat des employés de Chicoutimi. Le syndicat avait formulé cefte demande en raison des écarts salarials qui existaient entre le magasin de Chicoutimi et ceux de Québec et de Montréal.

Avec la prolongation du contrat, les employés obtiennent la parité salariale avec Sorel. Les augmentations varient entre $20 et $26 par semaine, rétroactives au 29 mars.

A la fin du contrat, un salarié commis touchera $142 par semaine et un premier commis, $157 par semaine.

Selon le représentant de la Fédération du commerce (CSN) Jean-Paul Lapointe, le salaire des employés de Chicoutimi dépassera de $7 celui des travailleurs de Sorel, en septembre.

Désormais, les salariés à temps partiels pourront conserver 50 pour cent de leur ancienneté au moment de leur intégration comme salariés à plein temps.

Sur le plan salarial, les employés de Chicoutimi sont encore derrière ceux de la région de Montréal. Le rattrapage s'est fait uniquement avec Québec.

Bonne saison en vue pour les producteurs de pommes de terre

ST-AMBROISE — La saison s'annonce bonne pour les producteurs de pommes de terre de la région. Le temps est clément, et les semences ont été faites une quinzaine de jours avant celles de l'année dernière, de sorte que la récolte pourrait commencer vers le milieu du mois d'août.

Malgré des dommages légers occasionnés par la tempête de lundi, à St-Ambroise notamment, les plants sont en bonne santé, les conditions favorables. On note par ailleurs cette année une légère diminution de la surface semée, qui sera sans doute compensée par le volume plus élevé.

Selon le président du syndicat régional des producteurs de patates, M. Marcel Dionne de St-Ambroise, la demande tend à augmenter dans le monde, et des discussions se poursuivent sur le plan provincial, et sur le plan pan-canadien, pour chercher à trouver des mécanismes de mise en marché efficaces et coordonnés.

Les prix

La chute des prix enregistrée en 1974 n'a certainement pas aidé les producteurs, mais les solutions durables à de telles difficultés ne sont pas automatiques. Comme le signale M. Dionne, à qui nous devons le diagnostic pour 1975, "les gérants d'estrade qui règlent tout théoriquement, on en manque pas, mais les vraies solutions sont très difficiles à trouver".

Une réunion de l'exécutif régional doit avoir lieu bientôt, et les quelque 80 producteurs seront ensuite contactés et mis au courant de l'état des démarches entreprises pour relever la production, et garantir à ceux qui en vivent une certaine sécurité pour les années à venir. Entretemps, on poursuit un inventaire complet des producteurs actifs, et cette mesure devrait consolider l'association régionale.

M. Dionne mentionne également que les associations de producteurs ont été invitées à s'entendre au plus tôt au Canada, par le gouvernement, et celui-ci projetterait de passer à l'action advenant un échec dans les discussions.

Production importante

Rappelons que les producteurs de patates les plus importants se retrouvent à St-Ambroise, Péribonka, Shipshaw, mais qu'on on retrouve dans plusieurs autres endroits. Le total des acres ensemencées atteint environ 3,400 dans la région en 1975. Les producteurs doivent surveiller leur production constamment, plusieurs maladies pouvant affecter les récoltes, comme la "jambe noire, la mosaique", tandis que certaines maladies bactériennes peuvent survenir également.

Les perspectives sont donc plus encourageantes pour cette année pour les producteurs de patates de la région, même s'il est encore tôt pour faire un bilan plus valable.

Doléances des sinistrés soumises aux fonctionnaires

ST-BRUNO — Une délégation du comté de Lac-Saint-Jean s'est rendue à Québec hier pour examiner avec les fonctionnaires et les hommes politiques les possibilités pour les personnes touchées par la tempête de lundi d'être supportée par le gouvernement.

Composée du député Pilote, du préfet Gaston Simard, et de quelques autres représentants du secteur Sud, principalement touché, la délégation devait recevoir en fin de journée des réponses à certaines de ses questions. Or, il semble que ce serait très difficile de faire déclarer la zone sinistrée, puisque certaines personnes, des agriculteurs surtout, ont été touchées durement, tandis que la majorité des personnes qui ont subi les foudres de cette enquête n'ont été affectées que légèrement. La situation est sans doute pénible pour tous ceux qui ont subi des pertes, mais l'ensemble du secteur n'a pas été rasé, comme ce fut le cas dans d'autres circonstances.

Peut-être y aurait-il des possibilités pour que des prêts spéciaux soient accordés à des agriculteurs, qui doivent reconstruire des bâtiments de ferme en entier dans certains cas, et le plus vite possible, le temps de la fenaison étant tout proche. Quoiqu'il en soit, il semble que la délégation soit partie du Lac-Saint-Jean avec l'intention de recevoir un appui gouvernemental.

L'évaluation

Hier, des fonctionnaires du ministère de l'Agriculture et des permanents de l'UPA régionale étaient à la disposition des citoyens du secteur, et avaient reçu plus d'une soixantaine de bilans personnels de dommages. Il faudra encore deux jours de consultation avant d'avoir une idée précise de l'étendue et de la valeur exacte des dégâts, ce qui facilitera d'autant les démarches entreprises à Québec.

Guerre aux bactéries
Au moyen de produits chimiques **STABILISES**
TRES IMPORTANT !
Au début de la saison chaude, il est important de bien partir votre piscine.
DES SPECIALISTES
Pour le traitement des eaux sont à votre disposition.
Tél.: 545-0794
Les produits chimiques stabilisés de R.E. Lepine vous donnent efficacité et économie.

L'effet du STABILISANT
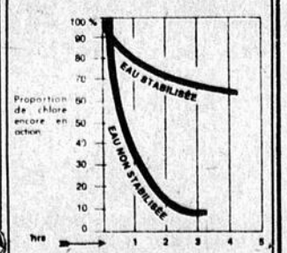

Après 3 heures d'exposition aux rayons du soleil, l'eau de la piscine non conditionnée a retenu moins de 10% de chlore.
DISTRIBUE PAR
R.E. LEPINE INC.
356 est, rue Racine, Chicoutimi — Tél.: 545-0794

JEUNES DE 10 A 14 ANS
FILLES OU GARCONS
INSCRIVEZ-VOUS POUR DEVENIR CAMELOTS DU JOURNAL
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
Tous ceux qui seront choisis recevront après la première semaine un cadeau.
COMMUNIQUEZ AUX HEURES DE BUREAU:
Du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 5 h. 00
Secteur Saguenay: 545-4664
Alma et environs: 662-7829
Dolbeau et environs: 679-3832
St-Félicien et environs: 679-3832
Ou écrivez à:
C.P. 218, Chicoutimi.

Du 18 au 27 juillet

Le "10 jours Western" de Dolbeau sera plus formidable que jamais

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — La quatrième édition du "10 jours western" qui se tiendra du 18 au 27 juillet prochain, à Dolbeau, apportera des éléments neufs qui devraient lui assurer une popularité toujours grandissante.

Le président Claude Saint-Arnaud qui en est à sa quatrième présence à la tête de ce festival confiait, hier, lors d'une conférence de presse qui se tenait dans le nouveau "saloon" que malgré une existence relativement courte, les "10 jours western" se classaient avantageusement parmi les événements touristiques d'envergure.

M. Saint-Arnaud a tenu à rendre un hommage bien senti au conseil municipal de Dolbeau que dirige le maire J.-Armand Vézina, qui a endossé sans réserve, les projets de la corporation, alors que s'ajoutent cette année, le "saloon" et une autre écurie d'une capacité de 40 chevaux, représentant un nouvel investissement de $70,000.

Ne voulant pas être en reste en 1975, les administrateurs offriront à la population et aux nombreux visiteurs, une attraction majeure avec le Texas white horse, une troupe de 20 chevaux blancs de race Albinos et plusieurs poneys blancs ainsi que de 12 personnes venant directement du Texas, et qui donnera cinq représentations les 18, 19 et 20 juillet. Cette troupe dont la renommée n'est plus à faire aux Etats-Unis a fait une seule visite dans l'Est du Canada jusqu'ici, soit à l'autostade de la métropole, lors de l'Expo 67. Elle présente un spectacle unique en son genre et hautement coloré, où l'habileté et la dextérité des membres feront tressaillir les spectateurs, soit par leur audace ou leur témérité.

Chez les artistes professionnels, on a avancé les noms de Jimmy-C. Newman, du Tennessee, Mary King, Patrick Normand et la pétillante Patsy Gallant.

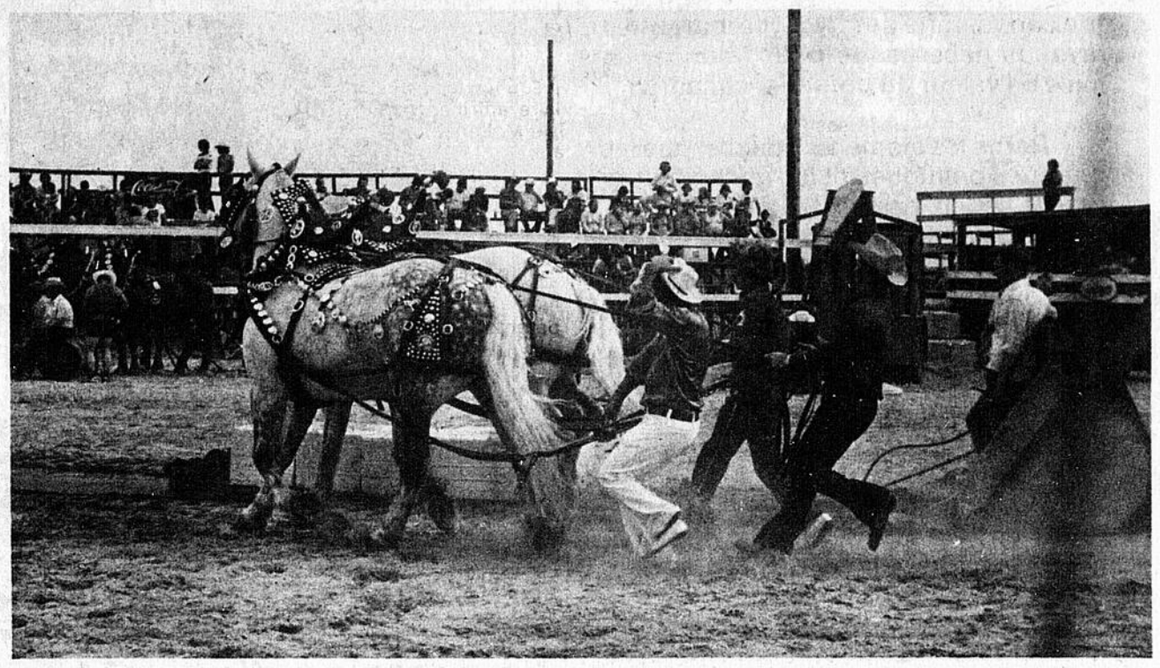

A ce programme fort chargé où l'on améliorera certaines attractions, le président a fait mention de ces 12 équipes venant des Etats-Unis, de la Beauce, de la région de Québec au tir des chevaux.

Quant au super-rodéo avec quelque $10,000 en prix et de trophées, M. Roger Hamelin, président de Americain Kuaper Horse Association agira comme juge des compétitions. La corporation s'est assurée les services de Buckstin Show. M. Buckstin et son cheval savant donneront une démonstration de leur savoir-faire.

Ce spectacle a été à l'affiche de l'Expo 67 durant plusieurs mois, il n'a jamais été présenté au Canada depuis ce temps.

Les activités pour les jeunes sont encore au programme, de même que la journée du boeuf, jamboree Export A avec huit orchestres auxquels on ajoutera quatre couples de danseurs de la région, spécialisés dans les danses canadiennes; la grande parade western; la messe, le journal, concours de popularité, soirées populaires et la bouffe culturelle western qui s'étendra sur une période de cinq jours alors que l'on présentera un éventail très étendu de la culture sous toutes ses formes.

Le budget de ce festival atteint déjà quelque $135,000. La brasserie Labatt, la compagnie des tabacs McDonald Export "A", la maison Philibert Simard et Fils Ltée de Dolbeau et Lucien Beauchamp, distributeur Texaco assurent le financement pour environ $40,000, alors que le rodéo-piton a rapporté environ $8,000 et l'objectif du cocktail-bénéfice du 2 juillet est fixé à $12,000.

C'est avec un enthousiasme débordant que le maire J.-Armand Vézina s'est dit assuré d'un autre succès vraiment formidable. Il a fait appel à la participation des marchands afin d'aider l'organisation à en faire le plus grand événement de l'année.

Le maire a soutenu également que les résidences devraient être décorées, soulignant que les visiteurs y apportaient une importance primordiale. "Nous avons fait des efforts considérables pour seconder le travail de la corporation, a déclaré le maire, et s'il y a une participation intense, la ville continuera d'apporter son entier concours". M. Vézina a même souligné que des efforts seraient entrepris l'an prochain pour finaliser le plus tôt possible, le village western.

Concernant la collaboration des municipalités aux différentes manifestations, le maire Vézina a déclaré qu'il serait temps de s'asseoir autour d'une table pour discuter des possibilités de coopération. Il devait confier que cette année, la municipalité de Dolbeau avait investi dans un char allégorique qui participera aux Régates de Saint-Félicien, Traversée du lac et le Festival du bleuet.

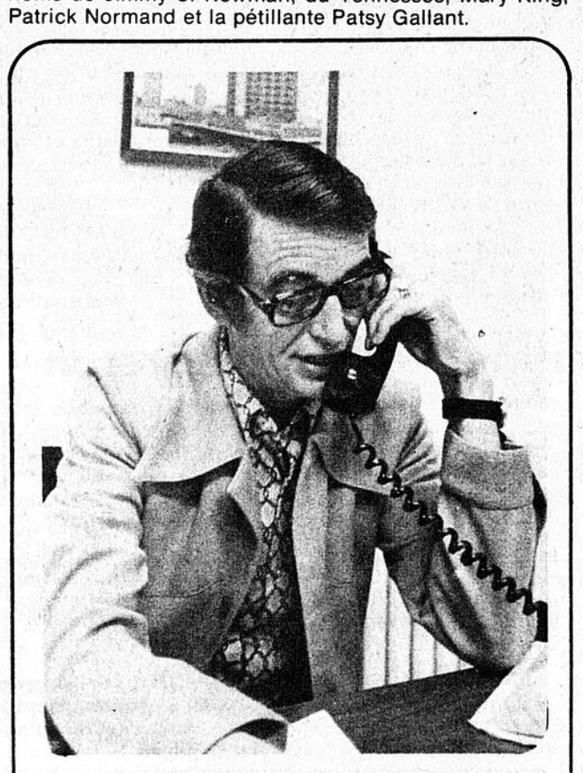

Demande de l'ACEF à Gérald Harvey

CHICOUTIMI — l'Association coopérative d'économie familiale du Saguenay-Lac-St-Jean (ACEF), dans un communiqué de presse, demande à tous ceux qui auraient signé un contrat avec le Cercle d'économie de la Future Ménagère, d'exercer des pressions sur le ministre du Revenu M. Gérald Harvey, afin qu'il renonce à une créance privilégiée de $669,000.

Reprochant au ministère du Revenu du Québec les délais accordés à la compagnie (le Cercle d'économie de la Future Ménagère), alors qu'elle n'aurait pas retourné au ministère la taxe de vente qu'elle percevait des consommateurs, et ce depuis 1966. L'ACEF régionale voudrait donc que le ministre renonce à sa créance privilégiée vis-à-vis du Cercle d'économie de la Future Ménagère, afin que les petits épargnants qui ont donné de leurs économies à cette compagnie, puissent récupérer une partie de leur pécule.

Faillites

C'est déjà une vieille affaire qui a défrayé les manchettes des journaux, mais il y a tout de même toujours 19,239 personnes n'ayant pas reçu la marchandise achetée du Cercle d'économie de la Future Ménagère, dont la faillite survenue le 14 novembre 1974, ne laissait rien pour le remboursement des $3,7 millions de maigres économies de ces 19,239 personnes.

L'ACEF souligne que le président de la compagnie, M. Charles Marchand, avait déjà été l'objet de 3 faillites avant d'arriver au Cercle d'économie de la Future Ménagère.

Reproches

En plus de reprocher le laisser-faire du ministère du Revenu face à une compagnie dont les avocats seraient des libéraux notoires selon l'ACEF, l'organisme reproche à l'Office de la protection du consommateur:

"D'avoir donné un permis de vendeur itinérant à la compagnie alors que la compagnie avait des démêlés avec le ministère du Revenu et que le président de la compagnie, M. Charles Marchand avait déjà fait antérieurement deux faillites personnelles et une faillite commerciale.

Qui plus est, l'office n'aurait pas exigé le dépôt en fiducie de l'argent que le Cercle d'économie de la Future Ménagère a reçu des consommateurs ($3.7 millions). Pourtant, un règlement (article 11.01) de la loi, exigerait un tel dépôt pour que le consommateur puisse réclamer l'argent versé, et ce tant que le montant global de la vente n'est pas payé.

Finalement, l'ACEF reproche à l'office de n'avoir pas prévenu ou mis en garde, les consommateurs, alors qu'en janvier 1973, l'office ordonnait au Cercle d'économie de la Future Ménagère de se conformer à la loi, poursuivant le compagnie en justice à plusieurs reprises.

La Fédération des producteurs de bois doit aider à la création d'une régie

M. Kevin Drummond

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, est d'avis qu'une Régie des compagnies de bois de sciage doit être mise sur pied en collaboration avec la Fédération des producteurs de bois du Québec.

Invité au cinquième congrès de la Fédération des producteurs de bois du Québec, le ministre Kévin Drummond a déclaré qu'une telle régie devait exister et qu'à son avis, l'Assemblée nationale serait d'accord. "Dans le passé, a-t-il dit, les compagnies s'y opposaient, mais à leur dernier congrès, elles ont demandé la mise sur pied d'une telle régie avec la Fédération des producteurs de bois du Québec."

M. Drummond a longuement parlé de la mise sur pied d'une telle régie avec la Fédération des producteurs de bois du Québec."

M. Drummond a longuement parlé de la mise en marché de 350,000 cordes de bois non vendues, précisant que le même problème existait vis-à-vis les industries de sciage. "Je suggère que la Fédération des producteurs de bois rencontre l'Association des compagnies de bois de sciage pour qu'on se rende compte des points en commun qui existent afin de mettre sur pied une telle régie", a dit M. Drummond.

Le plus grand problème est que l'association est contre ce projet de régie mais le ministère pourrait être invité à participer à ces discussions."

Le ministre Kevin Drummond a parlé du prêt pour le crédit forestier, disant que sur le plan individuel, il était passé de $15,000 à $25,000, avec un intérêt de cinq pour cent, à long terme. Il a soumis que cette loi devrait être mieux connue et qu'un système d'information soit mis sur pied pour la faire connaître davantage afin qu'elle soit efficace.

Sur la tordeuse des bourgeons, il a dit que plus de un million d'arbres dans les forêts privées avaient été arrosés, l'année dernière, mais que ce n'était pas le moyen préconisé. "Il faudra s'asseoir autour d'une table et voir ce qu'il y a à faire, dans ce domaine", a-t-il dit.

Il a précisé que la participation du gouvernement fédéral, en 1974, avait été de $1.8 million mais que cette année il ne participait pas à cette lutte. "Les compagnies forestières, par contre, paient 30 pour cent du coût et le gouvernement du Québec 70 pour cent", a-t-il précisé.

Le président de la Fédération des producteurs de bois, M. Henri-Paul Gagnon, a dit que son groupement n'avait jamais été contre la création d'une Régie des compagnies de bois de sciage mais qu'on avait attendu 10 ans avant la mise sur pied d'une Fédération. "Avant tout, a-t-il dit, il nous faudrait connaître l'image de la régie.

Sur le problème de la mise en marché, M. Jean-Louis Caron, du ministère des Terres et Forêts, a déclaré que la coupe précommerciale ne serait qu'une solution momentanée et que le problème ne serait que plus grand l'année prochaine. Il a fait voir que la seule solution, à son avis, serait la création d'une régie, qui serait arbitre sur les prix, afin de donner satisfaction à tout le monde.

Le vice-président de l'UPA, M. Armand Guérard, trouve la solution bonne mais il se demande s'il n'y aurait pas lieu d'améliorer les structures actuelles. Il a soumis que les changements de la loi 64, concernant l'acceptation de la Fédération du bois de sciage au sein de l'UPA, devraient avoir lieu avant le prochain congrès.

"Nous devrons penser à diviser l'organisme en sections, a-t-il conclu, soit celles du bois, de l'agriculture, de l'horticulture, de la culture industrielle, afin d'obtenir plus d'efficacité."

Les producteurs de bois ont besoin d'un marché régulier

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Les producteurs de bois ont besoin de s'assurer un marché régulier pour leur production en fonction des possibilités de leur boisé à des conditions où il leur est possible de toucher un salaire convenable pour leurs efforts. La meilleure garantie qu'ils peuvent atteindre ces objectifs c'est de disposer des mécanismes appropriés à l'intérieur d'organismes dont ils assument l'administration.

Au cinquième congrès de la Fédération des producteurs de bois du Québec, le président, M. Henri-Paul Gagnon, de Port-Alfred, a donné le bilan de l'organisme, depuis sa fondation en fédération, en 1970, tout en faisant part de ses vues pour l'avenir.

"En plus, a déclaré M. Gagnon, à près de deux cents congressistes, il faut compter sur une législation qui leur permette des pouvoirs de négociation. Il est également essentiel que l'organisme chargé d'appliquer la loi assume entièrement son rôle. Finalement, un mécanisme de partage des marchés doit être établi de façon à ce que le bois provenant de la forêt privée et des résidus de sciage soit utilisé avant que la forêt publique ne complète l'approvisionnement de l'industrie".

M. Henri-Paul Gagnon, parlant de la politique de mise en valeur de la forêt, a estimé qu'elle doit se développer à un rythme accéléré au cours des prochaines années. "Le chemin parcouru jusqu'à maintenant justifie, à notre avis, largement cette politique.

En ce qui concerne son application, M. Gagnon a dit qu'on doit faire en sorte qu'elle se réalise par le truchement de la Fédération et des syndicats et des offices. "Nous avons pris tous les moyens nécessaires pour créer l'unité essentielle à une action de ce genre et il faudra la développer davantage.

Le président de la Fédération des producteurs de bois du Québec a mentionné que son organisme devait compter sur la collaboration du ministère des Terres et Forêts pour y arriver puisqu'il l'a lui-même souhaité, en invitant la Fédération à intégrer les unités d'aménagement à l'intérieur des conseils d'administration des syndicats et offices.

"Pour des raisons d'efficacité et d'unité, a dit M. Gagnon, il faudra éventuellement confier à tous les syndicats et les offices, la responsabilité d'assurer les services techniques appropriés aux unités d'aménagements opérant dans chacun de leur territoire".

M. Gagnon a soumis que la Fédération devra, par ailleurs, développer sa représentation au niveau des pouvoirs publics, des associations à caractère forestier et de l'UPA sur tous les sujets où les conditions de vie des producteurs de bois sont touchées.

Le président Henri-Paul Gagnon a noté, en conclusion, l'importance pour un groupement comme le sien d'être associé à un organisme comme l'UPA, qui regroupe tous les producteurs agricoles du Québec.

MINISTRE POP — Le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, a fait une forte impression, hier, au congrès de la Fédération des producteurs de bois de sciage du Québec. Il s'est présenté habillé d'un costume du dernier cri, style sport, qui lui a valu le compliment de ces dames. A sa droite, M. Henri-Paul Gagnon, de Port-Alfred, président de la Fédération des producteurs de bois de sciage du Québec.

CHUT-FM reprend les ondes

CHICOUTIMI — CHUT-FM a, enfin, repris les ondes ce matin, après trois jours d'absence. Le jeune poste de radio avait subi des troubles techniques causés par les violents orages de ces jours derniers. Les techniciens ont pu compléter les réparations nécessaires et tout le personnel était à nouveau à son poste ce matin.

VENTE
Fin De Mois

74, PINTO RONABOUT 2 portes, radio, prix régulier: $2,575.	SPECIAL: F.D.M.:	$2,390
74, VENTURA Peinture et pneus neufs, 6 cylindres, automatique, prix régulier: $3,350.	SPECIAL: F.D.M.:	$3,150
66, WILLIS JEEP V-8, automatique.	SPECIAL: F.D.M.:	$1,000
73, PONTIAC LAURENTIEN Servofreins, servodirection, 4 portes, prix régulier: $3,590.	SPECIAL: F.D.M.:	$3,190
73, DUSTER Hardtop, V-8, sièges baquets, servofreins, servodirection, peinture neuve.	PRIX: F.D.M.:	$3,125
72, BUICK SABRE Convertible, peinture et pneus neufs, prix régulier: $3,095.	SPECIAL: F.D.M.:	$2,750
72, FORD LTD Servofreins, servodirection, toit vinyle, radio, prix régulier: $2,895.	SPECIAL: F.D.M.:	$2,590
72, CHEVELLE MALIBU SS V-8, 4 vitesses au plancher, pneus radiaux, prix régulier: $2,895.	SPECIAL: F.D.M.:	$2,590
71, FORD LTD 4 portes, servofreins, servodirection.	SPECIAL: F.D.M.:	$2,190
71, BUICK SABRE 4 portes, hardtop, toit vinyle.	SPECIAL: F.D.M.:	$2,190
71, RENAULT, R-12 Prix régulier: $1,390.	SPECIAL: F.D.M.:	$990
70, FORD, V-8 4 portes, prix régulier: $990.	SPECIAL: F.D.M.:	$650
70, PONTIAC V-8, 4 portes, prix régulier: $1,695.	SPECIAL: F.D.M.:	$1,250

Besoin urgent de voitures usagées, allocation spéciale accordée sur tous les échanges. Qui fait vite en profite.

VOYEZ NOS BEAUX CHOIX DE VOITURES NEUVES, 1975.

Grand choix de marques, modèles, couleurs suivant les options désirées.

DUCHESNE AUTO LTÉE

Le pionnier des concessionnaires au Lac-St-Jean
450, boul. de Queen. Tél.: 662-3431 — Alma
PONTIAC, BUICK, CADILLAC, GMC.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Un budget qui nous indique des jours plus difficiles

Le ministre des Finances doit se sentir bien seul, aujourd'hui.

Son budget de lundi soir n'a satisfait à vrai dire que les entreprises pétrolières et le gouvernement de l'Alberta.

Il ne faut évidemment jamais anticiper une bénédiction des partis d'opposition. Leur tâche est de caricaturer les éléments négatifs. La présentation des prévisions budgétaires leur donne toujours une excellente occasion de se livrer à des exercices académiques. Et lorsque la majorité des contribuables est touchée par des augmentations d'impôt, ils critiquent avec une ferveur renouvelée.

M. John Turner n'avait pas la tâche facile, cette année, puisque le monde occidental est coincé entre les deux monstres de l'économie contemporaine, l'inflation et la récession.

N'ayant pu convaincre les grandes centrales syndicales et les entreprises à plus de retenu dans la folle odyssée de l'inflation, M. Turner s'est trouvé devant des choix difficiles.

Son attitude ne manque pas d'un certain courage, car les automobilistes qui devront payer une centaine de dollars de plus par année pour leur essence, lui en garderont longtemps rigueur. L'image politique du dauphin pourrait bien être irrémédiablement ternie.

Surtout si les vautours du chômage s'abattent sur la prospérité ontarienne, comme le prédit le premier ministre Davis, sans que l'ossature de l'édifice canadien s'en trouve renforcée.

Evidemment, le gouvernement, aura encore trois autres budgets pour appliquer de l'onguent sur les plaies pécuniaires du contribuable canadien.

Seul l'avenir nous indiquera si le ministre Turner a eu raison de prêter une oreille très attentive aux récriminations des compagnies pétrolières. Le président R.G. Reid, d'Imperial Oil Limited, lors d'un congrès tenu à Montréal au début du mois, déclarait notamment que "les gouvernants, les hommes d'affaires et quiconque comprend les incidences de la situation, se doivent d'expliquer que les prix peu élevés d'aujourd'hui sont simplement un luxe passager que nous ne pouvons pas vraiment nous permettre...

Il importe tout autant de modifier la législation en matière de redevances et d'impôts de façon à fournir à l'industrie canadienne des hydrocarbures, les revenus nécessaires pour financer sa mise en valeur du potentiel canadien".

Parmi les éléments positifs, que les critiques politiques et les observateurs jugent tièdes, notons l'intention de réduire les dépenses d'un milliard de dollars, d'injecter $325 millions aux Initiatives locales. Le gouvernement veut aussi refroidir la générosité parfois illogique de l'assurance-chômage en réduisant les allocations à ceux qui quitteront leur emploi sans raison valable.

Dans certains milieux, on a dénoncé avec vigueur la nouvelle politique salariale du gouvernement fédéral.

Elle me paraît pourtant logique: Ottawa entend "rémunérer ses employés au moyen d'un traitement et d'avantages sociaux comparables à ceux qu'offrent les autres employeurs canadiens".

Comme l'expliquait le directeur du Devoir, M. Claude Ryan, hier, "on comprend moins bien, toutefois, le plafonnement unilatéral que M. Turner entend imposer aux provinces en matière de frais d'hospitalisation et de frais médicaux. Ottawa tente depuis quelques années de se dégager de programmes que le pouvoir central instaura, il n'y a pas si longtemps, contre la volonté explicite des provinces les plus populeuses. Il serait contraire à l'esprit du fédéralisme que les règles du jeu soient maintenant modifiées par l'action unilatérale du pouvoir central".

Et malgré ce budget que les contribuables jugent décevant, le déficit prévu dépassera les trois milliards de dollars. A moins donc, d'une énergique remontée économique, le ciel continuera de s'assombrir.

Bertrand TREMBLAY.

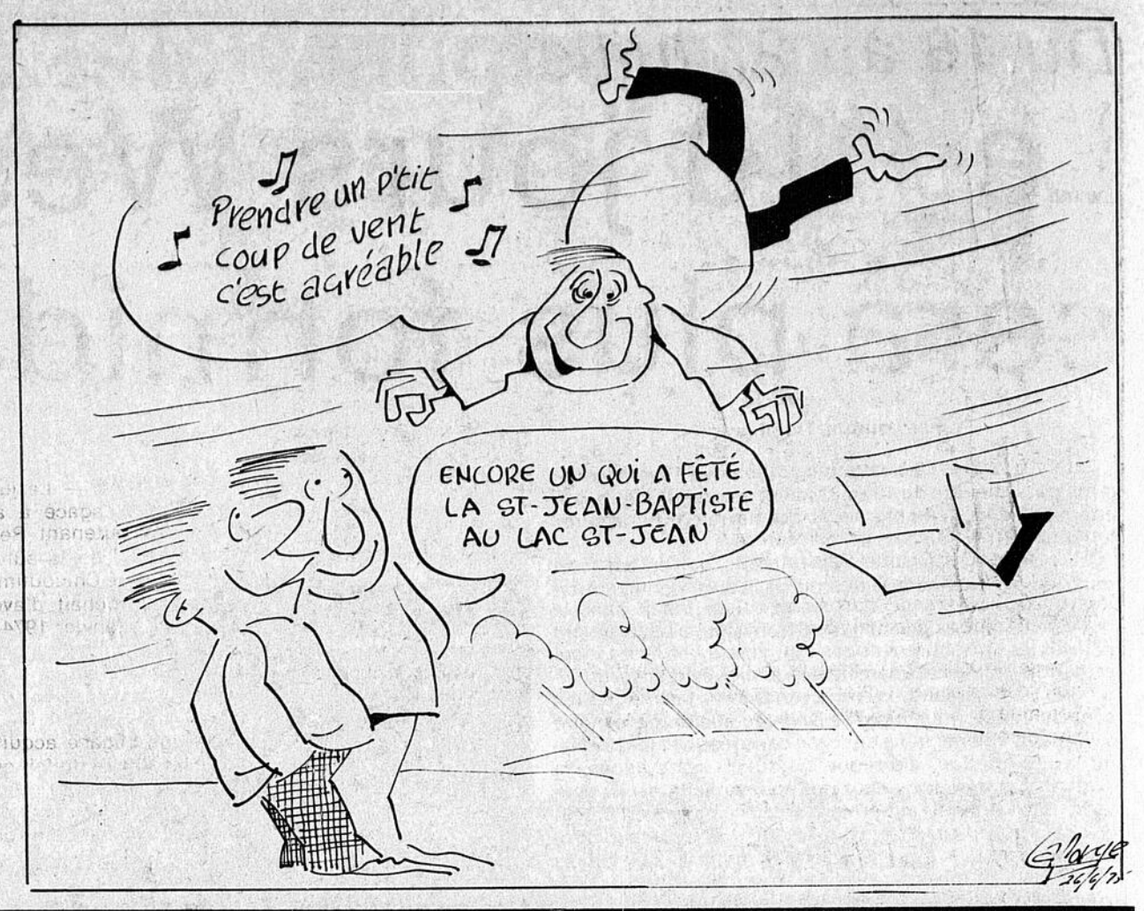

PAROLE AUX LECTEURS

La pression d'eau est trop faible à Alma

M. Maurice Paradis, maire,
Cité d'Alma.
Hôtel de ville d'Alma.

Voilà plusieurs années que nous insistons auprès de la cité d'Alma pour que la pression d'eau se maintienne à un niveau acceptable dans notre institution. Nous savons que vous y avez apporté toute votre attention, mais, toujours est-il que la situation n'est toujours pas réellement corrigée, de sorte qu'à certains jours, les robinets des étages supérieurs ne fournissent l'eau que goutte à goutte. Comme vous le savez, il ne s'agit pas de nos propres pompes mais bien du peu d'eau qui arrive à notre institution.

Nous n'avons pas à vous rappeler tous les inconvénients et toutes les conséquences graves d'une telle situation. Nous tenons cependant à vous rappeler que la stérilisation des mains des chirurgiens et du personnel de la salle d'opération devient parfois pratiquement impossible. Il nous faut parfois utiliser de l'eau distillée pour laver nos malades, ce qui est beaucoup plus dispendieux et occasionne même parfois une production accrue de nos réserves d'eau distillée. Nous n'osons par ailleurs, nous imaginer ce qui se produirait pendant cette diminution à zéro de la pression de l'eau si un feu se déclarait.

En somme, au nom de la sécurité même de nos malades nous insistons pour que tous les moyens soient mis en oeuvre pous régler ce grave problème et nous informons les média de la situation.

LE COMITE ADMINISTRATIF,
Par: Marcel Perron, m.d.
Directeur général et secrétaire.

Un "épais" commet un crime au Club Le Breton

En première page du Progrès-Dimanche, du 15 juin 1975, les lecteurs de cet hebdomadaire pouvaient voir la photo de deux amas de ferraille tordue: les restes de deux voitures victimes d'une collision frontale sur un chemin d'accès de la compagnie Murdock. Ce qu'on ne voit pas sur cette photo, ce sont les quatre blessés, les femmes et les parents troublés, le séjour à l'hôpital, sans compter les ennuis de toutes sortes et les dépenses entraînées.

A première vue, il s'agit d'un accident ordinaire causé par l'inattention de l'un ou des deux conducteurs. En réalité, cet accident a été presque directement causé par une personne extérieure aux deux autos. Cette personne est un des êtres les plus dangereux sur terre: c'est l'inconséquent, en québécois, l'épais. Un criminel professionnel sait ce qu'il fait et ce que son acte entraîne, ce qui le fait souvent changer d'idée. L'épais lui, le fait sans trop s'en rendre compte et même parfois au nom de la justice. Il peut donc le faire souvent puisque selon sa conscience, ce n'est pas mal.

Samedi, le 14 juin 1975, deux couples partent pour la pêche dans la direction de Saint-Fulgence, dans la même auto. Ils empruntent le chemin d'accès de la compagnie Murdock et prospectent pour se trouver un coin de pêche. Arrivés sur les limites du Club Le Breton, ce qu'ils n'apprirent qu'à la fin de la journée, ils s'informent s'ils peuvent pêcher quelque part sans problème. Un individu leur indique un lac qui n'est pas dans le territoire d'un club et qui est bon pour la pêche. Nos deux couples vont donc pêcher et sortent quelques truites. A leur retour à l'auto, ils ont la désagréable surprise de constater que les pneus de l'auto ont été dégonflés par une main criminelle. Leur auto est donc inutilisable en pleine forêt.

Après conciliabule, l'un des deux hommes part en auto-stop pour aller chercher du matériel pour gonfler les pneus. Arrivé à Chicoutimi, il prend son auto et entasse le nécessaire de gonflage et offre à un de ses amis de venir avec lui au secours de ses compagnons. Ils partent donc tous les deux. Deux ou trois milles avant d'arriver à ses amis, c'est l'accident. Pour le conducteur, fracture de la mâchoire, contusions multiples; son ami, blessure à la colonne vertébrale, contusions; le passager de l'autre voiture (sexagénaire), fracture à la hanche, aux jambes, complication cardiaque, contusions; et enfin, un autre légèrement blessé.

A vous de juger: à qui la faute? Sans ce geste criminel et idiot, à la mesure de son auteur, cet accident serait-il survenu? Parce qu'un sale individu sans intelligence et sans scrupule a voulu se faire justice lui-même, cinq personnes ont vu la mort de près. Bien sûr, il est trop tard, le mal est fait; mais si vous connaissez des gens qui comme cet individu lâche et hypocrite commettent des crimes aussi imbéciles, dénoncez-le. Ce sera une oeuvre humanitaire.

Je m'adresse maintenant à l'ignoble individu dont je viens de parler. Je n'aimerais pas être le père ou le frère d'un crétin de cette sorte. Il me semble que les parents et la famille d'un tel individu ne peuvent faire autrement que de se sentir mal à l'aise et gênés de côtoyer un tel individu. Peut-être même que cette gêne va jusqu'au mépris et au dédain. De toute façon, c'est tout ce que tu mérites!

Mario Baillargeon,
695, Sydenham, appt 2,
Chicoutimi.
Le 19 juin.

BILLET

Triste fête de la Saint-Jean

Bien triste cette fête de la Saint-Jean cette année. Pas moyen de fêter ça et pas les moyens de fêter ça!

Pensez-donc que le prix de l'essence est maintenant à 75 cents le gallon. Que les fonctionnaires fédéraux devront accepter le non-soulèvement de leurs traitements. Que les pauvres salariés gagnant plus de $500 par semaine devront payer plus d'impôt. Que le baril de pétrole se vendra dorénavant quelque huit dollars. Que dès le mois d'août, une nouvelle hausse du pétrole fera que l'on devra payer l'essence 80 cents (pour de l'ordinaire, bien entendu). Que rien n'est fait pour faire oublier les durs labeurs que doivent accumuler les agriculteurs de l'est du pays. Que rien n'est fait pour encourager la construction domiciliaire. Que les chômeurs volontaires devront attendre non plus trois, mais six semaines avant de toucher les primes de l'assurance-chômage. Que les grandes compagnies auront maintenant droit à plus de déduction d'impôt pour permettre les recherches dans le secteur de l'énergie. Que ces mêmes compagnies pourront bénéficier d'un soulagement fiscal pour la note plus élevée qu'elles doivent payer pour la consommation du pétrole. Que la vague de chaleur humide que nous connaissons doit se poursuivre encore quelques jours. Que mes vacances annuelles ne sont que dans trois semaines. Que mon patron devra, selon la catégorie des $500 et plus par semaine, payer plus d'impôt.

Le pauvre... tout le monde en rigole... Que le sable s'accumule sur la rue Racine. Que mon ami Gaston ne peut plus contrôler le prix des produits chimiques. Qu'Achille en perd son verbe. Que Lefuneste en attrape le sens de l'humour et que Flash Gordon se meurt. Que durant le dernier week-end les moustiques n'ont fait qu'une bouchée de mes avant-bras. Que Claude Wagner se prend déjà pour Robert Stanfield et que Broadbend se prend pour Claude Wagner. Que le gouvernement a oublié d'annoncer une hausse du prix de la bière. Que Robert Bourassa se prépare aux compétitions de patinage artistique prévues pour 1977. Que Lise Payette risque de remplacer Jean Drapeau à la mairie de Montréal. Qu'Henri Girard pense à se lancer dans la chanson. Et que la chanson ne veut pas d'Henri Girard. Que le ministre Harvey pense à la belle famille du premier ministre. Que Jérôme Choquette se croit obliger de destituer le juge anglophone de nom qui rend la liberté à Louis Laberge (mon oncle). Que les tordeuses sont victimes de la truite. Qu'enfin je suis tanné d'écrire des sottises. Bof! J'm'en r'tourne fêter la Saint-Jean... Bonne fête quand même, Québécois d'origine. Les vrais. Pas les Québécois d'un jour...

Yvon Laberge

OPINION DES AUTRES

Une révision s'impose

Le second acquittement du docteur Henry Morgentaler accule de plus en plus le législateur à la nécessité de reconsidérer la loi actuelle sur l'avortement. Il pose surtout l'épineuse question à savoir si, devant l'interprétation psychologique et sociale que les jurés ont tendance à lui donner, cette loi ne risque pas de devenir, aux yeux d'un nombre de plus en plus grand de citoyens, un instrument de persécution pour certains individus.

Lors du premier procès du médecin montréalais, la défense avait argué de l'article 45 du code pénal selon lequel "toute personne est à couvert de responsabilité criminelle lorsqu'elle pratique sur une autre, pour le bien de cette dernière, une opération chirurgicale, a) si l'opération est pratiquée avec des soins et une habileté raisonnables, et, b) s'il est raisonnable de pratiquer l'opération, étant donné l'état de santé de la personne, au moment de l'opération et toutes les autres circonstances de l'espèce." L'habileté de M. Morgentaler n'ayant pas été mise en doute, la Couronne lui opposait l'article 251 qui défend de pratiquer un avortement.

Le jury s'était prévalu de l'article 45 pour prononcer l'acquittement. La Cour d'appel, se servant d'un article peu employé du code, avait prononcé la culpabilité, jugement confirmé par la Cour suprême. Et c'est ainsi que le médecin, purgeant une peine de 18 mois de prison, se voit une nouvelle fois acquitté d'une accusation similaire, mais cette fois, sous un nouvel argument: celui de la nécessité, selon lequel, d'après l'interprétation la plus répandue, des actes illégaux peuvent être absous parce qu'il y avait un danger très grave et très urgent pour la vie d'une personne et parce qu'il était tout à fait impossible à l'auteur de se conformer à la loi.

Trop souvent, le législateur se borne à décliner toute responsabilité lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes d'ordre moral. Le débat sur la peine capitale en est un exemple frappant. Devant la nécessité de prendre une décision sur le caractère moral de l'intervention du gouvernement lorsqu'il enlève la vie à des êtres humains, on a adopté une loi qui ne satisfait ni les opposants ni les partisans de la peine capitale. On a tout simplement prolongé une loi mi-chair, mi-poisson, que le gouvernement ne veut pas, en fait, appliquer.

Ce qui arrive avec les deux cas Morgentaler ne peut manquer de créer un paradoxe social sur lequel le législateur devra forcément s'interroger. L'accumulation de technicalités légales contre certains individus constituera de moins en moins un moyen de dissuasion. Par contre, une loi précisant nettement et sans ambiguïté le concept de "la santé de la mère", ajoutée à des mesures sociales concrètes visant à aider et à informer valablement le public, pourraient s'avérer plus efficaces pour éviter le plus possible la propagation de ce ferment de décadence et de véritable génocide.

Avec l'avortement, on nie le caractère sacré de la vie. Cela démontre quel peu de prix notre société avilisée montre pour celle-ci. Le législateur a une responsabilité envers les personnes qui vivent et envers celles qui n'ont pas vu le jour. S'il veut s'en acquitter avec toute la bonne foi qu'il veut démontrer, il lui incombe de plaider en faveur de la vie humaine.

Paul LACHANCE,
"Le Soleil".

SAVOIR DIRE

Des régionalismes un peu archaïques

Relisons La Fontaine. "Un jour sur ses longs pieds, allait, je ne sais où, le héron au long bec, emmanché d'un long cou." Le verbe emmancher n'est plus guère employé de nos jours dans ce sens. Cependant en Anjou et au Québec, on l'emploie avec le sens de: arranger, disposer, parer, affubler. Il est souvent pronominal: "Je n'ai jamais vu quelqu'un s'emmancher de même", s'écrie la mère québécoise devant son enfant qui ne sait pas s'habiller. De plus, le substantif emmanchure, ou souvent amanchure, signifie en patois québécois: combinaison, combine, histoire qu'on a inventée, et même une tromperie. "La belle emmanchure", entend-on parfois, au lieu du français correct: la drôle d'histoire, ou quelque chose de ce genre suivant le cas. Emmancher et emmanchure sont donc des régionalismes un peu archaïques, un peu dialectaux.

Louis-Paul Béguin,
Office de la langue française.

Le pageant aérien de la base de Bagotville, pourrait devenir un événement touristique d'envergure nationale marquant traditionnellement l'ouverture de la "Semaine du Canada", affirmait M. Gilbert Gravel, premier président régional de cette semaine.

Promouvoir l'unité durant la "Semaine du Canada"

CHICOUTIMI — L'événement existe depuis quelques années déjà, mais c'est la première fois cette année, que la "Semaine du Canada" est célébrée au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Pour le premier président régional des célébrations de la "Semaine du Canada", M. Gilbert Gravel, le pageant aérien de Bagotville pourrait devenir l'ouverture traditionnelle de cette semaine du Canada, si le pageant se tient toujours à la même époque de l'année, ainsi qu'il l'affirmait hier, devant les membres du cercle de presse de Chicoutimi.

Semaine du Canada

C'est le président national de la "Semaine du Canada" cette année sous le thème "Le Canada un amour de pays", M. Pierre Jérôme, qui a inauguré cette semaine (du 22 au 28 juin) lors du pageant aérien de la base de Bagotville.

Et d'autres manifestations devaient suivre, dont une course spéciale à la piste Prévert, et une excursion sur le Saguenay, devant se dérouler ce soir à 20 h 30. De plus, même s'il n'y aura pas de démonstration de grande envergure, on pourra visionner des films sur le Canada, au chalet du parc Rosaire-Gauthier à Chicoutimi.

Selon M. Gilbert Gravel, la semaine du Canada devrait permettre à la population de réfléchir sur la question de l'unité nationale que l'on veut promouvoir tout spécialement au cours de cette semaine.

Pour terminer sur ce sujet, signalons que cette semaine du Canada (du 22 au 28 juin), habituellement promulguée sans tambour ni trompettes par les maires, est organisée par le groupe "comité Canada", qui offre également une publication mensuelle et des voyages d'échanges pour les jeunes.

Economie régionale

Comme M. Gilbert Gravel oeuvre dans une maison de courtage, les journalistes ont posé quelques questions à leur invité sur les répercutions du budget qui vient d'être présenté. Les marchés boursiers n'auraient pas été affectés, selon M. Gravel, les actions des compagnies pétrolières n'ayant pas grimpé malgré les concessions accordées à ces compagnies pour la recherche.

C'est davantage l'effet inflationiste de l'augmentation de l'essence, qui aurait des répercussions, selon M. Gravel, le reste du budget étant assez complexe à analyser.

Notre région, malgré un fort taux de chômage, demeure épargnée des effets de la récession, et les ventes au détail sont toujours très fortes, alors que l'épargne serait quelque peu à la baisse.

AU PALAIS DE JUSTICE

Le lieutenant Saint-Hilaire acquitté, faute de preuves

Par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Le juge Louis-René Lagacé a acquitté, le lieutenant René Saint-Hilaire, de la sûreté municipale de Chicoutimi à qui on reprochait d'avoir entre le 1er janvier 1974 et le 12 mars, omis de fournir les aliments et les soins nécessaires à huit chevaux.

Le juge Lagacé acquitte M. Saint-Hilaire du fait que la preuve a démontré qu'il n'était pas propriétaire des chevaux mais bien son épouse.

La preuve démontre "que René Saint-Hilaire avait laissé à son fils Pierre le soin des animaux et René Saint-Hilaire, durant la dernière année, ne s'est rendu à l'écurie qu'une fois."

Tous les faits dévoilés dans la preuve démontrent que M. Saint-Hilaire ne s'est pas rendu sur les lieux et n'a pu constater l'état des animaux et les soins qui leur étaient fournis.

Son rôle était de payer les factures qui lui étaient adressées.

C'est la défense apportée par Me Jean-Marc Lavoie qui a prévalu.

Toutefois, il n'en reste pas moins que les huit chevaux ont été abattus parce qu'ils étaient en très mauvais état, voisins de l'émaciation selon le Dr Antonio Fraser.

En somme, la Couronne n'a pu faire la preuve que M. Saint-Hilaire était propriétaire des chevaux.

Six mois de prison

ALMA — L'ancien président du Syndicat des employés de l'Alcan à Alma, Guy Tremblay, a écopé d'une peine d'emprisonnement de six mois après avoir été trouvé coupable, il y a quelques semaines, d'avoir détourné un montant de $9,900 au cours des années 1969-1970 dans un compte du syndicat à un usage non autorisé.

La sentence a été rendue au cours des dernières heures et M. Tremblay en était à son premier dossier.

Me Claude Gagnon, procureur de la Couronne, avait réclamé une sentence d'emprisonnement du fait que M. Tremblay avait des responsabilités.

Cependant, dès hier, Guy Tremblay en appelait du jugement qui avait été rendu par le juge Savard et il réclamait de la Cour d'appel du Québec sa mise en liberté provisoire d'ici à ce que le plus haut tribunal du Québec se prononce.

Par ailleurs, à Chicoutimi, le juge André Gauthier a donné au 17 juin le prononcé de sa sentence dans le cas de Robert Martin de Sainte-Anne-de-Beaupré et de Gilles Saint-Gelais qui avaient au cours du mois d'octobre dernier, volé des marchandises dans des chalets de Laterrière, de la Consolidated-Bathers sur la rivière Sainte-Marguerite, etc...

Les deux prévenus pourront demeurer en liberté d'ici au 17 septembre puisque le juge André Gauthier a réclamé un rapport présentenciel dans ces deux cas à la suggestion de Me Jean-Marc Lavoie.

Lavés de l'accusation

CHICOUTIMI — Les policiers Claude Gravel et Gilles Gagnon, de la sûreté municipale de Chicoutimi, ont été lavés de tout reproche par la commission de police du Québec à la suite de la plainte de brutalité logée contre eux par MM. Pierre Morrissette et Rémi Tremblay, de Chicoutimi.

Dans un jugement élaboré, le juge Jacques Coderre et le commissaire Aimé Raic de la commission de police soutiennent que le soir du 11 août, au quai de Chicoutimi, les policiers Gravel et Gagnon étaient justifiés d'intercepter l'automobiliste Michel Girard pour vérifier ses papiers.

"A cause de l'intervention de Morrissette et de Tremblay qui se mêlaient des choses qui ne les regardaient pas, qui les insultèrent et qui les empêchèrent d'exécuter leur travail, les policiers crurent bon de les amener au poste et de les incarcérer."

"Si Pierre Morrisette et Rémi Tremblay n'étaient pas intervenus, il n'y aurait eu aucun problème."

"La prépondérance de la preuve indique qu'au poste de police, les policiers ont employé la force nécessaire pour maîtriser les deux individus."

"Pour toutes ces raisons et après avoir analysé la preuve, pesé les témoignages, nous en venons à la conclusion qu'aucun reproche ne peut être fait aux policiers Gravel et Gagnon," concluent le juge Coderre et le commissaire Raic.

12 ans de pénitencier

Le juge Louis Doiron, de la Cour supérieure, juridiction criminelle, à Québec, vient de recommander à la commission de libération conditionnelle que Michel Tremblay, 23 ans, de Ste-Foy, purge un minimum de 12 ans de pénitencier pour le meurtre de la danseuse à gogo Hélène Hébert, 19 ans, originaire de St-Prime, au Lac-St-Jean. Cette recommandation a été adressée hier à la commission des libérations conditionnelles.

Le juge Doiron explique qu'étant donné que Michel Tremblay possède un certain potentiel de réhabilitation, il est très intelligent, il a cru bon de ne pas recommander à la commission de libération conditionnelle d'attendre 20 ans avant que cet organisme se penche sur le cas du meurtrier d'Hélène Hébert afin de lui accorder son congé du pénitencier après 12 ans d'incarcération. Rappelons que le jury qui a trouvé Michel Tremblay coupable de l'assassinat de la jeune danseuse il y a plus d'une semaine, avait soumis l'accusé à la clémence du tribunal.

Tremblay était donc éligible à ce moment-là à une libération conditionnelle après 10 ans d'emprisonnement. Toutefois, le juge Doiron devait décider de prendre en délibéré cette suggestion des jurés.

Et hier, le magistrat a fait savoir qu'un minimum de 12 ans de pénitencier serait suffisant dans le cas de Michel Tremblay.

On se souviendra que Michel Tremblay a abattu Hélène Hébert d'un coup de feu le 5 mai 1974, dans un boisé du rang 6, à Saint-Fortunat et avait enterré sa victime près d'un sapin. Le cadavre de la jeune fille était découvert plus d'un mois après sa disparition, soit le 8 juin 1974. Le procès de Tremblay, au cours duquel une quarantaine de personnes ont témoigné, avait duré huit jours au Palais de justice de Québec. Me André Cartier, l'avocat de Tremblay avait plaidé sur la contrainte et la menace pour tenter de faire acquitter son client, tandis que Me Jean-François Dionne qui représentait le ministère public dans cette affaire, avait fait valoir que Tremblay avait bel et bien tué Hélène Hébert et qu'il avait prémédité son geste.

Le juge Doiron et le jury devaient donc accepter la théorie de la Couronne plutôt que celle de la défense.

30 MAGASINS
POUR MIEUX VOUS SERVIR
A TRAVERS
LE CANADA.

SOLDE AVANT VACANCES

LOT DE COMPLETS
toutes saisons. Choix de teintes et pointures.
Ord. de $100 à $175. $55.55 et plus

COMPLETS POUR L'ETE
en fortrel ou polyester et laine.
Ord. de $100 à $175. $77.77 et plus

ENSEMBLE SAFARI ET CHEMISIER
Ord. de $60 à $110. $44.44 et plus

CHOIX DE COUPE-VENT
en coton, nylon et cuir.
Rabais de 20%

VESTONS SPORTS
Unis ou quadrillés. Choix de teintes et pointures.
Ord. de $55 à $90. $33.33 et plus

CHARGEX

master charge

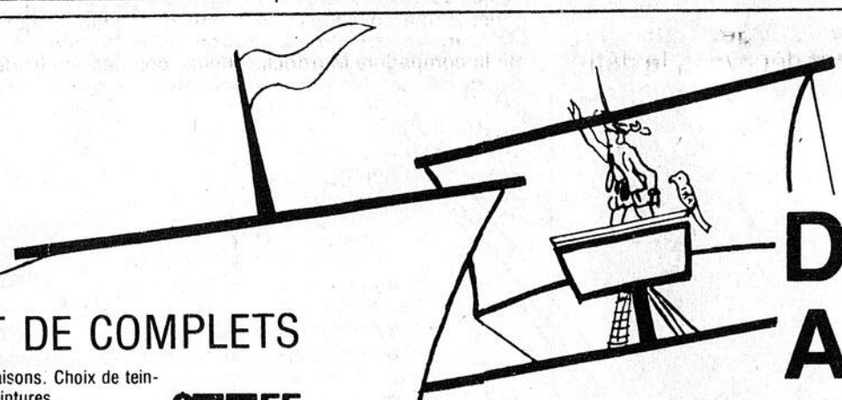

Cartier
D'UN OCEAN A L'AUTRE

CHEMISES D'ETE
à manches courtes.
Ord. de $8 à $16. $5.55 et plus

CHEMISES SPORTS
à manches longues. Unies ou à motifs.
Ord. de $10 à $25. $7.77 et plus

LOT DE CHEMISES DE TOILETTE
Manches longues ou courtes.
Ord. de $8 à $14. $5.55 et plus

LOT DE CRAVATES
(balance de lignes)
Ord.: $5.00 $2.22
Ord.: $6.50 $3.33
Ord.: $7.50 $4.44

CHANDAILS
Manches courtes.
Ord. de $6 à $18. $4.44 et plus

PANTALONS D'ETE
Ord. de $19.95 à $32.50
$15.55 et plus

LOT DE PANTALONS
Ord. jusqu'à $19.95
UN SEUL PRIX
$9.99

DE 20% A 50% DE RABAIS DANS TOUS LES MAGASINS CARTIER

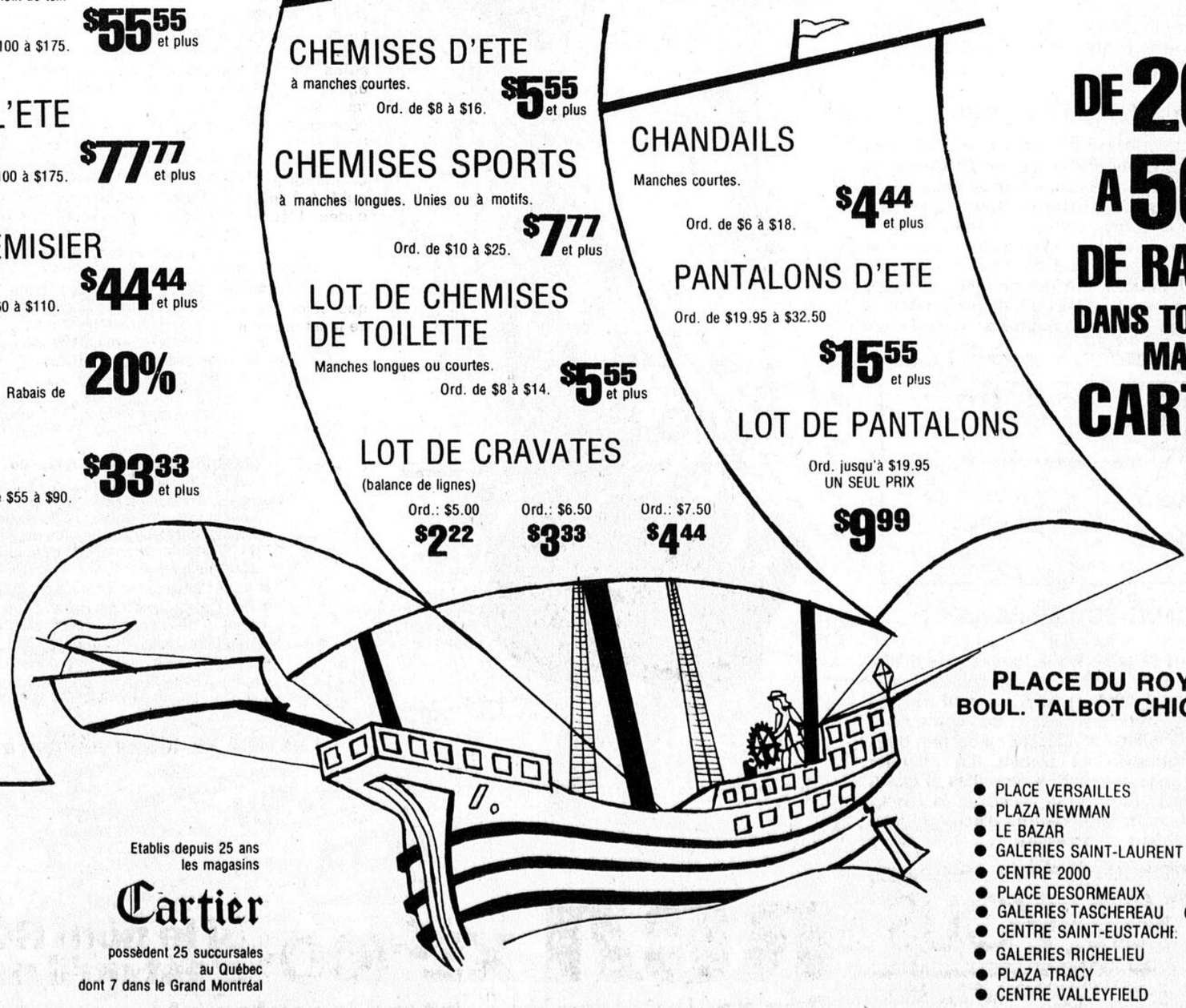

PLACE DU ROYAUME
BOUL. TALBOT CHICOUTIMI

- PLACE VERSAILLES — Montréal
- PLAZA NEWMAN — LaSalle
- LE BAZAR — Saint-Laurent
- GALERIES SAINT-LAURENT — Saint-Laurent
- CENTRE 2000 — Laval
- PLACE DESORMEAUX — Longueuil
- GALERIES TASCHEREAU — Greenfield Park
- CENTRE SAINT-EUSTACHE — Saint-Eustache
- GALERIES RICHELIEU — Saint-Jean
- PLAZA TRACY — Tracy, Sorel
- CENTRE VALLEYFIELD — Valleyfield

NOMBREUX AUTRES SPECIAUX DISPONIBLES DANS TOUS NOS MAGASINS

Etablis depuis 25 ans
les magasins
Cartier
possèdent 25 succursales
au Québec
dont 7 dans le Grand Montréal

CARTIER... A LE VENT DANS LES VOILES

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

HEUREUX SOUVENIR

Une jeune française, Martine Zaborski, vient de faire parvenir à la mairie de Chicoutimi, une photo dans laquelle elle apparaît avec Pépère Joyeux. La jolie Martine joint à cela un mémo fort significatif. Nous le livrons: "Je rapporterai en France un merveilleux souvenir de ce Carnaval de Chicoutimi, des Bûcheux, de la Cabane du Père Alex etc... et bien sûr, un souvenir inoubliable de ce formidable Pépère Joyeux, si souriant, si accueillant et si touchant. Je n'ai pu résister devant l'envie de vous envoyer cette photo. Avec toute l'affection d'une petite cousine de France" et c'est signé Martine. Que dire de plus!

SOCIETE D'ETUDE ET DE CONFERENCE

Madame Raymonde Pagé a été élue présidente régionale de la SEC du Saguenay-Lac-St-Jean, lors de l'assemblée générale de cette société. Mme Rita Guertin est vice-présidente; Lucille Vadcher, 2ième vice-présidente; Michelle St-Hilaire, secrétaire; Lucie Anger, trésorière; Charlotte Dufour, Marie Chrétien, Odette Néron, Jacqueline Lussier et Gaby Ruelland, conseillères.

CONCOURS LITTERAIRE

Roxane Néron a été la lauréate du concours littéraire de la Société d'Etude et de Conférences pour son texte "Enigme". Etudiante en secondaire IV au lycée de Chicoutimi, Roxane Néron s'est mérité $25.00. Le concours avait pour thème: "Biographie d'une femme", et Mlle Néron a choisi de parler de sa soeur, avec beaucoup d'humour et de tendresse. Deux mentions ont été données à Lynda Savard, 15 ans, pour le portrait de sa mère et à Hélène Boivin, 13 ans, pour son texte "Grand-mère et ses oeuvres.

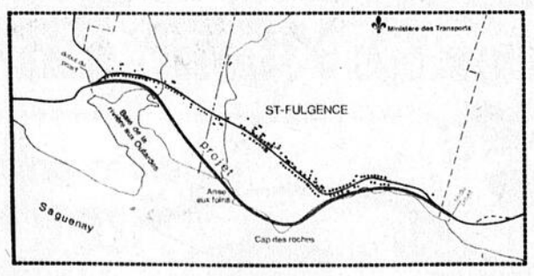

SAINT-FULGENCE

Voici le tracé de la nouvelle route que le ministère provincial des Transports entreprendra très prochainement à Saint-Fulgence, au coût de $2.5 millions. Cette route permettra de contourner complètement le village et libérera ce dernier de la circulation automobile en transit. Le chantier s'étendra sur une distance de trois milles et quart, du côté sud de la localité, au bord de la rivière Saguenay. Trois ponceaux, en tôle d'acier ondulé, seront construits sur ce parcours.

KIOSQUE OUVERT

Le kiosque Touristique de Chambord est maintenant ouvert depuis vendredi dernier, mais le matériel à distribuer ne doit entrer que cette semaine.

Cependant plusieurs dépliants sont déjà disponibles dont celui sur la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui soit dit en passant, est très bien fait.

Trois hôtesses y travaillent entre 9 heures le matin et 9 heures ou 21 heures le soir, se relayant tour à tour pour répondre aux visiteurs. Notons que plusieurs centaines de personnes s'y sont arrêtées en fin de semaine dernière, lors du long congé de la Saint-Jean.

CS DE DELISLE

Comme ce fut le cas dans les trois autres commissions scolaires du territoire Lac-Saint-Jean, dont la régionale, le président de la commission scolaire de Delisle a été réélu. Il s'agit de M. Jean Gauthier, qui sera secondé par M. Francis Lemay à la vice-présidence. Notons que ces deux hommes ne partagent pas toujours les mêmes points de vue dans le secteur Nord où ils résident.

Les trois délégués de Delisle a l'exécutif de la régionale sont MM. Arthur Lefèvre, Benoît Gilbert et Maurice Tremblay.

EN STAGE EN FRANCE

Quatorze jeunes cégepiens, vainqueurs du Concours intercollégial d'éducation économique, viennent de s'envoler vers Paris en stage d'observation de trois semaines autour du thème qui a fait le sujet de leur travail primé: "La responsabilité sociale de l'entreprise". Commandité par les Fondations régionales Artisans et la coopérative d'assurance-vie Les Artisans, le concours annuel s'adresse à tous les étudiants des cégeps; les vainqueurs se partagent des prix en argent et, grâce à la collaboration de l'Office Franco-Québécois pour la jeunesse, des stages d'observation en France. Sur la photo, de gauche à droite: M. Pierre Bernier, secrétaire général de l'Office Franco-Québécoise; Mlle Andrée Bouchard, de la rue Taché à Chicoutimi, l'une des lauréates nationales; M. Louis-Philippe Savard, directeur général, Les Artisans Coopvie, qui souhaite bon voyage à Mlle Bouchard.

ASSISTE SOCIAL

Claude Gagnon, anarchiste bien connu dans toute la région, qui a déjà mené des guerres de l'essence, et qui fut candidat à quelques élections générales, est devenu un assisté social actif. Or, depuis qu'il a pris connaissance des projets qui tendent à faciliter le retour au travail des assistés sociaux, M. Gagnon revendique pour les personnes intéressées une importance plus grande et une consultation plus systématique. Il est même question qu'une association officielle d'assistés sociaux soit fondée par ce dernier, afin de représenter ce qu'il appelle les intérêts humains des assistés sociaux. "Ce n'est pas avec de l'argent qu'on achète la dignité humaine, et le système fait bon marché de ces ressources nombreuses, dont on entend se servir quand c'est rentable, dit-il." M. Gagnon revendique en outre la responsabilité de coordonnateur de ces programmes spéciaux, voudrait qu'on lui confie ce poste, et déclare qu'il entend organiser les assistés sociaux dans une association puissante, qui fera parler d'elle.

La performance du RCA XL-100

Venez voir pourquoi les Jeux Olympiques d'été 1976 l'ont choisi!

Lorsque nous avons mis sur le marché l'appareil RCA XL-100, nous avons demandé à des experts de l'évaluer, des experts comme des cameramen professionnels et des réalisateurs de télévision canadiens. Naturellement, quand nous avons su que le comité d'organisation des Jeux Olympiques avait besoin de 3,500 télécouleurs, à l'intention des journalistes de la presse et de la télévision internationales, nous lui avons demandé de bien examiner ce que le RCA XL-100 avait à offrir.
Ils l'ont fait et il est apparu clairement que le RCA XL-100 répondait à leurs exigences, tant par la qualité de sa couleur que par sa fiabilité.
Et voici que notre télécouleur est devenu le télécouleur officiel des Jeux Olympiques d'été 1976. Vous avez donc désormais une autre raison assez convaincante de vous rendre prochainement chez votre marchand RCA.

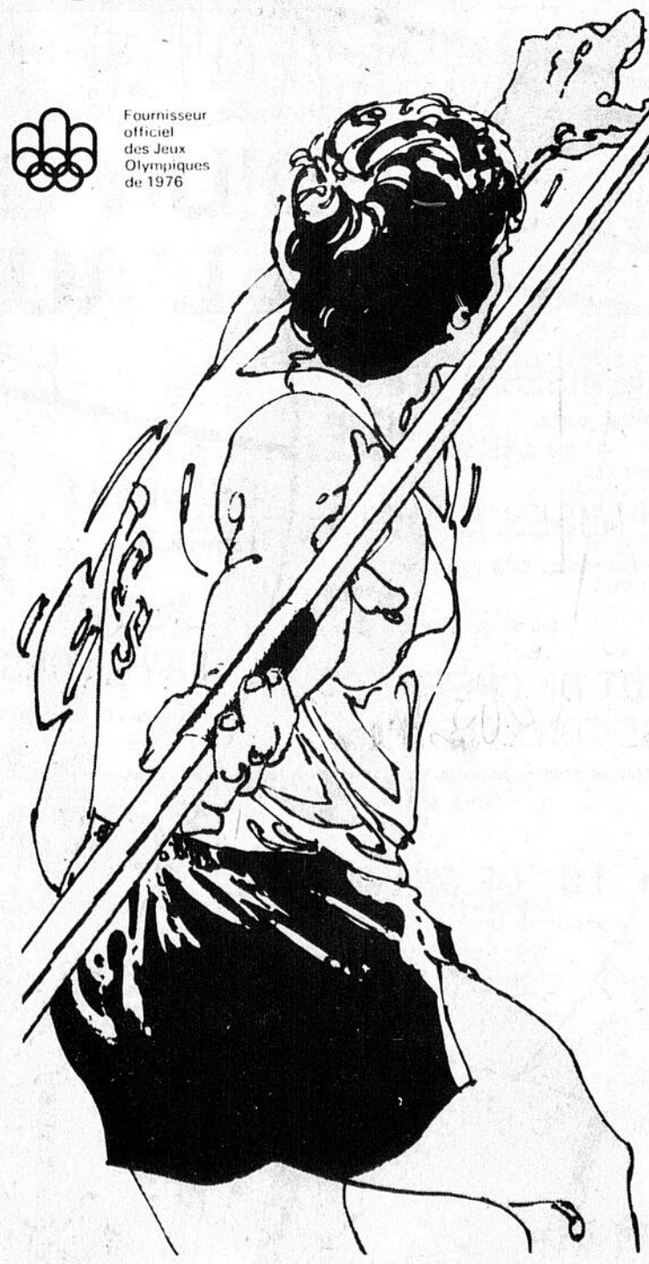

Fournisseur officiel des Jeux Olympiques de 1976

Modèle CCU 966
Console RCA XL-100 de 26"
- Ébénisterie "Comté de Grey", style traditionnel, de fini couleur noyer
- 100% transistorisé; châssis de 31,200 volts
- Lampe-écran Super AccuColor à masque noir de 26"
- Réglage automatique de la couleur, des teintes, des contrastes et de la luminosité grâce au bouton AccuMatic 4
- Entrée Cableguard pour câble
- H. 30½" L. 38¼" P. 19"

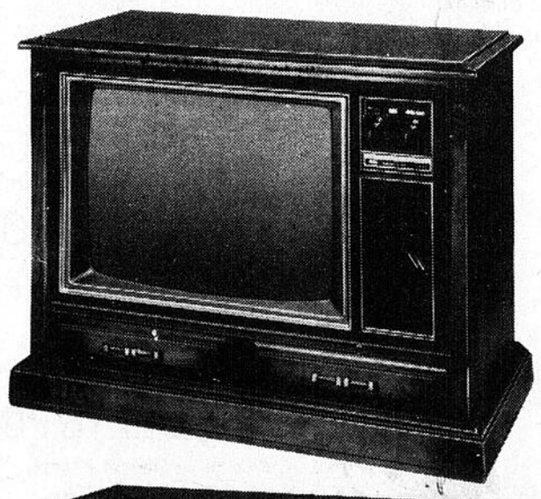

Modèle CTU 507 E-W
Modèle de table RCA XL-100 de 20"
- 100% transistorisé; châssis de 31,200 volts
- Lampe-écran Super AccuColor à masque noir de 20"
- Syntonisation électronique instantanée par AccuTouch II
- Réglage automatique de la couleur, des teintes, des contrastes et de la luminosité grâce au bouton AccuMatic 4
- Lignes modernes et fini couleur noyer sur noir et chrome granuleux
- H. 18" L. 28" P. 19½"

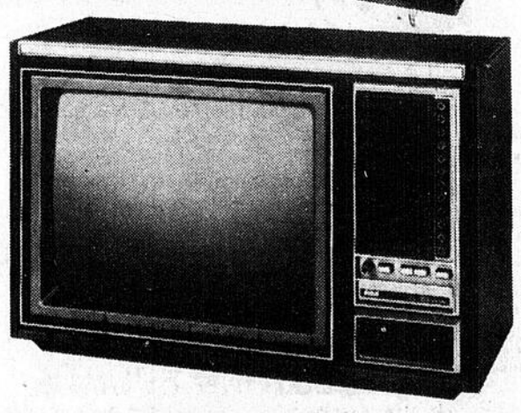

Portatifs AccuLine RCA XL-100
de 15", 17" et 20"
- Nous avons remplacé les points de couleur par des lignes de phosphore... Le résultat? Une image plus détaillée et plus brillante, avec une définition plus grande!
- 100% transistorisé; châssis de 25,000 volts
- Réglage automatique de la couleur, des teintes, des contrastes et de la luminosité grâce au bouton AccuMatic 4
- Syntonisateur rotatif transistorisé UHF/VHF
- Lignes modernes, fini couleur noyer (Le modèle illustré est le ET 396)

Les RCA XL-100 se vendent à partir de $499.00

RCA XL-100 - Si le nom RCA n'y est pas, c'est qu'il ne s'agit pas d'un XL-100.
Des couleurs vraies... et qui le resteront.

RENDEZ-VOUS

Rencontre eucharistique — Jeudi soir, à 19.30 hres, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement, rencontre eucharistique, confessions, messe et communion. Les paroissiens de Saint-Gabriel-Lalement viendront en groupe et sont tout spécialement invités. Les membres de la Garde d'Honneur et le public sont aussi invités.

A Chicoutimi

Programme de restauration à l'habitation de $2,090,000

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Un nouveau programme de "restauration à l'habitation" vient d'être mis en application, à Chicoutimi, à la suite d'une entente entre la Société d'habitation du Québec et la Cité de Chicoutimi.

Ce programme de restauration à l'habitation pour les propriétaires des secteurs boulevard Jean-Noël Tremblay et pour ceux touchés par la rénovation urbaine, permet à ceux qui seront admis à faire des travaux de rénovation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, de recevoir une subvention au montant de 25 cents du coût total.

Pour être éligible à la subvention, les conditions suivantes sont requises:

— être situé dans la zone de restauration;

— être propriétaire d'un bâtiment résidentiel;

— effectuer des réparations au montant minimum de $1,000 pour le premier logement et de $500 pour chaque autre logement dans le même bâtiment;

— effectuer les réparations exigées par le code du logement de la Cité de Chicoutimi (tous les travaux sont subventionnables).

Par ailleurs d'autres règlements s'appliquent, tels que:

— le montant maximum subventionnable est de $10,000 pour le premier logement et de $6,000 pour chaque autre logement dans le même bâtiment. (Ceci ne constitue pas le montant de la subvention.

Vous devez calculer 25 pour cent pour la subvention maximum);

— une seule subvention est accordée par bâtiment restauré;

— si vous effectuer des travaux vous-même, vous pouvez calculer votre temps;

— la subvention est accordée sur présentation des factures des travaux exécutés;

— le programme s'étend sur une période de cinq ans;

— la subvention est accordée lorsque tous les travaux sont complétés;

— un permis de construction est exigé.

Les résidents des secteurs boulevard Jean-Noël Tremblay et à l'intérieur du programme de la rénovation urbaine doivent s'inscrire au programme de restauration avant de débuter tous travaux. Le bureau de la restauration effectuera par la suite une inspection de la propriété à restaurer. Suivra un avis du bureau de la restauration décrivant les travaux exigés par le code du logement.

Le propriétaire fera parvenir au bureau de la restauration une description et un estimé des travaux projetés et devra se procurer un permis de construction du service d'urbanisme de la cité. Avant de débuter les travaux, il devra faire parvenir la date du début des travaux de restauration et quand ceux-ci seront terminés, il devra faire parvenir au bureau, les factures des travaux.

Une seconde inspection de la propriété sera faite par les responsables du bureau de la restauration qui aura alors à faire parvenir au propriétaire un avis attestant la réalisation des travaux exigés. Et le bureau de la restauration prendra les mesures nécessaires pour l'obtention de la subvention.

Exemples

Si un propriétaire a une maison à un logement et qu'il fait effectuer le minimum de réparation, qui est de $1,000, il recevra $250 en subvention. Si les travaux de rénovation atteignent le maximum de $10,000, le montant alloué en subvention sera de $2,500.

Pour un propriétaire qui a une maison de deux logements, s'il effectue le minimum de réparation pour le premier logement, soit $1,000 et $500 pour le second, il reçoit $250 de subvention pour le premier et $125 pour le second. Si le montant des réparations atteignait le maximum, pour le premier logement, soit $10,000 et $6,000 pour le second, la subvention totalisera $4,000.

La Cité de Chicoutimi, pour le seul secteur du boulevard Jean-Noël Tremblay, touchera 375 logements tandis que pour celui du secteur de la rénovation urbaine, elle pourra restaurer 120 maisons, ce qui représente 250 logements. Dans cette phase, le montant est prévu à l'intérieur de la rénovation urbaine.

Dans le secteur du boulevard Jean-Noël Tremblay, le programme de restauration de l'habitation, prévu pour cinq ans, représente $2,090,000. La participation par la Société d'habitation du Québec est de $261,250 et à cela s'ajoute la somme de $104,500, pour les frais d'administration. Le coût défrayé par la Cité de Chicoutimi est identique à celui de la SHQ, soit $365,750 pour chacune des deux parties en cause.

A date, le bureau de la restauration, situé à l'hôtel de ville de Chicoutimi, a reçu une trentaine de demandes de la part de propriétaires des secteurs du boulevard Jean-Noël Tremblay et de la rénovation urbaine. On ne s'attend pas que le projet soit à son plein rendement avant quelques mois, en raison de la difficulté à trouver de la main-d'oeuvre, mais on est optimiste sur les résultats de ce programme qui permettra de donner un nouveau visage à deux secteurs qui revaloriseront le quartier ouest, de Chicoutimi.

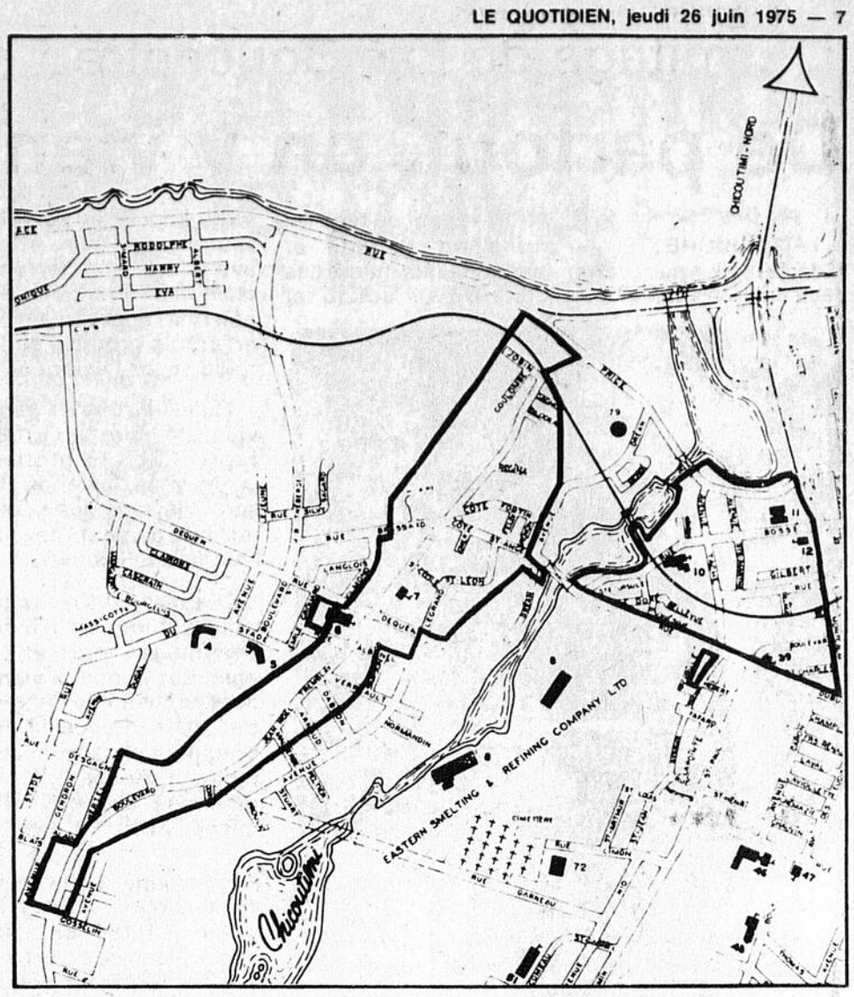

RESTAURATION DE DEUX SECTEURS — Les parties encadrées représentent les deux secteurs touchés par le programme de restauration à l'habitation de la Cité de Chicoutimi, en collaboration avec la Société d'habitation du Québec.

Nouveau procès de 4 motards

La Cour d'Appel du Québec vient d'ordonner un nouveau procès dans le cas de 4 motards de Chicoutimi. En effet, Marcel Girard, 22 ans, Jean-Paul Lavoie, 24 ans, Robert Linteau, 22 ans et Michel Laferrière, 20 ans, qui avaient été accusés du meurtre de Clément Emond, célibataire de 46 ans, domicilié au 27, rue Notre-Dame à Laterrière, devront vraisemblablement retourner devant leurs paires dans quelques mois d'ici. Rappelons que M. Emond avait été retrouvé sans vie le 13 octobre 1972 à l'intérieur du local des motards Les Cosaques à Chicoutimi.

Rappelons également que le juge Roger Chénard qui présidait au procès des 4 motards avait recommandé au jury d'acquitter les accusés à cause d'une absence totale de preuves. Me Claude Gagnon, qui représentait le ministère public dans cette affaire, en avait immédiatement appelé du verdict rendu par le jury et la Cour d'Appel vient de décider qu'un nouveau procès doit avoir lieu dans le cas de la mort violente de M. Clément Emond.

Les avocats des accusés Me André Cartier, Me Bernard Lapointe, Me Jean-Marc Lavoie et Me Claude Vaillancourt ont l'intention de s'adresser à la Cour Supérieure du Canada afin que la présente décision de la Cour d'Appel soit rejetée.

Plan de développement
de l'enseignement des langues

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT DES MAÎTRES DE FRANÇAIS, LANGUE MATERNELLE

Le programme de perfectionnement des maîtres de français, langue maternelle, annoncé par le ministère de l'Éducation dans le cadre du Plan de développement de l'enseignement des langues, débutera à l'automne 1975.

Ce programme hors-campus sera dispensé par:
- l'Université Laval
- l'Université de Montréal
- l'Université de Sherbrooke
- l'Université du Québec

Ce programme de perfectionnement, sanctionné par un certificat, comporte trente (30) crédits qui se répartissent sur une période maximum de trois (3) ans. Il s'adresse:
- à l'instituteur régulier légalement qualifié par un brevet d'enseignement, qui est à l'emploi d'une commission scolaire et qui:
  - à l'élémentaire, enseigne le français, langue maternelle, à titre de titulaire ou de spécialiste;
  - au secondaire, enseigne le français, langue maternelle, à au moins trois (3) groupes d'élèves.

Les frais de scolarité, payés par les candidats, leur seront remboursés par la Direction générale de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation et des allocations sont prévues, dans certains cas, pour les déplacements et le séjour.

Les enseignants qui désirent plus de renseignements sur ce programme, feront parvenir le coupon à l'adresse indiquée.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Service général des Communications

Monsieur Yvon Sirois
Coordonnateur du P.P.M.F.
D.G.E.S. — Ministère de l'Éducation
Édifice «G», 20e étage
1035, rue de la Chevrotière
Québec

Veuillez s.v.p. me faire parvenir la documentation annoncée sur le P.P.M.F.

NOM: .....

ADRESSE PERSONNELLE: .....

.....

COMMISSION SCOLAIRE: .....

la Baie D'HUDSON
CARRE DAVIS ARVIDA

Vous pouvez compter sur nous:
qualité
bons prix
satisfaction

VENTE COMPTEZ SUR NOUS — 26 - 27 - 28 JUIN

DIVERS
Caméra Polaroid ZIP, Régulier: $15.95, spécial: $11.93
Caméra Polaroid "Square Shooter 2", Régulier: $35.95, spécial: $24.93
Tente "Gaspé" de Woods, 7' X 8' X 6', régulier: $79.98, spécial: $67.44
Tente "Touriste" de Woods, 7' X 7' X 5½', régulier: $49.95, spécial: $42.44
Tondeuse gazoline "Baycrest" 3 H.P., régulier: $99.95, spécial: $88.44
Brouette en métal, capacité 1 vge cube, régulier: $18.95, spécial: $14.88
Bicycle enfant, convertible, vert, régulier: $49.95, spécial: $37.88
Valise et sac de voyage 20% d'escompte
Soulier de toile pour toute la famille, 15 à 30% d'escompte
Jeans Lee, Homme, pointure 26 à 38, régulier: $15.95, spécial: $13.29
Tous les chandails "Mon tricot", 15% d'escompte
Jeans de velour homme, spécial: $7.39
Baycrest T-shirts, blanc, régulier $2.00, spécial: $1.49
Pyjamas hommes, pointure S.M.L. XL., régulier: $10.00, spécial: $8.19

MEUBLES
TV couleurs 20" transistors, $429.95
TV couleurs, 14" transistors, $369.95
TV couleurs 10" transistors AC-OC, $379.95
TV noir & blanc 12" transistors, AC-OC, $139.95
Sets de cuisines en chrome réduit de 15%
Choix de lampes réduit jusqu'à 50%
Choix de tables de salon, réduit jusqu'à 50%
Plusieurs ensembles de salon réduits jusqu'à 30%

RAYON DE LINGERIE POUR LA MAISON
Couvertures "Baymart" gr. 72 X 84, spécial: $6.97
Serviettes de plage, spécial: $2.77
Oreillers en caoutchouc mousse, spécial: $3.33
Serviettes de bain, spécial: $1.88

RAYONS POUR DAMES
Chemises imprimées pour dames, spécial: $2.88
Blouses en tricot pour dames, manches longues, imprimées. Spécial: $6.88
Pantalons pour dames, 100% polyester, grs: 10 à 20 ans. Spécial: $5.00
Blazers en gabardine, Spécial: $15.88
Lots de robes de la saison REDUIT DE 50%

RAYON POUR ENFANTS
JACKETS en nylon avec capuchon, gr. 4 à 6X, spécial: $3.33
SHORTS EN DENIM POUR GARCONNETS, spécial: $1.88
T-SHIRTS en tricot, gr. 4 à 6X, spécial: $2.19
Jackets en nylon, avec capuchon, gr. 7 à 14 ans, spécial: $2.88

COUCHES en papier "Pampers", paquet de 30, naissance, $1.97
paquet de 15, jour $1.27
paquet de 30, jour $2.27
paquet de 18, nuit $1.27
paquet de 12, toddler $1.47
CULOTTES en plastic, paquet de 5, spécial: $0.99
PYJAMAS en ratine pour bébé, spécial: $2.99

L'Ermitage de Lac-Bouchette

De partout, on y vient en pèlerinage

par Guy Fournier

LAC BOUCHETTE — L'an dernier, nous avons reçu environ 250,000 pèlerins, venant de tous les coins du Canada et quelques-uns même des Etats-Unis. Jusqu'ici cette année, et pour le seul mois de juin, nous avons reçu et recevrons environ 115 autobus de pèlerins appartenant à différents groupes de la région et de l'extérieur".

Le père Viateur Pleau, âme dirigeante du monastère et de toute l'organisation qui entoure l'Ermitage Saint-Antoine de Lac-Bouchette.

Qu'est-ce que les gens viennent faire à l'Ermitage Saint-Antoine, avons-nous demandé au père Viateur Pleau, directeur général de ce haut lieu religieux?

D'abord, l'Ermitage est avant tout un lieu de pèlerinage et surtout de paix. Les gens qui viennent ici, viennent dans le but de se recueillir et pour trouver cette même paix, ajoutera-t-il au cours de ce début de conversation.

Mais il y a plus qu'une visite des lieux, confirme un fait; il s'agit là d'un véritable trésor d'oeuvres d'art, et en parcourant les sous-bois qui entourent les différentes installations physiques de l'ensemble de ce très vaste complexe, on découvre des choses insoupçonnée, comme ce chemin de la Croix grandeur nature, sculpté dans la pierre et dont le cheminement commence à quelques pas de la grotte naturelle, (aussi une véritable oeuvre d'art) pour grimper une colline qui conduit à la dernière station, qui représente la mise au tombeau du Christ.

Inauguré en 1921, le 29 juin, par Mgr Larouche, curé de la cathédrale du diocèse, ce même Chemin de la Croix a demandé beaucoup de soin et tout au cours des années, on a su lui conserver un aspect et une solidité qui honorent tous ceux qui ont veillé à son entretien depuis ces quelque 54 ans.

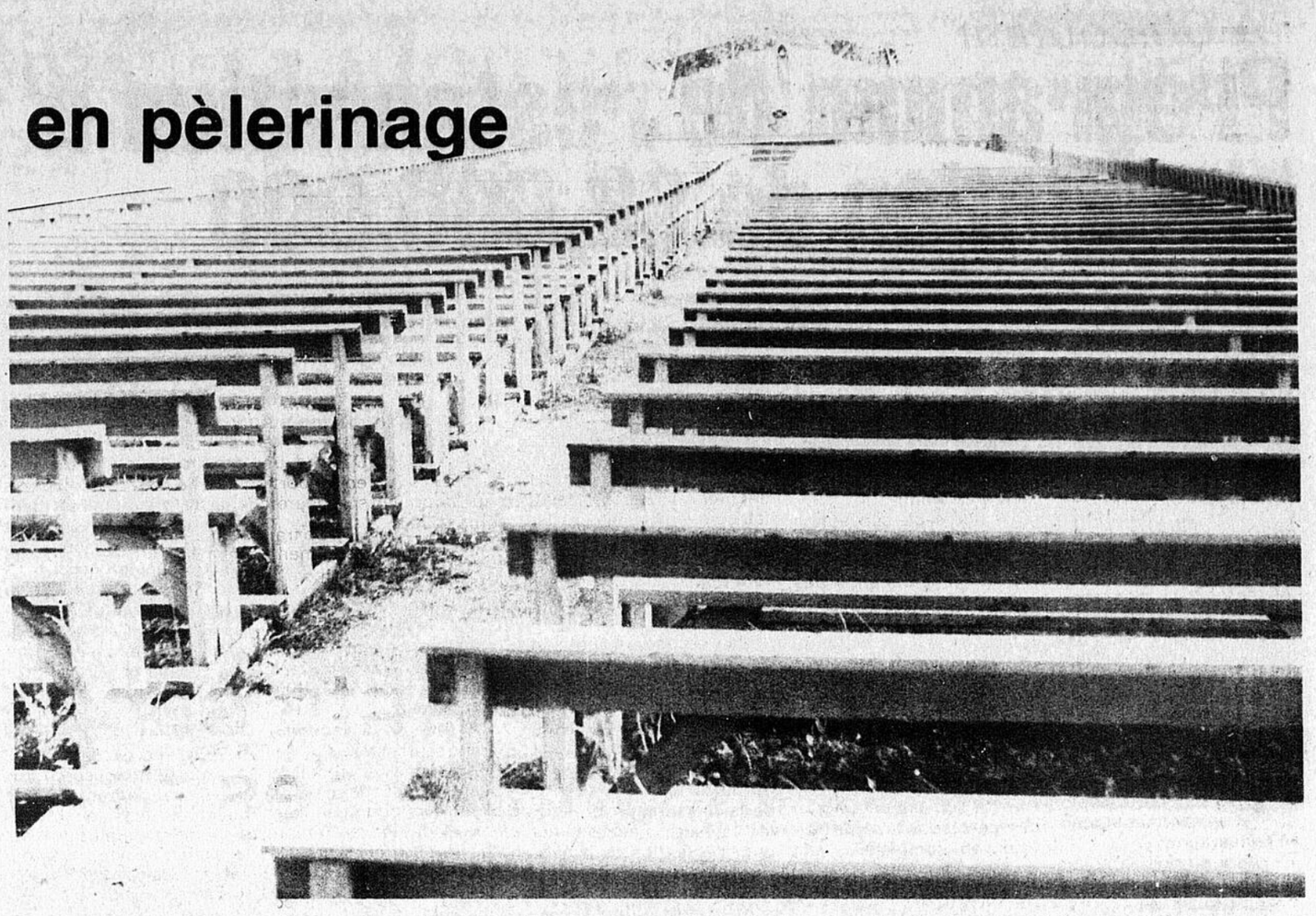

2,000 PLACES — Cette chapelle extérieure, où l'on célèbre couramment la messe peut accueillir pour la même cérémonie 2,000 pèlerins assis.

Mais il y a plus à l'Ermitage, qui fête cette année ses cinquante années de fondation. Par exemple, cette magnifique chapelle en plein air, à proximité du lac, et où l'on peut accueillir 2,000 visiteurs en même temps.

On y récite la messe chaque fois que la température le permet, et le décor est vraiment magnifique.

Notons aussi que c'est l'abbé Elzéard DeLamarre qui a fondé en quelque sorte ce lieu de pèlerinage, et ce en 1907.

Les Capucins, à la demande de l'évêque du diocèse, Mgr Michel T. Labrecque, prenaient la relève en 1925, ce qui signifie le jubilé d'or de cette année, qui sera d'ailleurs marqué par plusieurs manifestations spéciales dont nous aurons sans doute l'occasion de reparler.

Mais pour conclure, on se doit d'ajouter que l'esprit religieux demeure profondément enraciné chez la grande majorité des gens, puisque selon les prévisions de la direction de l'Ermitage, on dépassera amplement le nombre des pèlerins atteint l'année dernière.

Ce qui signifie à toute fin pratique que le Sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes de Lac Bouchette a plus que sa raison d'être dans un milieu où les changements et l'évolution tendent constamment vers le matérialisme.

UN CHEMIN DE CROIX UNIQUE — Ces quelques stations du chemin de la croix de Lac-Bouchette font partie de ce haut-lieu religieux depuis 1921, année de leur inauguration. Notons que chaque station (il y en a quinze) a été sculptée dans la pierre et est grandeur nature, ce qui rend encore plus impressionnante la visite de ce sentier commémorant le cheminement du Christ vers le Golgotha.

CETTE SEMAINE DANS

minute

- GILLES TREMBLAY, UN DISC-JOCKEY QUI A FOI EN LA JEUNESSE.
- LES SOIREES A L'HOTEL, UNE HABITUDE QUI FAIT PARTIE DE NOS MOEURS.
- DOSSIER: LES "NOUVEAUX COUPLES" EN TRAIN DE CHANGER LES BASES DE LA SOCIETE TRADITIONNELLE.
- ENTREVUE EXCLUSIVE AVEC UNE PROSTITUEE.
- HOROSCOPE: QUE RESERVE L'AVENIR A ROBERT MENARD.

minute

Sears

En vente jeudi seulement

ENSEMBLE DE RATINE

Rég.: $6, $8 et $9

SPEC.:

3.99

5.33

5.99 CH.

Ensemble "Short" et bain de soleil de ratine, extensible, si facile d'entretien. Choix de couleurs, dans les tailles 5/6 à 15/16.

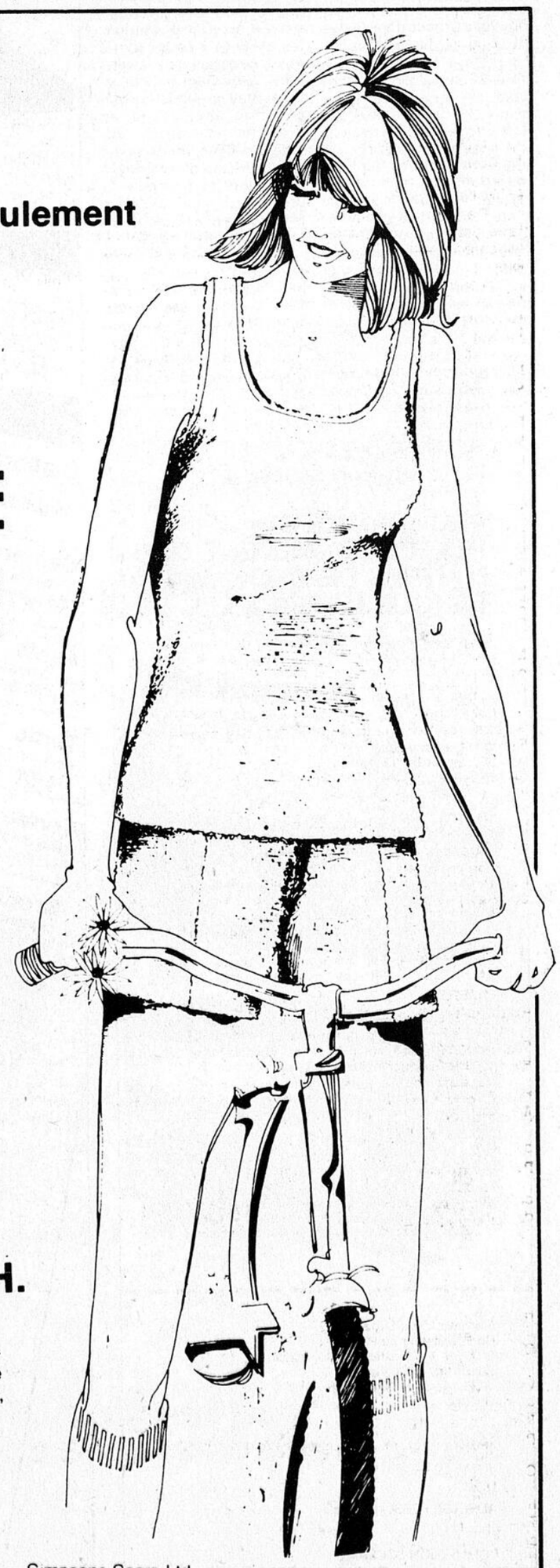

Sears — Jeune Boutique (Rayon 19)

Simpsons-Sears Ltd

QUEBEC EN BREF

STAR — EXTRA

MONTREAL (PC) — Les 450 grévistes du "Star", ont publié, mercredi, la première édition d'un hebdomadaire appelé "Montréal Extra".

M. Richard Lévesque, porte-parole du groupe, a déclaré que l'expérience était un succès et qu'on allait probablement, d'ici peu, mettre le journal en vente deux et même trois fois par semaine.

"Nous avons dû refuser de la publicité, a précisé M. Lévesque, parce que nous n'avions pas d'espace".

Les employés de la rédaction, de la circulation et de la livraison du quotidien de langue anglaise sont en grève depuis le 31 mai dernier. Ils sont membres de la Guilde des employés de journaux.

Le président du "Star", M. W.A. Goodson, a annoncé que le conciliateur provincial Yvan Blais rencontrerait les parties aujourd'hui, à la suite de l'échec des négociations.

Le syndicat réclame une hausse salariale de 20 pour cent, dans un contrat d'un an, mais la compagnie offre 17 pour cent, sur une période de 18 mois.

ACCIDENT

MONTREAL (PC) — Un ouvrier a trouvé la mort, mercredi, dans une chute du 14e étage d'un édifice en démolition.

De ses deux compagnons, qui se trouvaient sur le même plancher qui a croulé, l'un a été blessé légèrement et l'autre n'a rien eu.

La victime est Pierre Tremblay, 27 ans. Le blessé, qui a été retenu pas une ceinture de sécurité, est Rosaire Turgeon, 36 ans.

Les trois ouvriers sont à l'emploi de la société de démolition Theodori.

LA ST-JEAN

PARIS (AFP) — Les Québécois de Paris et leurs amis ont célébré, mercredi soir, au Palais des congrès, la Saint-Jean, fête nationale des Canadiens-français.

Le programme comprenait quatre parties: un tirage spécial de la St-Jean de la Loterie nationale, un spectacle québécois avec le concours du chanteur Jacques Labrecque, du violoneux Jean Carignan et de la gigueuse Claudette Hémont, l'embrasement sur la place de la porte Maillot d'un feu de la Saint-Jean, puis un grand bal populaire.

Ces festivités se sont déroulées en présence du ministre des Affaires culturelles du Québec et de Mme Jean Hardy, du secrétaire d'etat français à l'Economie et aux Finances Christian Poncelet, du président du Conseil de Paris, M. Bernard Lafey, et du délégué général du Québec et de Mme Jean Chapdelaine, ainsi que d'une très nombreuses assistance où prédominaient les jeunes, qui ont, dans une joyeuse ambiance, dansé tard dans la nuit.

POMPIERS — REQUETE

MONTREAL (PC) — La ville de Montréal a demandé à la Cour supérieure, mercredi, de réviser une décision arbitrale qui annule la suspension de centaines de pompiers l'an dernier.

Dans sa requête, la ville prétend que l'arbitre, M. Roland Tremblay, a dépassé sa compétence en rendant ce jugement, qui l'oblige à rembourser $152,000 à 993 pompiers.

Les suspensions avaient été imposées à la suite d'actes de vandalisme dans plusieurs casernes, au cours de négociations pour une nouvelle convention collective de travail.

Le différend avait dégénéré en une grève de trois jours, donnant naissance au fameux "week-end rouge", qui vit brûler des dizaines de maisons à Montréal.

Sous la pression du gouvernement provincial, les pompiers ont finalement signé un nouveau contrat, portant leurs salaires annuels de $12,000 à $14,750.

MANIFESTATION

MONTREAL (PC) — Environ 150 personnes, pour la plupart des grévistes de la compagnie Domtar, ont manifesté, mercredi, derrière la prison provinciale de la rue Parthenais, à Montréal, pour réclamer la libération des quatre grévistes de la United Aircraft incarcérés en rapport avec l'occupation de l'usine aéronautique, le mois dernier.

Le président du Syndicat montréalais des postiers, M. Marcel Perreault, a particulièrement dénoncé à cette occasion, le fait qu'André Choquette, un des quatre prisonniers, soit incarcéré à part de ses camarades.

Le secrétaire-général de la CSN, M. Jean Thibeault, a lui aussi dénoncé ces emprisonnements, en ajoutant que ces quatre grévistes étaient "en dedans même s'ils n'ont pas trafiqué de charogne, eux", a-t-il dit en se référant à l'inaction gouvernementale à la suite du scandale de la viande avariée.

Les employés de Domtar, à l'origine de cette manifestation, sont en grève depuis 14 semaines. Ils demandent de rattrapper les salaires payés dans d'autres industries d'emballage, comme la Krugger ou la Standar Box, soit l'équivalent d'une augmentation de $1.50 l'heure pour un contrat d'un an.

JUGES — AUGMENTATION

QUEBEC (PC) — Le nombre de juges québécois augmentera de 16 prochainement.

Le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, a déposé mercredi à l'Assemblée nationale un projet de loi en ce sens.

Il y aura sept juges supplémentaires à la Cour supérieure, dont six à Montréal, et un à Québec. Le nombre de juges de la Cour supérieure passera ainsi à 104.

D'autre part, le nombre de juges de la Cour des sessions de la paix passera de 58 à 61 et celui de la Cour provinciale de 138 à 144.

Le projet de loi 53 déterminera également des modifications mineures de frontières pour certains districts judiciaires du Québec.

RAMPE TEMPORAIRE

ILES-AUX-COUDRES (PC) — Le gouvernement fédéral consacrera une somme de $400,000 à la construction d'une rampe de débarquement temporaire à l'Ile-aux-Coudres.

En annonçant cette décision, le député libéral de Charlevoix aux Communes, M. Charles Lapointe, a précisé que les travaux pourraient probablement débuter à la fin du mois d'août pour être complétés environ trois mois plus tard.

Une partie du quai de Saint-Bernard de l'Ile-aux-Coudres s'est effondrée le printemps dernier.

Depuis lors, l'accès au quai est interdit aux camions pesant plus de cinq tonnes et le ministère québécois des Transports a dû mettre en service un aéroglisseur pour assurer leur transport entre l'île et Saint-Joseph-de-la-Rive.

Aucune décision n'a toutefois été prise quant à la construction d'un nouveau quai.

Cournoyer modifiera à l'automne la loi des accidents de travail

par Bernard Racine

QUEBEC (PC) — Des modifications majeures seront apportées l'automne prochain à la Loi des accidents du travail, a annoncé hier à l'Assemblée nationale le ministre du Travail Jean Cournoyer.

Lors de cette "révision fondamentale et globale", la Commission des accidents du travail, composée de cinq commissaires, sera réformée de façon à inclure des représentants syndicaux et patronaux à titre de commissaires et non pas seulement à titre consultatif, a révélé le ministre.

M. Cournoyer, qui terminait le débat en deuxième lecture du bill 52, prévoyant des indemnités aux travailleurs atteints de silicose et d'amiantose, a affirmé que cette révision était déjà commencée.

Mais il a soulevé la possibilité que "pour une raison ou une autre", il ne soit pas "l'auteur du prochain projet de loi" sur la CAT.

Le projet de loi prévoit une double indemnité pour les travailleurs des mines atteints de silicose et d'amiantose. D'abord, une indemnité forfaitaire établie en proportion de l'âge du travailleur et de son degré d'incapacité permanente.

Un travailleur affligé d'une incapacité permanente de 100 pour cent recevrait une indemnité de $30,000 s'il est âgé de 18 ans, de $13,038 s'il est âgé de 60 ans. Il recevrait de plus une indemnité complémentaire équivalant à 90 p.c. de son revenu net disponible.

M. Cournoyer a convenu avec le député de Johnson et ancien ministre du Travail Maurice Bellemare que le système constituait une discrimination envers les autres travailleurs accidentés.

Il n'y a pas de raison de traiter un autre accidenté du travail de façon différente de celle dont on va traiter les travailleurs atteints d'amiantose, a-t-il convenu. Mais attendre de réviser toute la loi risquerait de prolonger le conflit de l'amiante, a-t-il dit.

Le député péquiste de St-Jacques Claude Charron a blâmé M. Cournoyer de n'avoir pas révisé cette loi plus tôt, au cours des cinq années qu'il a passées au ministère du Travail. La loi présentée a du sens et de l'allure, mais elle n'est pas bonne, a-t-il dit.

Il est possible qu'un travailleur actuellement bénéficiaire d'une subvention de la CAT se retrouve avec moins d'argent après que cette loi aura été adoptée.

"C'est une loi qui a été bâclée, il fallait faire quelque chose avant la fin de la session."

Le PQ n'a pas réussi à reporter à une semaine l'étude article par article de la loi. La loi a été adoptée sans opposition en deuxième lecture, le PQ se réservant l'option de voter contre son adoption en troisième lecture s'il ne réussit pas à y apporter des amendements.

La commission parlementaire du travail a commencé en veillée l'étude du bill article par article.

Le PQ tente sans succès d'élargir la Charte des droits de l'homme

QUEBEC (PC) — L'Opposition n'a pas réussi hier, lors de l'étude en commission de la charte des droits de l'homme, à faire ajouter l'âge et les tendances sexuelles aux situations particulières pouvant susciter la discrimination.

L'Opposition a aussi tenté sans succès de faire inscrire dans cette loi, le principe que toute personne "a droit, sa vie durant, à son identité", ce qui aurait permis aux femmes de conserver leur nom en contractant mariage.

Le bill 50 — Charte des droits et libertés de la personne — enfreint toute discrimination basée sur huit situations: la race, la couleur, le sexe, l'état civil, la religion, les convictions politiques, la langue ou l'origine ethnique, nationale ou sociale.

Une commission parlementaire étudiait article par article ce projet de loi auquel le ministre de la Justice Jérôme Choquette a dit avoir apporté "nombre d'amendements de grande importance" depuis sa version originale, l'automne dernier.

Deux retraits

Le chef de l'Opposition Jacques-Yvan Morin a admis que certaines de ces modifications étaient "intéressantes et qu'elles allaient "dans la bonne direction".

Il a cependant souligné l'abandon de deux articles qu'il jugeait importants. L'un prévoyait que toute personne avait droit à la jouissance paisible et à la libre disposition de ses biens; l'autre, que toutes les personnes étaient égales devant la loi.

M. Choquette a expliqué que l'article sur le droit de propriété avait été retiré parce que la législation gouvernementale met très fréquemment en cause le droit de propriété traditionnel auquel on reconnaissait un caractère sacré au 19e siècle.

Ce droit fait de plus en plus l'objet de réglementations et de limites imposées par l'Etat. a-t-il dit.

C'est pour cette raison que le droit de propriété n'a pas été inclus comme un droit fondamental dans la charte.

Ce sont des raisons du même genre qui ont fait retirer du projet de loi l'article sur l'égalité de tous devant la loi, un principe qui n'est plus vrai, a dit M. Choquette.

Inégalités modernes

Le ministre a souligné qu'il fallait faire une distinction entre ce principe et celui de l'égalité de tous devant les tribunaux, principe qui reste vrai.

De nos jours, a dit M. Choquette, une large partie des lois d'un Etat moderne constituent ou créent des inégalités devant la loi.

"Les gouvernements modernes sont constamment obligés de légiférer pour favoriser certains groupes qui subissent l'effet de la libre concurrence ou de la libre action des agents économiques ..."

Il en résulte "une inégalité de fait qu'il s'agit de rétablir" par des lois qui donnent à certains groupe des moyens de résister à l'action sans contrôle du marché économique, a-t-il ajouté.

M. Choquette a expliqué que cette charte ne sera pas "simplement un énoncé de principes plutôt vagues et généraux qu'on se chargera de violer à chaque occasion".

Il ne s'agit pas d'un simple énoncé de principes comme la charte des droits de l'homme adoptée par les Nations unies, mais d'une loi contenant des principes qui recevront une large application.

Et c'est pourquoi il faut faire "preuve d'une certaine réserve dans les énoncés" qu'elle contiendra, a expliqué le ministre.

L'étude du bill s'est poursuivie en soirée.

Epidémie d'évasions

MATANE (PC) — Pendant que la Sûreté du Québec poursuivait ses recherches pour retrouver cinq des six évadés de la prison de Baie-Comeau, quatre autres détenus réussissaient à s'échapper de la prison de Matane, à 240 milles au nord-est de Québec.

La Sûreté du Québec rapporte que la dernière évasion s'est produite en fin de soirée, mardi.

Les fugitifs ont été identifiés comme étant Carol Desrosiers et Serge Bélanger, tous deux âgés de 20 ans, de Mont-Joli, Serge Marquis, 25 ans, de Rimouski, et Charles-Aimé Lévesque, 23 ans, de Mont-Joli.

Desrosiers et Bélanger s'étaient déjà évadés du palais de justice de l'endroit, le 4 juin dernier, après que leur procès pour vols et assauts eut été remis à une date ultérieure.

Tous deux avaient été re-Bélanger avait été blessé d'un coup de feu à une main par un gardien et il porte un plâtre.

Quant à Marquis et Lévesque, ils purgeaient des peines pour vols.

Alerte

Selon la police, les quatre individus se sont enfuis vers 22h10, après avoir ligoté leur gardien. L'alerte a été lancée vers 23h45 quand ce dernier est parvenu à se dégager de ses liens.

Pendant ce temps, sur l'autre rive du Saint-Laurent, la police capturait l'un des six détenus qui s'étaient évadés, lundi soir, de la prison de Baie-Comeau.

Les cinq autres étaient toujours au large, mercredi matin. Parmi eux, se trouvent les trois individus qui avaient été appréhendés en rapport avec le vol de plus de $1 million commis à Manic-3, jeudi dernier.

Tricofil sollicite les syndicats

SAINT-JEROME (CP) — Les ouvriers de l'usine Tricofil, de Saint-Jérôme, l'ancienne firme Regent Knitting qui a été reprise en mains par ses travailleurs, doivent vendre pour $29,400 en capital-actions dans les plus brefs délais s'ils veulent commencer leur production 75-76 en septembre prochain.

C'est le président du conseil d'administration de Tricofil et résident du syndicat des 350 travailleurs-actionnaires, M. Paul-André Boucher, qui a lancé cet appel, mercredi, dans le but d'inciter les syndicats locaux et les milieux d'affaires à souscrire du capital-actions dans cette nouvelle formule autogestionnaire, comme l'ont déjà fait les syndicats des enseignants et des étudiants.

Tout cela parce que la Société de développement industriel (SDI) consent à prêter à la compagnie une première somme de $100,00 à la condition qu'il y ait déjà $100,00 d'investis par le public et les ouvriers. La part des ouvriers de l'usine de $50,000 a été déposée tel que l'exigeait la Commission des valeurs mobilières avant d'émettre des actions privilégiées dont le capital autorisé est de $600,000.

Sears

Revêtement d'aluminium horizontal climatique

Isolant de polyuréthane.
Planche de fond non nécessaire.
Protège et embellit votre maison. #13801

Modèle vertical
Le 100 pi. ca., non installé. #13802

Pour plus d'informations, consultez notre représentant, **Jean-Eudes Fortin.**
TEL.: 549-8240 LOC. 242

Clôture à maillons
Grillage à maillon en acier galvanisé, calibre 13. Un rouleau mesure 36" de haut x 50' de long. #92 221.
21.99

Clôture à maillons
Même modèle que précédent en acier de calibre 11. Un rouleau mesure 48" x 50' de long. #92 235.
39.99

Grillage recouvert vinyle
Modèle semblable au précédent, mais recouvert de vinyle, acier de calibre 9. Un rouleau mesure 48" x 50' de long. #92 255.
59.99

Clôture en acier
Clôture décorative ne requérant pas d'entretien. Choix de hauteurs 5 ou 6'. Fabrication d'acier galvanisé ou fini scellé acrylique cuit au four. Ton brun foncé ou blanc
8.23 (pi. linéaire) 5' haut.)

Matériaux de construction — (Rayon 64)

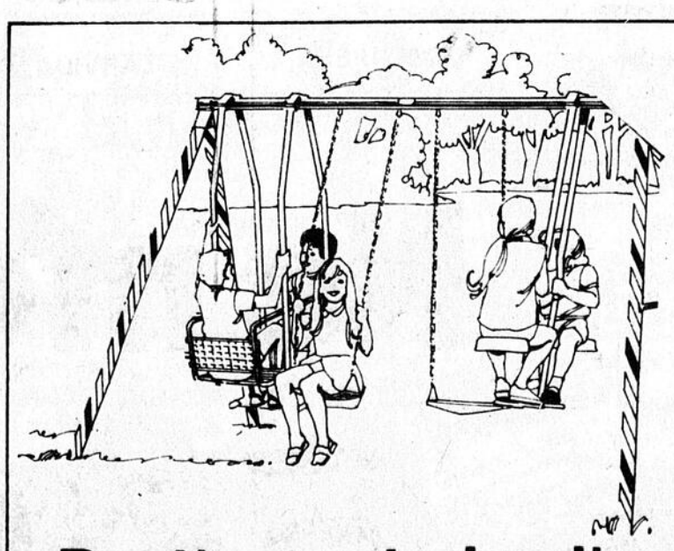

Portique de jardin
Rég.: $62.99
52.99 ens.
Construction robuste comprenant: 2 bancs, 1 cheval pour 2 enfants, et un banc pour 2 enfants, sans glissoire. #24 502.

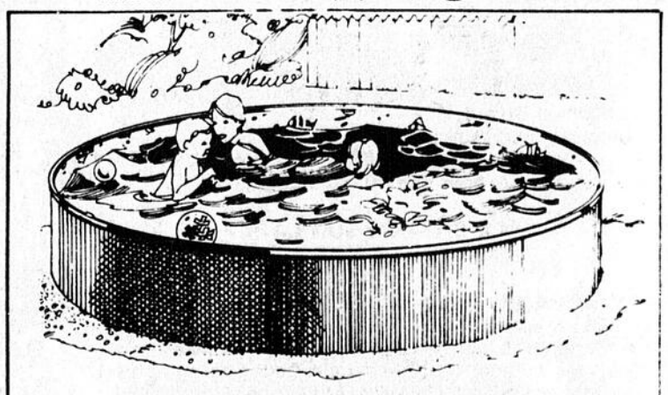

Piscine d'enfant
Rég.: $26.99
Piscine avec bord gonflable, dimensions: 6' x 15'. #25 136.
19.99 ch.

Piscine de polyéthylène
Rég.: 6.49
Construction robuste, diamètre de 45". #25 036.
4.99 ch.

Piscine d'enfant
Rég.: $9.99
Construction de polyéthylène durable. #25 037.
7.99 ch.

Simpsons-Sears Ltd.

ARTS ET SPECTACLES

TELEVISION

CKRS-TV

JEUDI, LE 26 JUIN

10.45 En mouvement
11.00 La souris verte
11.15 Tribulle
11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et Comptoir-express
12.00 Information Midi
12.30 La bonne équipe
13.00 Croquons le verbe
13.31 Téléjournal
13.36 Réseau-soleil "Rimouski"
14.31 Cinéma "Le gala des artistes"
16.00 Allo grenouille
16.30 La Ribouldingue
17.00 Saito Mortale
18.00 Le jeune Fabre
18.30 Information première et nouvelles du sport
18.49 Commentaires
19.00 Sur la cote du Pacifique
19.30 Les grands films "Un soupçon de vison"
21.31 Lawrence Welk Show
22.30 Téléjournal national et international
22.50 Nouvelles du sport et météo
22.56 Reprise des manchettes et météo
23.00 Cinéma western "Les implacables"

VENDREDI, LE 27 JUIN

10.45 En mouvement
11.00 La souris verte
11.15 Oum le dauphin blanc
11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et Comptoir-express
12.00 Information Midi
12.30 Mon fils
13.00 Dans la note
13.31 Téléjournal
13.36 Réseau-soleil "Moncton"
14.31 Cinéma "Les disparus de St-Agil"
16.00 Allo grenouille
16.30 Bidule de Tarmacadam
17.00 Pour tous "Certains l'aiment froide"
18.30 Information première et nouvelles du sport
18.40 Les plus beaux films "Et vint le jour de la vengeance"
20.31 Hors série "Jo. Gaillard"
21.30 Propos et confidences
22.00 DOSSIER "L'école en question"
22.30 Téléjournal national et international
22.50 Nouvelles du sport et météo
22.56 Reprise des manchettes et météo
23.00 Appelez-moi Lise
00.00 Cinéma "Un condé"

CJPM-TV

JEUDI, LE 26 JUIN

12.00 Les bouts d'choux
12.30 Les nouvelles du midi
12.45 A votre service
13.15 Cinéma "Général invincible"
15.00 Sans détour
15.30 Pour vous mesdames
16.00 Enfant du cirque
16.30 Patofville
17.00 Le ranch L
18.00 Studio six
18.30 Parle parle jase jase
19.30 Jeudi 7:30
21.15 Mannix
22.15 Loto Perfecta
22.30 Nouvelles T.V.A.
23.00 En fin de soirée

VENDREDI, LE 27 JUIN

12.00 Les bouts d'choux
12.30 Les nouvelles du midi
12.45 A votre service
13.15 Cinéma "Charge sur la rivière rouge"
15.00 Sans détour
15.30 Pour vous mesdames
16.00 Enfant du cirque
16.30 Patofville
17.00 Le justicier
18.00 Studio six
18.30 Parle parle jase jase
19.30 Comédie musicale
21.30 Arrêt
21.45 Fernand Gignac
22.00 Claude Patry Country
22.30 Nouvelles T.V.A.
23.00 En fin de soirée "Le soleil se lève aussi"

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A signifie pour adolescents et E, pour enfants.

JONQUIERE-CKRS

UN SOUPCON DE VISON (5)

Jeudi, 19 h. 30, E.-U. 1962. Comédie sentimentale de D. Mann avec Doris Day, Cary Grant et Gig Young. - Les aventures sentimentales d'un homme d'affaires avec une jeune fille naïve et réservée. Quelques trouvailles. Bonne interprétation.

LES IMPLACABLES (4)

Jeudi, 23 h., E.-U. 1955. Western de R. Walsh avec Clark Gable, Robert Ryan et Jane Russell. - Le chef d'une expédition de bétail s'associe à deux aventuriers qui s'étaient attaqués à lui. - Scénario classique bien réalisé. Effets spectaculaires. Interprétation solide.

LES DISPARUS DE SAINT-AGIL (4)

Vendredi, 14 h. 30., Fr. 1938. Drame policier de Christian Jaque avec Eric Von Stroheim, Michel Simon et Serge Grave. - Un collégien mène une enquête sur la disparition de deux élèves et l'assassinat d'un professeur. Habilement réalisé. Climat poétique. Interprétation de premier ordre. A.

CHICOUTIMI-CJPM

RIFIFI A TOKYO (4)

Jeudi, 19 h. 30., Fr. 1962. Film policier de J. Deray avec Karl Boehm, Barbara Lass et Charles Vanel. - Un gang international fait venir de France un spécialiste afin de cambrioler une banque de Tokyo. - Mise en scène souple. Travail soigné de la caméra. Quelques longueurs. Interprétation solide.

LE JARDIN DES TORTURES (4)

Jeudi, 23 h., G.-B. 1967. Film d'horreur de F. Francis avec Michael Bryant, Beverley Adams et Jack Palance. - Un bateleur prédit un avenir horrifique à quatre personnes. - Sketches inégalement réussis. Ensemble de valeur dans son genre. Interprétation dans le ton.

LA CHARGE SUR LA RIVIERE ROUGE (5)

Vendredi, 13 h. 15., E.-U. 1953. Western de G. Douglas avec Guy Madison, Frank Lovejoy et Vera Miles. - Une expédition part à la recherche de deux jeunes filles enlevées par les Indiens. - Histoire banale. Belle photographie. Interprétation inégale. Courage. Atmosphère tendue. (a).

Pour un MEILLEUR SERVICE à nos ABONNES

Si à 2 h. p.m. vous n'avez pas encore reçu votre QUOTIDIEN

n'hésitez pas a communiquer à:

545-4664 — Section Saguenay
662-7829 — Alma et les environs
679-3832 — St-Félicien et les environs.

Lundi au vendredi 8 h. 30 à 5 h. p.m.

"Docteur Justice"

Courageux médecin sympathique de l'Office mondial de la santé

Imaginé par Jean Ollivier, vigoureusement dessiné par Raphaël C. Marcello, le "Docteur Justice" dont les exploits paraissent chaque semaine dans "Pif" est devenu l'un des héros préférés des jeunes.

Le premier album consacré à ses aventures, "Docteur Justice et les ravisseurs" a confirmé cette popularité, et un nouvel album qui vient de paraître "S.O.S. Egypte" semble devoir battre des records de vente.

Un producteur s'est avisé que ce personnage était un héros idéal pour un grand film d'aventures, et que Christian Jaque, un metteur en scène qui sait allier panache, mouvement et humour, était aussi le réalisateur idéal. Mais l'acteur idéal, celui qui ressemblerait au personnage dessiné comment le trouver? Le réalisateur a tout simplement utilisé la méthode des policiers: celle du portrait robot.

"En réalité, dit Christian Jaque, je cherchais une équivalence physique. Beau brun de 35 ans environ, au troublant regard clair, grand, mince, sportif, acrobate et champion de karaté, "Docteur Justice" est un superman.

Quoique paisible, il a le dynamisme de James Bond, la perspicacité de Maigret, la souplesse de Tarzan, et le courage d'un d'Artagnan. Ses mérites lui permettront de dénouer l'énigme du siècle, en faisant arrêter le responsable d'un colossal hold-up. Les prises de vues se feront en Belgique, en Espagne, en Iran et aux Etats-Unis.

Bon comédien et vrai karatéka

—Comment s'appelle l'acteur qui possède cette perfection morale et physique?

—John-Philip Law, 32 ans, 1 mètre 96. C'est un Américain que j'ai trouvé à New York après avoir fait une quarantaine d'essais à Paris. La difficulté majeure ne consistait pas tellement dans la ressemblance devant exister entre le portrait dessiné et le comédien. Les beaux garçons au regard transparent, souples, élégants, sportifs ne manquent pas... Seulement, voilà, "Docteur Justice" doit être un karatéka de premier ordre, un superchampion. Ces qualités rarissimes, John-Philip Law les possède, heureusement pour lui. Car mon héros n'est pas armé, ne tue jamais.

Ce philisophe de la non-violence combat et triomphe de ses ennemis, grâce à sa science du karaté.

Elle le rend pratiquement invincible, même seul contre une bande de gangsters, armés jusqu'aux dents.

De ce fait "Docteur Justice" (un courageux médecin de l'Office mondial de la santé) est sympathique aux grands comme aux petits.

Je fais ce film pour tous les publics en souhaitant qu'il plaise particulièrement aux jeunes.

On leur donne trop d'idoles frelatées, style Al Capone et Consorts, des truands qui faussent leur esprit par leurs crimes sans grandeur.

Le succès de la bande dessinée qui paraît toujours dans "Pif" confirme mon opinion sur les goûts des adolescents.

Le "Docteur Justice" aura affaire à une bande dirigée par un certain Max, qui ne recule devant rien. Ces truands de cinéma sont, eux-aussi dans la réalité, des as du karaté, travaillant sous les ordres de Francis Didier, champion de France et d'Europe.

Et les bagarres ne seront pas truquées...

—Mis à part John-Philip Law et l'équipe de karatékas, quels seront les autres interprètes du film?

— Gert Fröbe, dans le double rôle de Max-le-cuisinier et du diabolique professeur Orwal, et Nathalie Delon sera l'indispensable ravissante créature qui complique les événements par son jeu énigmatique.

JANY CASANOVA

Centre communautaire érigé dans une bâtisse ancienne

KINGSTON, Ont. (PC) — Un petit groupe de gens de bonne volonté et possédant le sens de la coopération sont en train de transformer un quadrilatère de vieilles bâtisses historiques, en un centre culturel communautaire.

Les bâtisses, lourdes et trapues, sont en pierre calcaire et ont été construites il y a peut-être plus de 150 ans. Elles ont d'abord abrité une brasserie, des maisons et des étables. Plus tard, elles ont été occupées par l'armée et ont servi de casernes, de salle de réunion pour les officiers et d'écurie.

Aujourd'hui, c'est la municipalité qui est propriétaire des immeubles, et elle les loue à des groupe disposés à les entretenir et les restaurer. On est en train de convertir deux parties du quadrilatère pour y installer deux des principales troupes théâtrales de Kingston, le Théâtre 5, une troupe professionnelle, et le Domino, une troupe d'amateurs.

Les deux troupes ont été mises sur pied par Gordon et Valerie Robertson, qui se sont installés ici au début des années '50 après que Gordon, originaire de Kingston, eût rencontré Valerie alors qu'ils faisaient tous deux partie d'une troupe de théâtre en Angleterre.

Travail à plein temps

Les Robertson s'occupent surtout maintenant de la troupe professionnelle. Gordon a abandonné son autre emploi au printemps pour consacrer toutes ses énergies au théâtre.

La troupe comprend maintenant, en plus d'un musicien, six acteurs permanents, qui sont également à l'occasion chanteurs et scripteurs.

Cependant les Robertson sont toujours actifs dans la troupe amateur, et tiennent à l'occasion des rôles dans les pièces montées par Domino.

Dans l'aile est de la vieille brasserie, où on gardait autrefois les tonneaux pendant la période de vieillissement, Théâtre 5 aura un atelier où auront lieu les répétitions et les représentations. Dans ce qui fut autrefois les étables et la remise pour les voitures, du côté nord, Domino est en train d'installer une scène et une salle pouvant recevoir 120 personnes assises. Il y aura également une garde-robe, des loges, un foyer et un guichet, et un salon pour les artistes.

Grande variété

Domino monte sept pièces par saison, depuis les pièces classiques jusqu'aux oeuvres canadiennes contemporaines. Théâtre 5 se spécialise surtout dans les tournées en Ontario, les représentations dans les écoles de la région et dans les petites localités.

L'installation du nouveau local de Domino, ici, est une remarquable histoire communautaire. La ville a accordé à la troupe, fondée par les Robertson en 1952, un bail de 12 ans dans l'édifice. Les syndicats ont consenti à ce que des apprentis fassent le travail sans salaire.

John Hirschfield, président de Domino, a déclaré que l'installation électrique pour ce projet de construction estimé à $55,000 avait été évalué à lui seul à $15,000. Les électriciens de St. Lawrence College ont effectué le travail gratuitement, et les matériaux ont été fournis à un coût minime par la compagnie Alcan Aluminum. M. Hirschfield est métallurgiste au centre de recherches d'Alcan, à Kingston.

Théâtre 5 a un budget annuel de $90,000, qui sert principalement à payer les acteurs et les musiciens professionnels. L'an dernier, il a obtenu des subventions gouvernementales se chiffrant par $22,000.

EN BREF

S'étant confirmé comme le meilleur, le seul peut-être, vrai réalisateur burlesque français avec "La moutarde me monte au nez", Claude Zidi va engager à nouveau Pierre Richard pour un autre film "La course à l'échalote".

Le comédien y retrouvera d'ailleurs sa partenaire de "La moutarde":

Jane Birkin, en jouant le rôle d'un directeur de banque qui mène lui-même l'enquête pour retrouver des documents importants volés dans son coffre.

Ensuite, mais beaucoup plus tard, Claude Zidi espère réaliser son projet de diriger Louis de Funès dans "L'aile et la cuisse".

De Funès qui depuis quelques années choisit soigneusement sujets et réalisateurs (en fait il ne tourne qu'avec Gérard Oury) a bien voulu faire confiance à Zidi qui lui fera jouer le personnage d'un inspecteur gastronomique pour un célèbre guide.

Korber donnera un sosie à Hitler

Serge Korber sera le producteur et réalisateur de "La double vie d'Oscar", une comédie féroce dont l'action se déroule à Berlin, pendant la dernière guerre. Déniché par un officier SS afin d'assurer la sécurité du furher, un sosie d'Hitler se prend tout à coup au sérieux et provoque dans l'entourage du directeur des quiproquos lourds de conséquences.

C'est l'acteur américain Billy Frick qui jouera le rôle du vrai et du faux Hitler.

Autres projets de Korber; l'adaptation à l'écran d'un roman de Raoul Mille "Les chiens ivres", l'histoire d'un adolescent qui travaille dans un palace et tombe amoureux d'une fille de la haute bourgeoisie. Puis le cinéaste s'attaquera à la réalisation de "Au beau rivage" et de "L'apprentissage dans la ville".

CINEMA

ALMA

Alma

Jusqu'au 26 incl.: "Je veux savoir..." - "La belle affaire".

Canadien

Jusqu'au 26 juin incl.: "Et que ça gaze Coccinelle" - "L'homme sans visage".

CHICOUTIMI

Impérial

Jusqu'au 26 juin incl.: "L'annonce faite au mari" - "Ma femme vous plaît, j'adore la vôtre".

Capitol

Jusqu'au 26 juin incl.: "L'inspecteur Harry" - "La main de fer".

BAGOTVILLE

Saguenay

Jusqu'au 26 juin incl.: "Justice sauvage" - "Sept minutes pour mourir".

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1

"Justice sauvage" - "L'héritier".

Cinéma 2

"Ilsa la louve des SS" - "Qu'est-ce que je vois".

Cinéma 3

"747 en péril" - "Folle course vers Sugarland".

CINE-PARC

Ciné 1

"Mary Poppins" - "Pas vu, pas pris".

Ciné 2

"Les aventures d'une jeune veuve" - "Alléluia, défie l'Ouest".

JONQUIERE

Bellevue

Jusqu'au 26 juin incl.: "Justice sauvage" - "Sept minutes pour mourir".

Centre

Jusqu'au 26 juin incl.: "747 en péril" - "Folle course vers Sugarland".

DOLBEAU

Météore

Jusqu'au 28 juin incl.: "Prostituée le jour" - "Lady Frankenstein sexuelle"

ARVIDA

Palace

Relâche à compter du 21 juin, jusqu'en septembre.

NORMANDIN

Le Foyer

Jusqu'au 30 juin incl.: "Mini métallo" - "La revanche des Coolies".

MISTASSINI

Orphéon

Jusqu'au 26 juin incl.: "Le sexe nu" - "Chevalier servant à louer".

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN

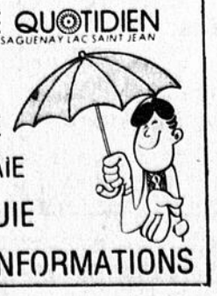

UNE VRAIE PLUIE D'INFORMATIONS

Ne m'oubliez pas

Quoique vous fassiez cet été, emportez votre appareil Kodak pocket Instamatic 10. Petit et léger, il vous suit partout et se charge en quelques secondes en y glissant simplement une cassette. Il ne vous reste plus qu'à viser et presser le bouton. S'il vous faut un flash, fixez un magicube. Vous obtenez de magnifiques diapositives ou de grandes photos couleur ou noir et blanc de 3½ sur 4½ pouces. Emportez un appareil Kodak pocket Instamatic 10. Il se vend chez votre fournisseur photo. Photographiez votre été avec un appareil Kodak, à partir de moins de $30.

Les prix peuvent changer sans avis.

Les appareils Kodak pocket Instamatic® Kodak

"Un fou furieux", lance Broadbent

par Fay
La Rivière

OTTAWA (PC) — "Un fou furieux a été lâché au ministère des Finances", selon le leader parlementaire néo-démocrate Ed Broadbant, et alors que la nation avait besoin d'un budget qui s'attaque à l'inflation et au chômage, tous deux ayant atteint des niveaux records, le ministre se propose d'accroître le chômage et d'attiser l'inflation.

De leur côté, les Conservateurs, mercredi, lors de la première ronde aux Communes du débat sur le budget fédéral de lundi dernier, proposaient que le ministre Turner démissionne.

"Quel ministre des Finances, a demandé M. Sinclair Stevens, tolèrerait que ses propositions soient continuellement battues en brèche au Cabinet. D'autres démissionneraient tout simplement".

M. Broadbent souligne, lui, que la rumeur veut que le budget de lundi soit le dernier de M. Turner, "je l'espère, a-t-il dit, pour le bien du peuple du Canada".

La question du conservateur Stevens référait au fait que le titulaire du portefeuille des Finances, il y a un mois à peine, suggérait qu'il n'y avait que trois possibilités d'action pour sortir le Canada de l'inflation:

—Des mesures fiscales et monétaires très sévères;
—Un contrôle universel et obligatoire des prix et des salaires;
—Un consensus gouvernement-patronat-syndicats en vue de la modération.

Les négociations en vue du consensus ayant échoué, ni l'une ni l'autre des deux autres solutions n'a été adoptée par le budget.

M. Stevens souligne l'inconséquence et l'irrationalité de M. Turner, proclame que finalement la vérité est que le gouvernement "n'a aucun programme" pour combattre l'inflation et suggère que M. Turner devrait démissionner puisque ses collègues du Cabinet ne le laissent pas appliquer les mesures qu'il juge utiles.

Plus tard, alors que M. Stevens demandait pourquoi le Canada n'exerçait pas plus de leadership sur la scène internationale puisque les libéraux rendent le monde entier responsable de l'inflation au Canada, d'autres voies conservatrices insinuaient que justement, c'est là que se proposait d'aller M. Turner aussitôt qu'il aurait quitté le Cabinet.

M. Turner a fait vive impression dans les milieux internationaux, en particulier au FMI (Fonds monétaire international) au cours de la dernière année.

Trois points

En plus de l'opportunité de la démission de M. Turner, dont c'était, lundi, le cinquième budget en trois ans et demi de carrière à titre de ministre des Finances, Conservateurs et Néo-démocrates se sont entendus, dans leurs critiques du budget, sur trois autres points:

- l'inéquité de la taxe d'assises de 10 cents imposée sur le gallon d'essence utilisé par l'automobiliste ordinaire;
- le remaniement du financement du plan d'assurance-chômage qui équivaut à "une taxe déguisée";
- l'indifférence du gouvernement fédéral vis-à-vis du marasme qui frappe la construction résidentielle.

Les Néo-démocrates ajoutent que le gouvernement libéral "n'apprendra jamais" et continue à favoriser les corporations, malgré les faillites passées.

De leur côté, les conservateurs ont futigé le gouvernement qui se targue de donner le bon exemple de la modération en clamant qu'il dépensera un milliard de dollars de moins que prévu alors qu'en fait, a souligné M. Stevens, il ne s'agit pas de couper dans les dépenses prévues lors des dernières évaluations de dépenses, mais de couper dans les dépenses futures qui auraient pu l'être.

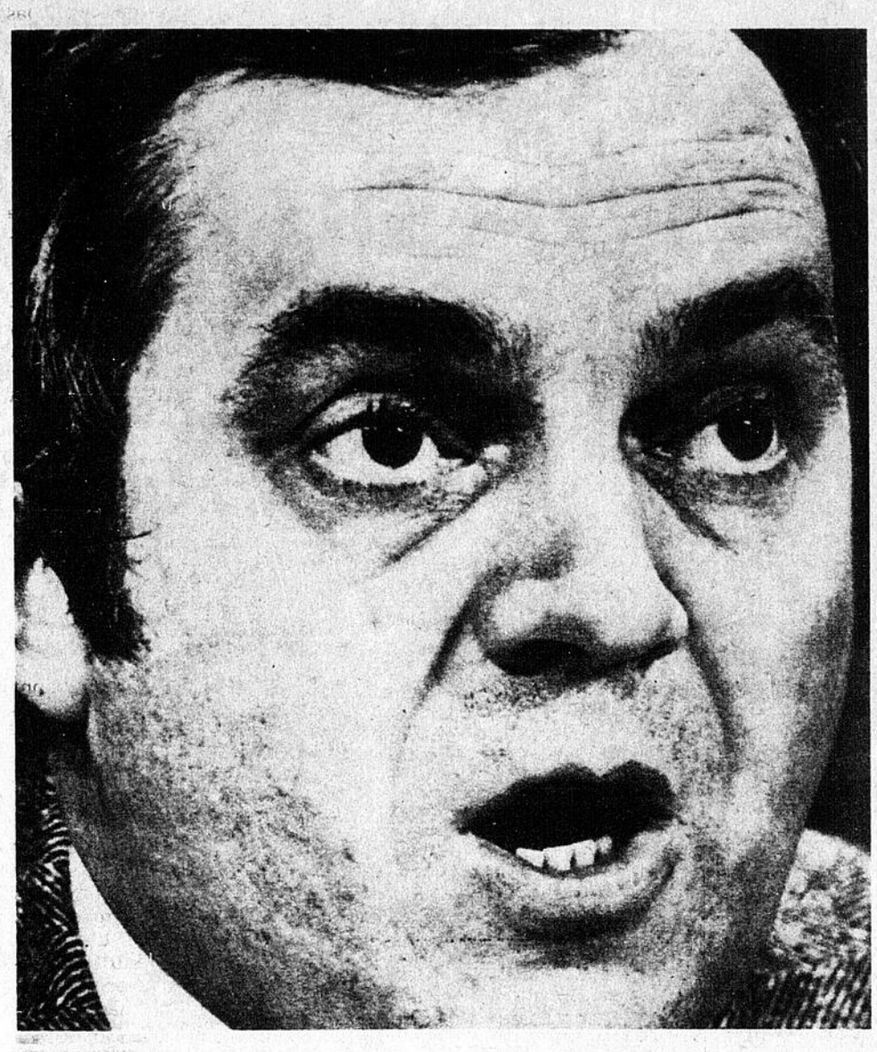

Ed Broadbent

(Téléphoto de la PC)

Sinclair Stevens

(Photo de la PC)

Peu d'impact dans le secteur de la construction

OTTAWA (PC) — Les mesures concernant l'habitation dans le nouveau budget fédéral auront peu d'impact sur ce marché déjà serré, et l'on anticipe pour l'an prochain des prix d'achat et des loyers beaucoup plus élevés qu'en ce moment.

Les experts en habitation laissent entendre que le gouvernement devra sans doute débourser plus d'argent un peu plus tard cette année, s'il tient à atteindre ses propres objectifs minima de production.

Certains constructeurs estiment que les crédits supplémentaires prévus au budget de lundi seront utiles, mais leur opinion est que le gouvernement aurait dû faire plus afin d'accélérer le rythme de la production.

Cependant, dans l'entourage du ministre des Affaires urbaines, M. Barney Danson, on manifeste de l'optimisme à cause des hausses des subventions promises par le ministre des Finances. Et on est d'avis que l'objectif minimum de 210,000 mises en chantier cette année pourrait encore être atteint.

M. Turner a annoncé, lundi, que la Société centrale d'hypothèques et de logement recevra l'autorisation de consacrer $200 millions de plus cette année pour subventionner les acquéreurs de maisons neuves et les programmes de location de logements, et pour venir en aide aux agences provinciales et autres organisations de logement sans but lucratif. Mais il a expliqué que seuls $125 millions de plus seront vraiment dépensés à cet effet cette année. Le budget fédéral de l'habitation atteint maintenant environ $1.4 milliard.

M. Turner a annoncé que les niveaux des octrois seraient haussés dans le cas des programmes d'habitation à loyer modique, et d'accession à la propriété financée par des capitaux privés. Ces programmes, approuvés cette année, ont connu un départ plutôt lent. On a entrepris seulement 47,193 nouvelles unités de logement dans les zones urbaines durant les cinq premiers mois de l'année, ce qui figure mal avec les 71,488 mises en chantier de l'an dernier durant la même période. Cependant, le rythme de la construction a commencé à s'accélérer en avril et en mai.

M. Doug Peters, vice-président et économiste en chef à la Banque Toronto-Dominion, a déclaré: "L'effet du budget sur l'habitation sera minuscule".

Le gouvernement aurait dû accorder deux ou trois fois plus d'argent supplémentaire pour obtenir un effet significatif sur la situation du logement, dit-il. Mais il laisse entendre que c'est peut-être là une tactique d'attente, au cas où les fonds supplémentaires suffiraient pour atteindre le nombre visé de mises en chantier.

Selon M. Peters, M. Turner aurait dû prévoir des sommes beaucoup plus substantielles pour l'habitation des gens à revenus modiques. Et il aurait dû prendre des mesures incitatives pour aider les municipalités à mettre plus de terrains à bâtir à la disposition du public. Il conclut que l'an prochain la pression se fera très forte sur les frais de logement et les loyers.

Un autre dirigeant de banque a signalé que l'argent additionnel accordé par le gouvernement est destiné à la construction nouvelle, mais sa banque est d'avis que déjà il y a assez d'argent disponible pour les constructeurs. Là où la demande est plus forte, c'est dans le cas des hypothèques sur des logements déjà construits.

Turner est rapide pour collecter, mais il l'est moins pour rembourser

OTTAWA (PC) — En dépit de la hâte qu'on a mise à augmenter les prix de l'essence, il faudra attendre trois ou quatre mois avant que les usagers commerciaux ne soient légalement admissibles à recevoir des remboursements, suite à la taxe d'accise de 10 cents le gallon imposée dans le budget de lundi.

Des responsables du ministère du Revenu ont révélé, mercredi, qu'il était possible que plusieurs petits usagers commerciaux ne reçoivent leur remise qu'à tous les six mois.

Ces officiers du gouvernement ont confirmé que la célérité mise à imposer cette taxe et celle de nombreuses stations-service à augmenter leur prix au détail dès mardi matin ne pourraient être imitées par les services financiers d'Ottawa pour verser les remboursements qui seront réclamés.

Le gouvernement a le pouvoir d'imposer des hausses de taxes immédiatement, sujet à l'approbation subséquente du Parlement, mais il n'a pas l'autorité d'effectuer des remboursements aux individus, sans une législation appropriée.

Une série de projets de loi confirmant les changements fiscaux annoncés par le ministre des Finances seront présentés aux Communes avant que la députation ajourne ses travaux, le mois prochain, pour ses vacances d'été, qui peuvent durer de deux à trois mois.

Approbation

Selon les dirigeants au service du Revenu, le gouvernement tient à procéder au moins à la 2e lecture, soit le stade de l'approbation en principe, de certains de ces projets de loi avant l'ajournement d'été.

Mais il n'est pas encore certain que ces mesures, notamment la législation autorisant le remboursement de la taxe d'accise sur l'essence, puissent être sanctionnés avant l'automne.

Au ministère du Revenu, les autorités voudraient bien voir en marche le mécanisme nécessaire pour payer ces remboursements durant le mois d'août. Mais même si la loi à ce sujet était adoptée, il est improbable que les premiers remboursements soient versés si rapidement.

En vertu du budget, le gouvernement va percevoir la taxe d'accise de 10 cents aux pompes de tous les acheteurs, mais ne l'appliquera qu'à l'essence devant servir à des fins personnelles. Les remboursements iront aux personnes qui se servent d'essence pour affaires ou commerciales, pour l'agriculture et la pêche, la chasse et le trappage à des fins commerciales. Cette taxe ne s'applique pas non plus aux divers niveaux de gouvernement.

On est actuellement à étudier les techniques qui serviront à effectuer ces remboursements, et il est probable que l'on procédera par ordinateur.

Rentrée des infirmières des Maritimes

HALIFAX (PC) — Les infirmières de sept hôpitaux de Cap Breton sont retournées au travail, mercredi matin, alors que celles de la City hospital de Sidney respectent jusqu'à maintenant la grève de 60 techniciens.

En votant le retour au travail, mardi, les infirmières ont précisé que leur décision ne venait pas de leur satisfaction face aux offres salariales gouvernementales mais du fait que le gouvernement leur a rendu la situation intenable et qu'elles ne peuvent plus compter sur l'appui de l'opinion publique de la province.

A Sidney, les autorités de l'hôpital ont laissé entendre que les infirmières pourraient être mises à pied en attendant que se termine la grève des techniciens.

Pour sa part le premier ministre, M. Gerald Regan, a déclaré à la radio que la grève avait été "inutile" et que les mésententes auraient pu être réglées sans que les infirmières y aient recours.

M. Regan a également critiqué une déclaration de Mme Theressa Murphy voulant que le gouvernement se soit servi "sans scrupule" des patients comme moyen de pression dans la négociation. Le premier ministre a dit que "dans une négociation on peut se battre très fort pour un côté ou l'autre tout en respectant l'autre partie."

Les accusations de la représentante des infirmières portaient sur le fait que le gouvernement déplaçait les patients d'un hôpital à l'autre, les séparant de leur famille, et créait ainsi une insatisfaction au sein de l'opinion publique.

Rentrée forcée

Les infirmières d'Halifax sont retournées au travail la semaine dernière en acceptant l'augmentation de 37.5 pour cent offerte par le gouvernement. A Cap Breton, les infirmières exigeaient que leur salaire mensuel soit porté de $645 à $951 et leur rentrée, a précisé Mme Murphy, se fait sous le signe de la protestation et seulement parce qu'elles n'ont pas les moyens dont le gouvernement dispose pour continuer la lutte.

Le dragage
La défense refuse d'amener des témoins

HAMILTON (PC) — Les avocats des accusés Kenneth Elliott et Reginald Fisher, au procès touchant le scandale des contrats de dragage au port de Hamilton, ont déclaré, mardi, qu'ils ne tenaient pas à faire entendre de témoins pour la défense.

Mes Malcolm Robb et Ray Harris ont tous deux annoncé au jury de la Cour suprême de l'Ontario qu'ils comptent plutôt sur leurs plaidoiries finales, qu'ils s'attendent à prononcer la semaine prochaine.

Le juge Thomas Callon a informé les sept femmes et cinq hommes qui constituent le jury que les dernières représentations de la Couronne et de la défense prendraient au moins une journée.

Les aspects juridiques de l'affaire seront commentés en l'absence du jury, durant le reste de cette semaine, et les jurés devront revenir devant le prétoire lundi matin.

Ce procès a commencé le 5 mai, et la présentation de la preuve par la Couronne a duré sept semaines et un jour, y compris certains délais quand on a discuté de l'admissibilité de certains éléments de preuve, en l'absence du jury.

ANALYSE DU MOTEUR et MISE AU POINT

CANADIAN TIRE

9.95 Plupart des 4 et 6 cylindres

11.95 Plupart des 8 cylindres

Pose par experts sur demande (en sus) – si nécessaire

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui!

Voici ce que nous faisons . . .

Pose et révision des bougies, pointes, rotor, condensateur, chapeau de distributeur, y compris réglage d'allumage.
Nettoyage ou remplacement des filtres air.
Réglage courroie ventilateur.
Réglage carburateur.
Pièces en sus, le cas échéant.

Pièces et pose en sus, si nécessaire.

BOUGIES AC

Utilisez les bougies AC pour une puissance accrue, des démarrages plus rapides et l'économie d'essence.

STANDARD **1.19** chacune

ANTIPARASITES 1.49

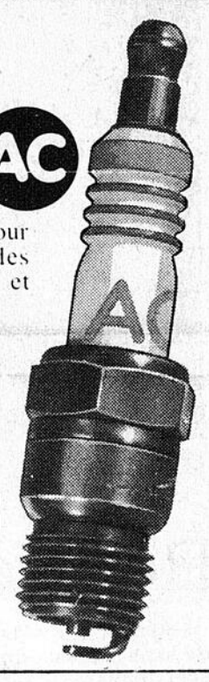

SILENCIEUX MOTO-MASTER

Exemple: grosses Chevrolet et Pontiac 6 cylindres 1965-68

SUPREME	SERVICE DUR	STANDARD
Garanti 30 mois*	Garanti 24 mois*	Garanti 18 mois*
13.59	**11.25**	**5.99**

Exemples seulement – autres bas prix pour autres modèles nord-américains	Supreme	Service dur	Standard
Acadian, Nova, Chevy II et Ventura 1968 à 72, tous moteurs.	17.99 à 22.99		
Grosses Chevrolet, Pontiac 1965 à 68, moteurs 283, 307, 327 à carb. double.	14.29	11.95	7.99
Chevelle, Beaumont 6 cylindres 1964-69.	13.59 à 14.29	11.25 à 11.95	5.99 à 7.99
Chevelle, Monte Carlo 70-72, tous moteurs.	15.79 à 17.95	12.95 à 13.95	9.95
Grosses Dodge, Plymouth 1966-71, tous moteurs 6 cylindres et V8 de 318.	14.95	10.95	7.95
Coronet, Belvedere, Satellite 1966-71, tous moteurs 6 cyl. et V8 de 273 et 318.	13.49 à 14.29	11.49	
Grosses Ford, Mercury et Meteor 1968-73 à moteurs V8 de 302, 351 et 390.	15.95 à 17.49		
Comet, Maverick et Pinto 1970 à 72. Tous moteurs de 4 et 6 cylindres.	15.79 à 19.79		
Vega et Astre 1971 à 1973, tous moteurs.	18.39 à 19.25		
Valiant et Dart 1967 à 73. Tous 6 cylindres.	14.95		

REMARQUE: N'inclut pas familiales ou échappements doubles.

Pose par experts sur demande (en sus)

***GARANTIE** — chaque silencieux Moto-Master est garanti sans réserves contre la rouille, les défauts de fabrication ou l'éclatement pendant les périodes indiquées ci-dessus.

FREINS à DISQUES et à TAMBOURS

Pour plupart des voitures avec sabots de freins

Exemple: grosses Chevrolet et Pontiac 1959-70

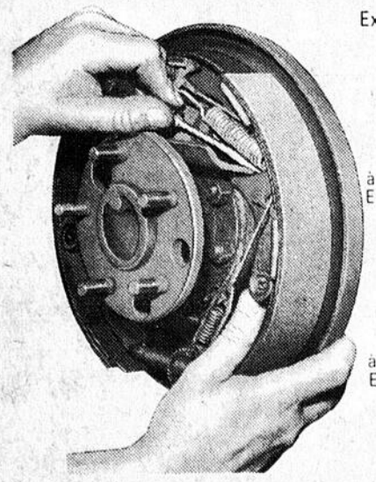

ROUES AVANT — Garnitures à ancrage spécial Ensemble 2 roues **7.99** avec échange

ROUES ARRIÈRE — Garnitures à ancrage spécial Ensemble 2 roues **6.95** avec échange

Pour plupart des voitures avec freins à disques

Exemple: grosses Ford, Mercury et Meteor 1968-72

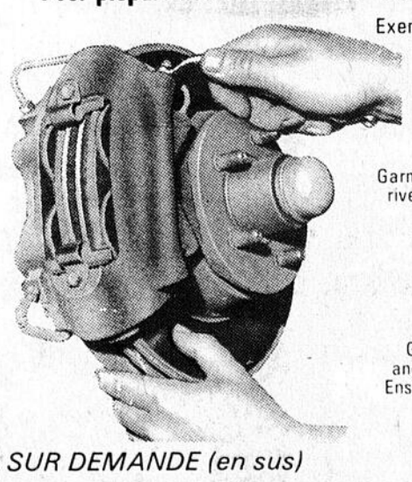

ROUES AVANT — Garnitures rivetées **13.59** ensemble 2 roues

ROUES ARRIÈRE — Garnitures à ancrage spécial Ensemble 2 roues **8.39** avec échange

POSE PAR EXPERTS SUR DEMANDE (en sus)

Renseignez-vous sur notre garantie de 12 mois ou 12,000 milles couvrant pièces et main-d'oeuvre offerte avec révision complète des freins. **Bas prix pour les autres marques.**

Epargnez davantage sur toutes les pièces avec les BILLETS-BONIS au comptant!

ALIGNMENT DES ROUES

et vérification de la suspension

9.95 plupart des voitures

Réglage pincement, carrossage, chasse; réglage barre de torsion; centrage du volant; réglage engrenage de direction, roulements de roues, vérification bruits de roulement, correction du pincement et inspection générale de la direction et de la suspension avant et arrière.

PIÈCES ET POSE EN SUS – SI NÉCESSAIRE

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui!

Utilisez votre CARTE DE CRÉDIT Canadian Tire

CANADIAN TIRE

CANADIAN TIRE

MAGASIN ASSOCIÉ

JONQUIERE, 697, boul. Harvey, 542-3501
CHICOUTIMI, 1257, boul. Talbot, 549-5014
ALMA, coin du Pont et St-Luc, 662-6618

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
SPORT

2e section | Jeudi 26 juin 1975 | Page 13

Ferragne confond ses détracteurs

La plupart des Québécois prennent pour acquis que l'un des plus grands noms en sport amateur chez nous, le spécialiste du saut en hauteur, Claude Ferragne, participera aux Jeux olympiques de Montréal, l'an prochain.

Ce n'est pas encore une certitude. Seulement trois Canadiens seront inscrits en saut en hauteur, et Claude Ferragne n'est encore que le quatrième. Il est devancé par trois sauteurs de Colombie Britannique, Greg Joy, John Baers, et Dean Baugh.

Ferragne a du pain sur la planche pour écarter ces trois concurrents, principalement ce phénoménal Greg Joy qui malgré ses 18 ans, a réussi, cette année, un envol de 7'4.

Malgré tout, le sauteur montréalais qui était inscrit au PEPS de l'université Laval, ces deux dernières années, franchit lentement mais sûrement les étapes. La semaine dernière, à Helsinki, il a assommé d'un coup décisif ses plus "fervents" détracteurs qui affirmaient dur comme fer qu'il n'était bon qu'à sauter en salle, en remportant haut la main cette réunion d'athlétisme internationale.

CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

Ferragne s'est envoyé pour la circonstance un bond de 7 pieds deux pouces et 5/8. Il s'agit de son meilleur saut à vie à l'extérieur.

Dans la réunion internationale de Helsinski, Ferragne a écarté quelques solides concurrents internationaux dont le Soviétique Valeri Borsov.

Il ne faut pas perdre les pédales pour cette performance de Ferragne qui avait déjà inscrit un 7'3½ au Forum en janvier dernier.

Le Montréalais n'est même pas parmi les dix premiers au monde. Le prodigieux Américain Dwight Stones a déjà franchi l'obstacle à 7'6½ en 1975 tandis que Tom Woods vient de défricher un 7'5½. Ce n'est pas encore le moment de pavoiser.

Médaille à Montréal?

Reste que Helsinski est une étape importante pour Ferragne parce qu'elle la ferme aux détracteurs du Montréalais qui semblait perdre tous ses moyens dès qu'il humait l'air de l'extérieur. Or, les Jeux de Montréal auront lieu à l'extérieur même si l'extravagant maire Jean Drapeau a ajouté une toiture à son opulent stade olympique, toit-parachute qui pourrait bien être inachevé en juillet 1976.

Il est vrai que Ferragne a eu quelques coups d'éclat en salle, notamment au Forum, mais ses dénigreurs ne sont pas tout a fait justes. En 1974, par exemple, son meilleur effort, un bond de 7'2, a été réussi à l'extérieur, aux Jeux de la Francophonie.

L'important est que le sauteur de 22 ans franchisse normalement les étapes et les objectifs qu'il s'était fixé. Sur ce plan, c'est un succès.

Il m'avait dit, au cours d'un entrevue, en février dernier, qu'en 1975, il visait à franchir l'obstacle de façon stable à 7'2. Jusqu'ici, il a réussi la performance une bonne demi-douzaine de fois, Cependant il visait à passer la barre à 7'4¾ le "jour du déblocage". Ce jour du déblocage n'est pas encore venu, mais il a encore amplement de temps.

En 1976, l'objectif sera de sauter régulièrement à 7'3 et d'atteindre 7'5 le "jour du déblocage".

On voit que Claude Ferragne suit à la perfection ce plan tracé à l'avance. Mais que peut signifier tout ce jargon de chiffres pour le profane. Peut-on espérer un coup d'éclat du sauteur aux Jeux olympiques de Montréal? C'est possible en s'appuyant sur la remarque suivante de Ferragne:

"Pour gagner aux Jeux de Montréal, il faudra un saut de 7'5 ou de 7'6. Avec un 7'4¾, t'as une médaille".

Fascinante et angoissante à la fois la progression de l'un des plus grands espoirs du Québec en vue des Jeux olympiques!

"Sièges au plafond"

Maurice Filion a l'habitude de bien contenir son enthousiasme, mais depuis l'acquisition de Gordon Gallant, il est complètement parti... Le patron des Nordiques prétend réunir tous les éléments pour que le Colisée soit pris d'assaut pendant toute la saison prochaine... "Il va y avoir assez de foires dans la cabane que le Colisée ne sera jamais assez grand, dit-il. Il faudrait appeler le maire Lamontagne et lui dire de coller des sièges au plafond."

Sans doute une boutade, mais une façon tout de même de signaler que Québec ne peut espérer demeurer dans le sport majeur avec ses 10,000 fauteuils... A ce propos, le collègue Réjean Tremblay de La Presse n'a pas pris de temps à mesurer l'ampleur des problèmes de Québec après avoir assisté à sa première réunion de l'AMH, à Toronto, la semaine dernière.

Après enquête là-bas, le confrère situe le seuil de rentabilité dans l'AMH à $60,000 de revenus par match, soit 12,000 billets vendus à $5, ou encore comme au Colisée, 10,000 billets à $6 en moyenne...

"Québec doit agrandir et ça presse", tel est le titre de l'article de Tremblay qui conclut en ces termes: "Ce seuil de rentabilité fixé à $60,000 veut cependant dire que jamais les Nordiques, avec leur Colisée (maintenant le plus petit de l'AMH) ne réussiront à faire des profits."

Eclatante victoire des Expos

10 points dans la même manche

MONTREAL — On ne saura jamais si André Thornton avait le pied sur le premier coussin ou s'il ne l'avait pas, mais l'arbitre Satch Davidson a jugé que Thornton avait laissé son but sur un roulant de Pepe Mangual. Et ce qui devait être une manche rapide d'un, deux, trois s'est éternisée.

Résultat de cette septième manche 10 points pour les Expos, huit coups sûrs, treize frappeurs au bâton, deux erreurs des Cubs et un circuit de Pepe Mangual. Ouf!

Les expos ont triomphé 12-6 après avoir été désavantagé 4-2 surtout en raison d'une erreur de Pete Mackanin qui, au lieu de compléter un double-jeu, a effectué un mauvais lancer au premier but.

"Don Kissinger nous devait bien ça", de dire Gene Mauch après la rencontre en parlant des deux erreurs du brillant arrêt-court des Cubs en septième manche. "En outre, nous avons réussi d'étranges coups sûrs comme l'ennemi nous en sert trop souvent".

C'est vrai que les Expos ont frappé d'étrange coups sûrs dans leur remontée de 10 points qui constitue un record d'équipe. La marque précédente était de huit et avait été inscrite cinq fois, dont deux fois face aux mêmes Cubs.

Les Expos à l'attaque en septième avec un pointage de 4-2 en faveur des Cubs: Larry Parrish est sauf sur une erreur de Kessinger et Scanlen, qui frappe à la place du lanceur gagnant Dennis Blair, est retiré au champ gauche. Arrive Pepe Mangual. Un roulant à Kessinger qui relais à Thornton.

L'arbitre Davidson fait signe que Thornton a enlevé son pied du coussin. Walt Hreniak, l'instructeur des Expos au premier, dit que non. Mais il a influencé Davidson. Hreniak a dit "non" à Mauch... mais "oui" au journaliste. Enfin, Mangual est sauf et le bal se poursuit quand Kessinger commet une autre erreur sur un roulant de Tim Foli.

Darold Knowles vient remplacer le lanceur perdant Rick Reuschel et le feu d'artifice débute: un simple de Jorgensen et c'est 4-4. Un triple de Jose Morales et c'est 6-4. Oscar Zamora s'amène au monticule et retire Bailey pour le deuxième retrait.

Mais il ne perdait rien pour attendre: cinq coups sûrs consécutifs et le cinquième est le circuit de Pepe Mangual et c'est maintenant 12-4.

"C'est sûrement ma meilleure soirée dans les majeures", de dire Mangual après le match. Mangual a obtenu un simple et un double en plus de son septième circuit. Il a aussi fait compter quatre points et a croisé le marbre trois fois.

"Je n'ai absolument rien vu du jeu serré au premier but qui a amorcé notre remontée. Je ne regarde jamais le joueur, ni son gant, ni son pied", de dire Mangual. En badinant, il a ajouté qu'il a dû être influencé par le chèque de $1,000 qu'il avait reçu quelques heures plus tôt à titre du joueur par excellence du mois de mai.

Les Expos avaient procuré une avance de 2-1 à Blair à la cinquième manche, mais à la sixième, Blair a alloué deux coups sûrs de suite et après un retrait il a donné un but sur balles intentionnel à Rick Monday dans l'espoir d'un éventuel double jeu. Mal lui en prit, car il accorda un but sur balles à Thornton pour faire compter Jose Cardenal. Blair s'est toutefois repris en forçant Manny Trillo à frapper un roulant à Parrish.

Ce dernier a relayé à Mackanin qui a lancé dans l'abri des joueurs des Cubs.

Les Cubs ont toutefois remis la politesse aux Expos à la manche suivante.

"Nous avions perdu quatre de nos dernières six parties", de dire Mauch.

"Mais j'en retire une certaine consolation car Dale Murray a pû lancer dans ces matches et il a démontré ce soir qu'il a maintenant retrouvé son aplomb".

Fait à souligner, les dix points des Expos dans la manche plutôt comique ne sont pas mérités. Si cela n'est pas un record de la ligue Nationale, c'est une "saprée" bonne moyenne!

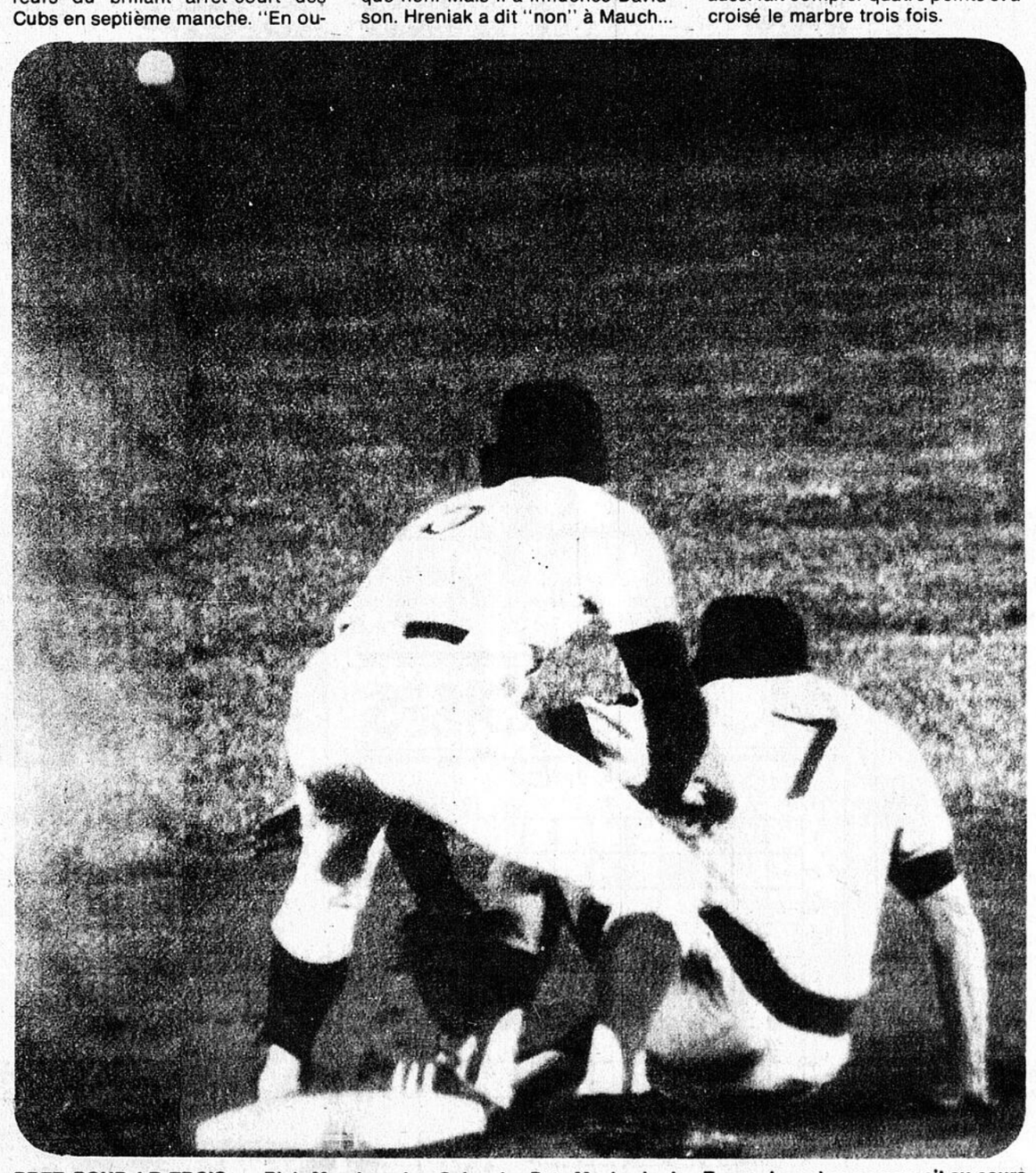

PRET POUR LE TROIS — Rick Monday, des Cubs de Chicago, s'apprête à se diriger vers le troisième but après avoir atteint le deuxième même sous la surveillance de Pete Mackanin des Expos. La scène se passait au cours de la quatrième manche du match d'hier à Montréal. (Téléphoto PC)

Madlock écope de $100 d'amende

MONTREAL — Si ce n'était pas la journée des Expos jeudi, et bien ce n'était pas la soirée des Cubs hier. Ils ont commis trois erreurs et leurs lanceurs ont échoué lamentablement tout particulièrement Darrell Knowles et Oscar Zamora en relève.

A la fin du match, Bill Madlock a constitué le retrait final sur un roulant en direction du lanceur Dale Murray qui a dû faire vite pour lancer au premier-but. Le jeu a été serré, mais la décision de l'arbitre Satch Davidson a soulevé l'ire du joueur de troisième-but des Cubs, qui plus tôt dans le match, avait récolté son 100e coup sûr de la saison.

Madlock, qui mène les frappeurs de la Ligue nationale, a lancé son casque protecteur en direction des arbitres en signe de protestations et a ainsi écopé d'une amende de $100. Madlock a engueulé les arbitres en se dirigeant vers le vestiaire des siens et a dû être retenu par des coéquipiers.

Sur le chemin des records

Jose Morales a trouvé sa place

MONTREAL — C'est encore Jose Morales qui a parti le bal, avec son triple, de deux points à la septième manche et ce, comme frappeur d'urgence. Gene Mauch avait donc raison de dire au camp d'entraînement qu'il ferait l'impossible pour trouver une place à Jose sur son club.

Morales a obtenu neuf en 25 comme frappeur d'urgence depuis le début de la saison pour une moyenne de .360 et six points produits. A un tel rythme, il est pratiquement assuré d'éclipser la marque des Expos qui est de 14 coups sûrs comme frappeur d'urgence et qui appartient à "feu", Jim Fairey depuis 1970.

"Gene Mauch m'a demandé ce que Darrel Knowles lançais, vu que j'ai déjà été dans la même organisation que lui soit avec Oakland.

Je lui ai répondu qu'il lançait des balles courbes et des glissantes. Mais je lui aussi fait remarquer que je ne l'avais pratiquement pas affronté depuis deux ans. J'ai vu une balle rapide et je me suis élancé avec les résultats que l'on connaît", de dire Morales.

Jose a ajouté qu'il n'était pas toujours facile pour un frappeur d'urgence de bien accomplir son travail, mais qu'il ne s'en plaignait pas et qu'il était toujours prêt.

"Le défit est certainement plus grand pour un frappeur d'urgence. Mais je suis toujours prêt et il faut dire que je suis également chanceux.

Morales était naturellement très heureux de cette prodigieuse soirée des Expos qui ont royalement "fêté ça", même avec un retard de 24 heures. "Nous n'avons pas un si pire club. Les jeunes s'améliorent quotidiennement et ça promet pour l'avenir. Et nous gagnons plusieurs parties en venant de l'arrière. C'est bon signe," de dire Jose.

Morales était également content pour son compagnon de chambre, Pepe Mangual, qui a connu l'une de ses meilleures soirées de la saison avec un simple, un double, un circuit, (son septième), quatre points produits et trois points comptés.

"Pepe a connu une certaine léthargie récemment, mais je lui ai dit de ne pas se décourager et de persister à frapper la balle. Je suis bien content pour lui", de conclure Morales.

Joe Morgan ne tient pas à devenir gérant

ATLANTA (AP) — Selon le gérant Sparky Anderson, des Reds de Cincinnati, son 2e but Joe Morgan pourrait devenir, un jour, "un des meilleurs gérants dans le baseball majeur".

Morgan n'a pas l'air à y tenir du tout.

"Lorsque j'en aurai fini comme joueur dans le baseball, tout sera terminé. Un gérant doit trop se sacrifier. Je suis marié et j'ai deux enfants avec l'idée d'en avoir d'autres.

"Quand j'aurai fini, et j'espère évoluer pendant 15 ans dans les majeures, je veux me reposer avec ma famille en faisant ce que j'aime le mieux".

Morgan aimerait toutefois faire profiter les juniors collégiaux de son expérience comme joueur de baseball.

C'est à ce niveau que je voudrais être gérant, car les joueurs aiment alors le baseball pour le sport lui-même. Je ne saurais motiver des joueurs et les inciter à jouer à ma façon."

Morgan a rappelé qu'il avait appris le baseball en avant d'un écran de TV alors qu'il demandait continuellement des questions à son père.

Leçon

Morgan a appris une de ses plus grandes leçons à la suite d'une erreur commise, à sa 2ième année avec les Astros de Houston, dans la 10e manche d'un match sans point, laquelle erreur a résulté en un point.

"Je me sentais si confus que j'en pleurais. Je suis venu au bâton et on m'a hué copieusement.

Le receveur Johnny Rosboro m'a alors dit que j'entendrais beaucoup d'applaudissements avant la fin de ma carrière. J'ai obtenu un simple, mais nous avons perdu le match 1-0..

"Je me suis rendu au vestiaire du club, la tête basse. C'est alors que l'instructeur Jim Adair m'a dit:

"Si tu fais toujours ton possible, tu n'as pas d'affaire à revenir au vestiaire la tête basse, car tu n'auras jamais d'excuses à donner à qui que ce soit, ce qui ne sera pas le cas si tu ne donnes que 80 pour cent de ton talent".

Morgan n'a jamais oublié cette leçon et elle l'a réconforté au cours de sa carrière.

"Tout ce que je désire, c'est de donner la mesure de tous mes talents.

"C'est pourquoi je ne m'inquiète pas du fait que Johnny Bench ou Pete Rose obtiennent plus de publicité que moi. Je sais que j'ai fait mon possible au travail", a conclu Morgan.

Lou Graham sera à l'Omnium canadien

MONTREAL — Lou Graham, qui vient tout juste de gagner l'Omnium des Etats-Unis en prolongation, a confirmé son inscription à l'Omnium canadien de $200,000 du 24 au 27 juillet, au club Royal Montréal.

Graham est maintenant le seul golfeur éligible à la triple couronne Peter Jackson et à la bourse de $25,000 qui l'accompagne.

Ces deux prix sont décernés au golfeur qui enlève les omniums canadien, britannique et américain au cours d'une même année. Le seul joueur à avoir réussi l'exploit jusqu'à maintenant a été Lee Trevino en 1971.

Le directeur des tournois de l'Association royale de golf du Canada, R.M. (Bob) Everson, a annoncé aujourd'hui l'inscription de Graham de même que celle de John Mahaffey, celui-là même que Graham a battu pour remporter son premier titre majeur.

"Le golfeur qui gagnera l'Omnium canadien, de dire Everson, aura eu à batailler contre le plus fort contingent qui ait jamais été en lice au Canada, et peut-être n'importe où au monde".

Les inscriptions de Graham et Mahaffey viennent s'ajouter à celles de Jack Nicklaus, Johnny Miller, Arnold Palmer, Gary Player, Lee Trevino, Tom Weiskopf, Gene Littler, Tony Jacklin, Bruce Crampton et le champion de l'an dernier, Bobby Nichols, qui seront tous en quête du premier prix de $40,000.

"Nous sommes particulièrement heureux que Lou Graham revienne au Canada, d'ajouter M. Everson. Il a toujours été parmi les meneurs dans nos omniums précédents.

John Mahaffey est aussi bien connu des Canadiens puisqu'il a pris part au Championnat amateur du Canada puis à la Tournée Peter Jackson."

Graham, un vétéran de 17 ans dans la tournée qui a deux championnats à son actif (1967 et 1972), a gagné plus de $521,000 au cours de sa carrière et il a fait partie de l'équipe de la coupe Ryder.

Il a terminé ex-aequo au troisième rang à l'Omnium canadien de 1974 au club Mississauga de Toronto et il a été cinquième au championnat de la TPD, avec des rondes finales de 67 dans les deux derniers tournois.

Mahaffey, qui mesure 5'9" et pèse 150 lb., s'est joint à la tournée américaine en 1972, après avoir été diplômé de l'école de la TPD à l'automne de 1971.

Il s'est préparé à cette école en participant à quatre tournois de la Tournée Peter Jackson de 1971, en compagnie de Forrest Fezzler, et a recueilli $281,000 jusqu'à cette année.

Il a gagné un championnat en tournée. Il a conservé une fiche respectable comme amateur, a gagné le championnat de la NCAA en 1970, et a été le meilleur amateur à l'Omnium des Etats-Unis de 1970 et le "All-American" de la NCAA en 1969 et 1970 alors qu'il jouait pour l'université de Houston.

Avec ces deux nouvelles inscriptions, dix des onze meneurs à l'Omnium des Etats-Unis seront en lice à l'Omnium canadien de cette année.

... et Tom Watson à l'Omnium Western

OAK BROOK, Illinois, (AP) — Le champion de l'an dernier, Tom Watson ainsi que trois autres golfeurs auront quelque chose à prouver aujourd'hui quand débutera la première ronde de l'Omnium Western, doté d'une bourse de $200,000.

Watson, John Mahaffey, Bob Murphy et Frank Beard espèrent remporter la victoire et ainsi oublier leurs déboires de la semaine dernière lors de l'Omnium des Etats-Unis.

Watson détenait les devants après deux rondes. Il avait inscrit 135, ce qui égalait une marque de l'Omnium. Il n'a pu faire mieux que 78 et 77 lors des deux dernières rondes.

Beard, pour sa part, est sorti d'une longue période de léthargie et a pris la tête après trois rondes. Il a perdu toutes chances avec un 78 en dernière ronde. Mahaffey a eu une chance exceptionnelle de triompher. Il n'a pas réussi un seul birdie cependant en ronde supplémentaire et s'est incliné devant Lou Graham.

Murphy a réussi 11 birdies au cours des deux derniers jours mais il a commis un bogey sur le dernier trou. Il a terminé à un seul coup de Mahaffey et Graham.

Par ailleurs, Lee Trevino, Arnold Palmer et Billy Casper seront également de la partie.

Graham, champion omnium des Etats-Unis, Jack Nicklaus, Johnny Miller et Gary Player ne sont pas inscrits au tournoi.

Pour la PECHE
CONSULTEZ LES EXPERTS DE
Sporama JONQUIERE 547-9566
(face au bureau de poste)

DATE	6 Hres à 10 Hres	14 Hres à 18 Hres	10 Hres à 14 Hres	18 Hres à 23 Hres
26				
27				
28				
29				

TRÈS BON
BON
PASSABLE
MAUVAIS

Animation loisirs au secteur nord

Plein air pour des centaines de jeunes

par Pierre Fellice

CHICOUTIMI — Le moins que l'on puisse dire c'est que ça bouge dans le secteur nord du Lac-Saint-Jean et encore cette année, le projet "animation loisirs" est susceptible d'intéresser plus d'un jeune.

Il s'agit d'un projet Perspectives-Jeunesse qui est présenté pour la deuxième année consécutive aux 3,200 jeunes des huit municipalités du secteur, à savoir, Notre-Dame-du-Rosaire, St-Coeur-de-Marie, St-Léon, St-Henri-de-Taillon, St-Nazaire, Ste-Monique, l'Ascension et Delisle. Il vise à regrouper les jeunes afin de leur faire profiter d'activités de plein air que leurs municipalités respectives ne pourraient leur offrir individuellement, compte tenu des coûts élevés de tous les équipements nécessaires à cette fin.

L'an dernier, ce même projet avait regroupé 192 jeunes quotidiennement pour former un grand total de 5,544 présences pour les six semaines d'activités. Et selon le coordinateur, Léonce Gilbert, ce nombre pourrait être dépassé cette année parce que le succès de l'an dernier a donné bonne bouche à tous les participants.

Des nouveautés

Le projet comme tel sera mis en branle le 7 juillet prochain pour se poursuivre jusqu'au 15 août. Entretemps, les inscriptions seront reçues aujourd'hui, demain et samedi, les 26, 27 et 28 juin, entre 18h.30 et 20h00. A Delisle, St-Léon, St-Henri-de-Taillon, on recevra les jeunes dans les différentes salles paroissiales alors qu'à St-Coeur-de-Marie, St-Nazaire, Notre-Dame-du-Rosaire, et l'Ascension, les inscriptions devront se faire à l'hôtel de ville, à l'exception de l'Ascension où le centre communautaire servira de point stratégique pour ces inscriptions. Il en coûtera alors $10.00 par personne et $20.00 au maximum pour la famille complète.

Au domaine des nouveautés pour 1975, soulignons d'abord que tous les jeunes pourront suivre des cours de natation quotidiennement, cours qui seront dispensés par des moniteurs de la Croix-Rouge.

De plus, grâce à un projet du Haut-Commissariat, quatre spécialités différentes seront à la portée des jeunes. Il s'agit de projets d'inition au plein air, d'escalade, d'orientation et de canot.

Toutes ces activités se dérouleront à la base plein air de St-Nazaire, du lundi au vendredi, entre 9h. 00 et 16h. 00.

Récréation en forêt

D'autre part, à l'intérieur même de ce projet Perspectives-Jeunesse, on intégrera un stage pratique en forêt, stage qui prendra place au Centre écologique de récréation en forêt de Ste-Monique. Les jeunes sont tout à fait libres de s'inscrire à cette activité nouvelle qui se veut d'abord et avant tout un programme de sensibilisation, d'éducation aux ressources et fonctions de la forêt. Cette partie du programme sera accessible du mercredi au vendredi de chaque semaine et six moniteurs compétents seront sur place pour intéresser les jeunes.

Notons que la subvention totale du gouvernement fédéral dans le cadre de ce projet Perspectives-Jeunesse est de $18,335.00 dont $15.180. sont réservés aux salaires des 18 moniteurs. Animation loisirs du secteur nord aura un budget total d'opération de l'ordre de $24,235, dont $7,000. se situent au niveau du transport.

Afin de combler le déficit prévu qui se situe aux environs de $4,900., la Commission scolaire Delisle apportera une aide importante qui se situera dans les $3,000. Le reste de ce déficit devrait être comblé par chacune des commissions de loisirs et à cette fin, un "coursethon" sera organisé vers le début du mois d'août prochain.

"Policiers: à vos rames!"

CHICOUTIMI — Les policiers de l'Unité d'urgence de la Sûreté du Québec, à Québec et les Agents spéciaux de Roberval devraient à nouveau se livrer une chaude lutte lors de la deuxième reprise de la Traversée du lac Saint-Jean en chaloupe à rames qui aura lieu le 13 juillet prochain.

Cette compétition sportive entre les corps policiers du Québec, réunira 25 équipes qui devront franchir la distance de 28 milles entre la plage Kennedy de St-Gédéon et Roberval. Il y aura un sprint au départ et un autre à l'arrivée, ce qui est susceptible de susciter énormément d'intérêts chez tous les participants.

L'an dernier, l'équipe vainqueur, celle de l'Unité d'urgence de la Sûreté du Québec, avait mis un peu plus de six heures à compléter l'épreuve et certains observateurs estiment que la traversée 1975 pourrait être plus rapide, compte tenu de l'expérience acquise l'an dernier.

La plupart des 25 équipes participantes sont des policiers de la Sûreté du Québec et de la Gendarmerie Royale, exception faite de deux équipes des Sûretés municipales de Chicoutimi-Nord et de Roberval. On note également la participation d'une équipe de la Gendarmerie Royale de New-Glasgow en Nouvelle-Ecosse.

D'autre part, une foule d'activités sont prévues dans le cadre de cette traversée 1975 et le tout débutera le 11 juillet par une grande soirée bavaroise au Centre sportif Benoît Lévesque de Roberval.

Notons enfin que Monsieur Nicoll Allard, président de la Traversée internationale du lac Saint-Jean à la nage sera l'invité d'honneur pour la section civile alors que le lieutenant-colonel Rodérick O'Sullivan représentera les forces armées.

Potvin et Bouchard bafoue la Cédrière

JONQUIERE — A la veille d'un important tournoi de balle-lente pour la Ligue AJK, les représentants de Potvin et Bouchard ont tenu séance d'entraînement fructueuse en bafouant la brasserie la Cédrière 28 à 2, hier soir.

Gaston Collard a été le héros de la rencontre en cognant trois circuits. Jacques Desmeules a été le lanceur gagnant et Guy Moreau, le perdant.

Plus tard, le Pavillon du hot dog a défait le Bouchard-mécanique au pointage de 9 à 7. Gaston Boily, en plus de cogner un circuit, a mérité la victoire à titre de lanceur.

Dans le troisième match de la soirée, le Lavoie et Duchênes a vaincu l'équipe Labatt 8 à 4, dirigé par Harold Roy au monticule.

Concernant le tournoi de ce circuit, qui débutera ce soir, à 19h.00, mentionnons que sept matches seront disputés au cours de la soirée.

Septième victoire

Le Lynx de J.E. Morin a conservé leur suprématie au sein de la Ligue de balle-molle de la Baie, en remportant une victoire de 4 à 3, aux dépens des Cobras de la Baie. Germain de la Durantaye a mérité le verdict.

Les Reds de l'hôpital, pour leur part, ont défait l'ALEC de Port-Alfred, 5 à 1. Richard Tremblay le lanceur gagnant, a ainsi permis aux siens d'accéder à la deuxième position au classement.

Dans la Ligue de balle-rapide du Lac-St-Jean, Desbiens a défait Ste-Croix 6 à 5. Claude Fortin a été le lanceur gagnant. Le St-Bruno, a baissé pavillon 11 à 4 devant le BTR de l'Association qui a cogné 13 coups sûrs dans le match.

Trois vétérans remerciés

Gilles Morasse met la main à la pâte

par Pierre Raymond

CHICOUTIMI-NORD — L'instructeur des Pionniers de Chicoutimi-Nord, Gilles Morasse, a décidé de mettre la main à la pâte afin de contrer, dans la mesure du possible, la situation qui prévaut présentement au sein de son équipe.

Morasse a causé une certaine surprise en annonçant le congédiement des frères Jean-Marc et Alain Boulianne, ainsi que celui du lanceur Gaétan Girard, trois vétérans de la première heure pour les Pionniers.

En retour, Morasse a également laissé savoir que Robert Laroche et Armand Desgagné, deux joueurs de catégorie intermédiaire âgé de 20 ans endosseront prochainement l'uniforme des Pionniers.

Il faudra prévoir d'autres retranchements si la situation ne change pas. "Nous devions faire quelque chose afin d'améliorer notre sort. La direction de l'équipe a remplacé l'instructeur l'an dernier mais cela n'a rien changé. Nous nous rendrons pas jusque-là. Nous serons plus sévères envers les joueurs", de dire Morasse, hier soir.

Les Pionniers n'ont pas connu les succès espérés par la direction jusqu'à aujourd'hui. Après 16 départs, ils n'ont remporté que cinq matches, au grand désespoir de cette jeune organisation.

"Notre principale problème se situe au niveau du deuxième but", continue Morasse. "Plusieurs joueurs ont passé par cette position depuis quelques semaines mais sans résultat positif. Nous n'avons pas ajouté deux joueurs mais nous avons fait de la place à deux joueurs", explique-t-il.

En compagnie de ses deux acolytes, Morasse ambitionne de participer aux séries éliminatoires de la Ligue junior régionale. "Nous prendrons les moyens pour en arriver à une participation aux séries de fin de saison. Nous avons d'ailleurs carte blanche de la direction de l'équipe".

Sans échouer dans le découragement, Morasse se dit fort déçu de la tournure des événements. "Beaucoup trop de joueurs étaient assurés de leur poste. Nous avons mis trop de temps dans cette affaire pour échouer à la cave du classement. C'est triste à dire mais nous espérons seulement une sixième position maintenant", de conclure Morasse.

MOTS CROISÉS

problème: no505

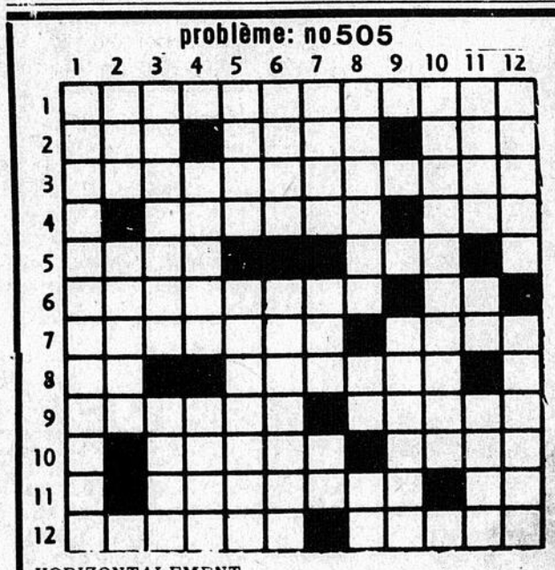

HORIZONTALEMENT
1- Personnes qui font des miracles.
2- Agent secret de Louis XV.-- Ville de l'U.R.S.S.-- Etat physiologique des animaux.
3- Elémentaire.
4- Polir et mettre au diamètre exact l'intérieur d'un tube.-- Animal mou.
5- De naissance. --Unité de mesure.
6- Habitants originaires d'un pays .--Ancienne mesure chinoise.
7- Excès d'embonpoint. --Embarrassa, intimida.
8- Article.-- Substance utilisée dans un tube électronique pour y parfaire le vide.
9- Confus, embrouillé. --Fruit rouge de l'alisier.
10- Poinçon à l'aide duquel on perce le cuir. --Montagne de Grèce.
11- Formes de rachitisme.-- Argent.
12- Supporte ce qui est dur.-- Unité de mesure principale de longueur.

VERTICALEMENT
1- Ensemble des termes particuliers à une science.
2- Interjection qui marque la réprobation.-- Homme riche qui fait étalage de son opulence.
3- Modérément . -- Femme de lettres française (1804-1876).
4- Obstruction de l'intestin.-- Furoncle.
5- Enfant.-- Sévérité , dureté.
6- Dieu grec de la Guerre.-- Fait un éternuement.
7- Site archeologique et préhistorique près du Lac Neuchatel.-- Terme de tennis.-- Infinitif.
8- Ceux qui professent des opinions extrêmes. -- Possessif. --Eminence.
9- Agar-agar.
10- Délit commis par celui qui ne paie pas une note d'hôtel.
11- Rivière du Bassin parisien .-- Préfixe.-- Vedette de cinéma.
12- Physicien américain (1888-1969) . -- Mesurage des terres par ares.

NOUS AVONS UN URGENT BESOIN DE VOITURES USAGEES
sur lesquelles nous accordons des allocations exceptionnelles.

1974, VEGA
Coupé, automatique, radio, bas millage, comme neuve, garantie 6 mois ou 6,000 milles, moteur.
$2,475

1974, CHEVROLET
½ tonne, pick-up, 8 cylindres, automatique, servodirection, servofreins à disques, radio, garantie 60 jours, moteur, transmission, différentiel.
$3,875

1971, CHEVROLET
Camion, diesel, 6 roues, dompeuse, prêt pour le travail, garantie O.K.
$4,475

1972, VEGA
Coupé, 4 vitesses, radio, moteur neuf, pneus neufs, peinture neuve, garantie 4,000 milles, moteur.
$1,475

1971, VENTURA
4 portes, 8 cylindres, automatique, servodirection, radio, garantie O.K.
$2,175

1972, FORD
Custom, 4 portes, 8 cylindres, automatique, servodirection, radio, en très bon état, garantie O.K.
$1,875

1970, G.M.C.
¾ tonne, 4 x 4, 8 cylindres, très propre, garantie O.K., radio, avec gratte avant.
$2,875

1972, TOYOTA
2 portes, automatique, radio, bas millage, garantie O.K.
$1,375

Avec l'achat d'une voiture neuve ou usagée nous remettons 100 billets pour le tirage de la Cadillac de l'année 1976, ainsi que sur tout achat de pièces et accessoires et réparation nous remettons un billet pour chaque $5.00 d'achat.

CÔTÉ boivin
auto service inc.
76-80 EST, RACINE, CHICOUTIMI — C.P. 1450 TEL: 543-7721
Monte Carlo, Chevelle, Camaro, Cutlass, Oldsmobile, camions Chevrolet, Nova, Monza, Vega, Oméga, Cadillac.

Le Richelieu joue une carte importante contre les Royaux

CHICOUTIMI — Le Richelieu de Chicoutimi a joué une carte importante dans le cheminement de la Ligue junior régionale de baseball, hier soir, en infligeant un revers de 7 à 1 aux Royaux de Kénogami, jusque là détenteurs exclusifs de la première position.

Maurice Gauthier à sa première tentative à titre de lanceur partant cette saison, a espacé cinq coups sûrs des adversaires pour ainsi mériter la victoire.

Moins chanceux, Bernard Vigneault a encaissé sa première défaite de la saison. Vigneault a cédé son poste à Sabyn Daigle, à la cinquième manche.

Les Chicoutimiens ont totalement ignoré une faible priorité de 1 à 0 des Royaux, enregistrée à la quatrième reprise pour croiser le marbre quatre fois à la fin de cette manche.

Puis le Richelieu est revenu à la charge, à la cinquième, en comptant deux autres points, grâce à un circuit du joueur de troisième but, Daniel Nepton. Sylvain Harvey a clôturé cette victoire à la sixième manche en cognant un circuit bon pour un point. De fait, il s'agissait des 16e et 17e circuits du Richelieu cette saison. Les hommes de Guy Wauthier établiront prochainement une nouvelle marque puisque le record de la ligue, détenu par le Richelieu, totalise 18 circuits.

Marcel Savard, des Royaux, a été expulsé de la rencontre, à la quatrième manche, après avoir fait connaître son mécontentement à l'officiel au marbre, Clermont Tremblay.

Victoire des Sportifs

Les Sportifs de Dolbeau ont profité de la première présence au monticule de Martin Voyer, cette saison, pour cogner sept coups sûrs qui leur a procuré une victoire de 3 à 1 sur les Braves de Jonquière.

Daniel Doucet a mérité son deuxième verdict de la campagne en limitant les Braves à cinq coups sûrs seulement. Ces derniers ont cependant commis quatre erreurs sur le terrain.

Les Braves gisent toujours au quatrième rang du circuit, sur un pied d'égalité avec le Barachois de Port-Alfred. Les Sportifs occupent le sixième rang, à cinq matches de la tête, détenue conjointement par Kénogami et Chicoutimi.

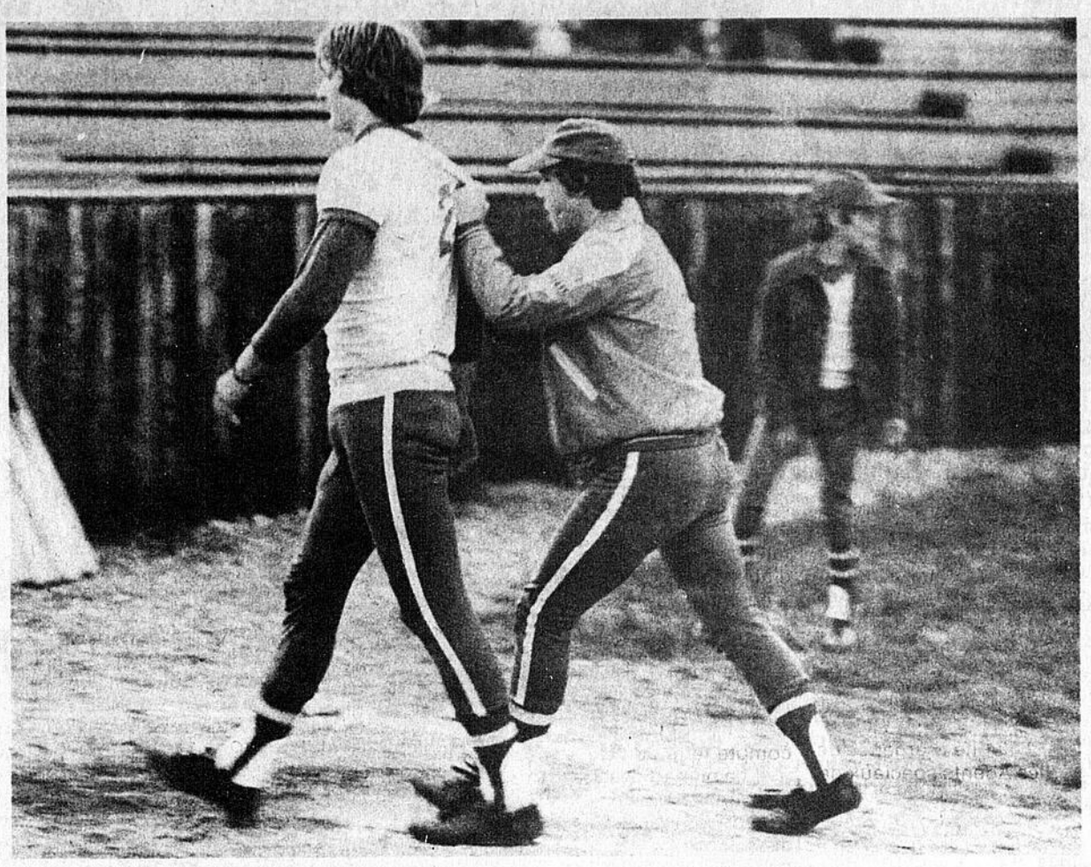

MAUVAIS GARNEMENT — Michel Leblanc, des Royaux de Kénogami, reconduit Marcel Savard à l'abri des jcueurs après que ce dernier eut été chassé de la rencontre par l'officiel Clermont Tremblay.

Retour en force des Phillies

PHILADELPHIE (AP) — Le lanceur de relève Dave Giusti a accordé un but sur balles avec trois coureurs sur les sentiers, en 13ème manche, hier soir, et les Pirates de Pittsburgh, après avoir pris une avance de 6-0, se sont inclinés 7-6 devant les Phillies de Philadelphie.

Greg Luzinski a créé une égalité de 6-6 à la septième avec un circuit de deux points.

Les Phillies, qui ont enlevé les honneurs d'une série de quatre matches contre Pittsburgh, se sont approchés ainsi à une partie des Pirates et de la première place au classement de la section est de la Ligue nationale.

A New York, Tom Seaver a blanchi les Cards de St. Louis pendant huit manches et Rusty Staub a cogné un triple de deux points dans la 7e alors que les Mets l'ont emporté 2-1.

Seaver en était à son 6e triomphe d'affilée. Il n'avait accordé aucun point pendant 38 manches lorsque les Cards ont marqué dans la 9e à la l'aide de doubles par Ted Simons et Ron Fairly après un retrait.

La recrue Rick Baldwin a mis fin au match en incitant Ken Reitz à frapper dans un double jeu.

Le perdant Bob Forsch a tenu tête à Seaver pendant six manches. Il a atteint Felix Millan avec un lancer dans la 7e, puis Joe Torre a suivi avec un simple avant le triple de Staub.

Les Cards ont occupé tous les coussins dans la 7e avec un simple et deux buts sur balles, mais McBride a frappé un court ballon et Reitz a été retiré au bâton.

A Atlanta, limités à trois coups sûrs par les lanceurs Tom Carroll et Will McEnaney, les Braves d'Atlanta se sont inclinés 2-0 devant les Reds de Cincinnati.

Joe Morgan et Dave Concepcion ont produit les deux points des Reds à l'aide de ballons-sacrifices en sixième et neuvième manches respectivement.

Le lanceur perdant Carl Morton, 7-8, a permis six coups sûrs.

A Houston, un triple de Cesar Cedeno aux dépens du lanceur Don Sutton, en septième manche, a procuré aux Astros une victoire de 5-4 contre les Dodgers de Los Angeles.

Cedeno avait cogné à la première son sixième circuit de la saison. Enos Cabell et Rob Andrews ont produit les deux autres points des vainqueurs à la deuxième.

Jim Wynn s'est signalé à l'offensive pour Los Angeles avec un circuit de trois points.

Glen Sather

Billet aller seulement

Les Canadiens de Montréal ont officiellement offert un billet aller seulement à destination du Minnesota à Glen Sather. En retour, les Montréalais ont obtenu certaines considérations futures et un montant d'argent indéterminé. Pour sa part, Sather débutera sa onzième saison dans la Ligue nationale. Il a déjà fait partie de l'organisation de Pittsburgh et celle des Rangers de New York.

VICTIME DE VOLS

Allen Gulka en avait long à raconter, l'autre soir, au cours d'un entretien. Il garde évidemment un mauvais souvenir de son passage à la barre des Ferco-manes d'Arvida. A preuve, Allen mentionnait qu'il avait déjà été victime de vols, tel la batterie de son automobile et son porte-feuille avec toutes les cartes de crédit qui s'y trouvaient...

LE RAPIDO

ENCORE DES CONTRATS

La ronde des signatures de contrats se continue dans le hockey professionnel. Richard Bowness, anciennement du Junior de Montréal, est devenu un porte-couleurs des Flames d'Atlanta récemment. Le deuxième choix au repêchage amateur aurait paraphé une entente de plusieurs années avec cette équipe. Bowness a marqué 24 buts et récolté 76 passes, la saison dernière. Richard Mulhern a lui aussi accepté l'offre des Flames.

EGALITE

Les équipes de St-Bruno et de l'Ascension partagent le premier rang de la Ligue de balle-rapide du Lac-St-Jean, après huit matches. Les deux formations ont remporté six joutes jusqu'à maintenant, devançant le Bistro d'Isle Maligne. Chez les frappeurs, Normand Larouche, du St-Bruno, a compilé la meilleure fiche grâce à une production de dix coups sûrs en 27 apparitions au bâton pour une moyenne de .481. Au chapitre des artilleurs, Gilles Gagnon, lui aussi de l'équipe St-Bruno, mène le bal à la suite de deux victoires en autant de départs.

RETICENT

S'il n'en tient qu'au commissaire du comté de Allegheney, Leonard Staisey, les Pingouins de Pittsburgh ne deviendront jamais la propriété de l'Etat. Il s'objecte carrément à l'achat de la concession qui repose dans un grave coma financier. Les Pingouins ont des dettes évaluées à sept millions de dollars.

EXCELLENTE RECRUE

De tous les frappeurs désignés dans la Ligue américaine de baseball, Jim Rice, une jeune recrue de 22 ans des Red Sox de Boston, domine le classement de cette catégorie de joueurs avec une moyenne de .287. Toutefois, Willie Horton, des Tigers de Détroit, est le meneur au chapitre des circuits, avec 15, et des points produits, avec 48.

VASTE PROGRAMME

SPAK présente cette année un vaste programme d'itinéraires de canot-camping. Les cinq itinéraires sont le parc des Laurentides, le parc National de la Mauricie, la rivière Péribonka, le fjord du Saguenay et la rivière Harricana. Fait à noter, SPAK prend à sa charge chef d'expédition, nourriture, canots, vestes de sécurité, tentes ect. Pour de plus amples informations, les intéressés peuvent toujours rejoindre Serge Plourde, à 542-3207.

UNE SIXIEME PLACE

Le montréalais Claude Ferragne a terminé en sixième place, hier, dans les épreuves de saut en hauteur lors du meeting international d'athlétisme, à Helsinki. Il a réussi un saut de deux mètres 10.

JOLIES HOTESSES

L'organisation du 24 heures de la Tuque ne ménage rien pour se donner de nouvelles couleurs. Ainsi, six charmantes hôtesses plus jolies les unes que les autres deviendront les ambassadrices du marathon, cette année. Elles seront chargées principalement de l'accueil des nageurs et des invités lors des différentes manifestations.

MERCKX FAVORI

Malgré son âge Merckx demeure encore le grand favori pour triompher dans la 62e reprise du prestigieux Tour de France, dont le départ sera donné aujourd'hui. Les organisateurs prévoient que le champion cycliste battra son propre record, cette année. Merckx a déjà remporté cinq fois cette classique.

SUSPENSION

En raison de ses nombreuses absences à l'entraînement, Jake Sumbach a été suspendu indéfiniment par les Alouettes de Montréal. Cette suspension porte ainsi le nombre de joueurs à 50 à l'entraînement, dont 26 Américains et 24 Canadiens. Un règlement de la ligue stipulait en effet que toutes les équipes devaient réduire leur personnel à 50 avant 16 heures, hier après-midi.

EN DILIGENCE

Le torontois Clyde Gray tentera de décrocher la couronne mondiale des poids mi-moyens, samedi, en affrontant le portoricain Angel Espada... A. J. Foyt sera du départ du 500 milles du circuit international de Pocono, dimanche... Le vétéran joueur de football Garney Henley est l'un des candidats pressentis par le poste d'instructeur de l'équipe de football de l'université Queen's...

Buck Houle: un poste important au sein de l'AMH

TORONTO (PC) — Les dirigeants de l'Association mondiale de hockey ont offert à Buck Houle, directeur-gérant des Toros de Toronto, une position importante où il n'aurait à répondre qu'aux ordres du directeur-exécutif de l'AMH.

Houle a confirmé hier le fait qu'il avait eu des entretiens avec Ben Hatskins de Winnipeg et il devrait faire connaître sa décision le 1er août après avoir pris quelques journées de vacances pour bien peser le pour et le contre.

"Je ne sais pas encore quel sera mon titre, a mentionné Houle. Je ne sais pas encore ce que j'aurai à faire. Je crois que mes activités toucheront à tous les aspects du hockey".

Hatskin a mentionné que le circuit avait besoin d'un homme qui connaissait bien son hockey et que Houle était un homme qui avait consacré toute sa vie au hockey.

"Il est un administrateur hors pair et il commandera le respect des autres équipes du circuit", a déclaré Hatskin.

Il a poursuivi en disant que personne ne savait encore l'étendue des fonctions de Houle, mais il a mentionné qu'il représenterait les intérêts du bureau de direction en ce qui touche les opérations du circuit.

Hatskin demeurera à Winnipeg tandis que le bureau de direction de la ligue déménagera de Newport en Californie à Toronto. Présentement, le bureau de direction compte sur les services d'un homme très compétent en Norman Bud Poile, vice-président exécutif chargé des opérations du hockey.

Houle a mentionné qu'il n'aurait même pas prêté une oreille attentive aux propositions de l'AMH si le bureau de direction avait été ailleurs qu'à Toronto.

La carrière de Houle a commencé avec les Maple Leafs de Toronto de la Ligue nationale de hockey. Il a été instructeur des Marlboros de Toronto de la Ligue junior majeure de l'Ontario et des Maple Leafs de Victoria de la Ligue de l'Ouest.

Il a remporté la coupe Memorial avec Toronto et le championnat du circuit avec Victoria.

Il a travaillé avec Hockey Canada en 1969 à titre d'instructeur de l'équipe nationale canadienne. En 1972, il est entré aux services de l'AMH avec les Nationals d'Ottawa qui devaient devenir plus tard les Toros.

Houle a mentionné qu'il avait discuté de cette proposition avec John F. Bassett, président des Toros. Bassett n'a aucune objection à ce que Houle accepte l'offre de la ligue.

"Je ne voudrais pas le voir quitter l'équipe avant le 15 août, mais je dois dire que le circuit a vraiment besoin d'un homme comme Houle", a déclaré Bassett.

Avec les Toros, Houle a toujours travaillé sans contrat. Il pourrait quitter sans donner de pré-avis.

COMBIEN TU CHAUSSES?

Petits, moyens ou gros, on chausse toutes les voitures, tous les camions et même les tracteurs.
On a toutes les grandeurs et les meilleures marques
FIRESTONE MICHELIN
Techniques modernes de rechapage à chaud et à froid.
Nombreuses succursales — une seule garantie

SERVICE DE PNEUS TURCOTTE

CHICOUTIMI 524, Price ouest • 1545, boul. Talbot
BAGOTVILLE 1654, boul. St-Anicet
JONQUIÈRE 605, St-Pierre

en association avec
La plus vaste organisation de vente, service et rechapage à Québec
CTR On chausse toute la famille

ALMA • CAP DE LA MADELEINE • CHANDLER • CHIBOUGAMAU • DOLBEAU • HAUTERIVE • LA TUQUE • MATANE • MONTMAGNY • MURDOCHVILLE NORMANDIN • PORT CARTIER • QUÉBEC • RIMOUSKI • ROBERVAL • ST-FÉLICIEN • SEPT ÎLES • THETFORD MINES

LE PLUS GRAND SPECTACLE DE VITESSE SUR EAU AU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

REGATES DE ST-FELICIEN

SAMEDI ET DIMANCHE
A 2 HRES P.M.

$8150. en prix
dont $3000. au premier

Cette année nombre record de coureurs.

GRADINS POUR SPECTATEURS
sur les 2 côtés de la rivière.

Un animateur pour commenter la course
(Jean-Denys Girouard de CJMS)

PARADE GIGANTESQUE
samedi soir le 28 juin à 7.30 hres P.M.

A ST-FELICIEN
ON BAT TOUS LES RECORDS.

DIXIT...

Jimmy Connors

"J'avais besoin de ce match. Vijay est très consistant et il me cause certains problèmes à chacune des fois où je dois l'affronter. Je retournais bien la balle au cours du premier set et cela devenait d'autant plus important pour moi que mon service n'était pas tellement à point. J'ai alors repris confiance en moi et le tout s'est bien déroulé par la suite", dixit Jimmy Connors à la suite de sa victoire contre Vijay Amritraj au tournoi de Wimbledon.

Connors allergique au gazon de Wimbledon?

LONDRES (Reuter) — En dépit d'un rhume des foins tenace et d'un adversaire de grande valeur bien que non classé parmi les têtes de la série, l'Américain Jimmy Connors a passé le cap du deuxième tour des internationaux de tennis de Wimbledon.

Après Stan Smith mardi, une autre tête de série, le Roumain Ilie Nastase, a mordu la poussière. Il a été éliminé en cinq sets par un jeune Texan parfaitement inconnu, Sherwood Stewart.

Deux autres favoris, l'Australien John Alexander, tête de série numéro 10, et le Tchécoslovaque Jan Kodes, tête de série numéro 12 et vainqueur du tournoi en 1973, ont également été éliminés.

Ainsi, sur 16 têtes de série au départ, il figurent parmi les 32 joueurs encore qualifiés.

Connors, le grand favori, souffre d'un rhume des foins, mais cela ne l'a pas empêché de venir à bout du très bon numéro un indien Vijay Armitraj qui avait atteint les quarts-de-finale il y a deux ans.

Le vétéran Ken Rosewall, tête de série numéro deux malgré ses 40 ans, n'a pas eu à forcer son talent pour se défaire du jeune Britannique John Feaver. Quant à Guillermo Vilas, la révélation de l'an dernier, il s'est montré beaucoup plus à l'aise sur herbe que lors de son premier match. Il n'a mis que 90 minutes pour battre le Sud-Africain Ray Moore en trois sets.

Nastase

Nastase s'est une fois de plus fait remarquer en contestant certaines décisions des juges de ligne, notamment dans le quatrième set. Le roumain a longuement protesté auprès de l'arbitre et du juge de ligne et la rencontre n'a pu reprendre qu'après une interruption de plusieurs minutes sous les murmures réprobateurs du public.

Stewart devait ensuite mener 5 à 3 dans le dernier set et Nastase, rendu furieux par la décision du juge de ligne quelques minutes plus tôt, jette sa raquette à terre. Celle-ci se casse en deux et le Roumain doit en utiliser une autre.

Il s'accroche pour sauver le match, mais l'Américain ne commet pas d'erreur sur son propre service et remporte une victoire méritée.

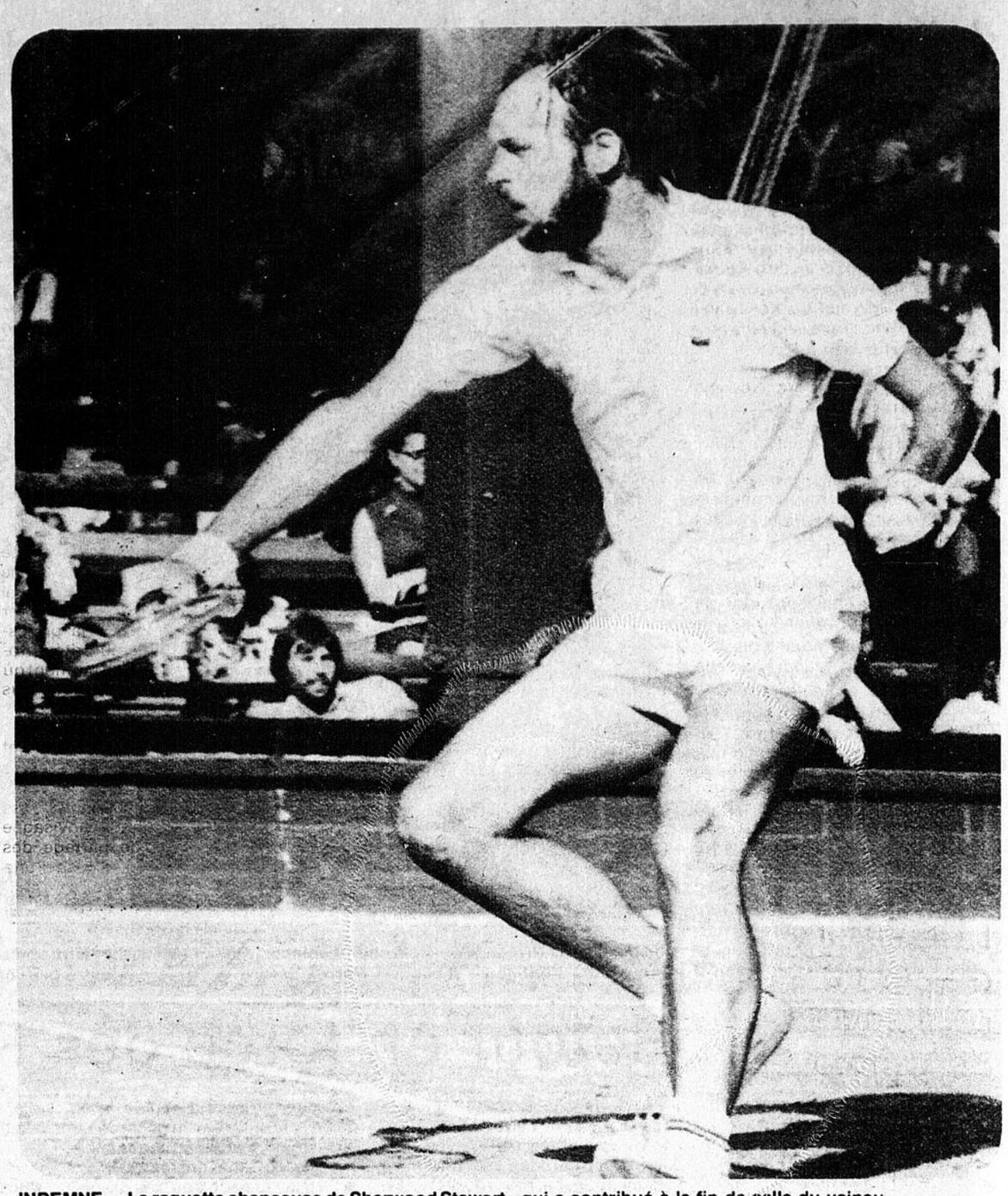

INDEMNE — La raquette chanceuse de Sherwood Stewart est indemne. C'est elle qui a servi à vaincre Nastase... et qui a contribué à la fin de celle du vaincu. (Téléphoto PC)

BASEBALL

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Hier
Kénogami 1 Chicoutimi 7.
Jonquière 1 Dolbeau 3

Aujourd'hui
Kénogami vs Jonquière.
Port-Alfred vs St-Félicien

CLASSEMENT

	PJ	G	P	Moy.	Diff.
Kéno	15	11	4	733	—
Chic	17	12	5	705	—
S. Féli	17	11	6	647	1
Jonq	16	8	8	500	3½
P.-Alfred	16	8	8	500	3½
Dolbeau	15	6	9	400	5
Chic.-N.	16	5	11	312	6½
Arvida	14	2	12	143	8½

LIGUE NATIONALE

LES RESULTATS

Chicago	100	003	020	6	8	3
Montréal	010	000	10x	12	14	3

Reuschel (5-7) Knowles (7) Zamora (7) Dettore (8) et Swisher; Blair (5-8) Murray (8) et Carter, Foote (8).
Cir.: Mtl.- Mangual (7)

Cincinnati	000	001	001	2	6	0
Atlanta	000	000	000	0	3	0

T. Carroll (2-0) et Plummer; Morton (7-8), Mc Enaney (9) et Correll.

St. Louis	000	000	001	1	5	2
New York	000	000	20x	2	6	0

Forsch (7-6), Garman (8) et Simmons; Seaver (11-4), Baldwin (9) et Crote

Pitts	321	000	000	000	0	6	10	1
Phil	001	030	200	000	1	7	16	0

Moose, Demery (5), Giusti (8) Dyer; Lonborh, Hoerner (2), Hilgedorf (5), Mc Graw (8), Schueler (13) et Oates. LG- Schueler (2-1) LP- Giusti (2-3)
Cir.: Hebner (8e), Zisk (5e), Luzinski (17e).

San Francisco	001	000	001	2	8	2
San Diego	210	100	20x	6	11	0

Caldwell, Heaverlo (8) et Sadek; Folders (3-4) et Kendall. LP- Caldwell (4-7)

Los Angeles	003	001	000	4	8	0
Houston	120	001	10x	5	10	0

Sutton, Marshall (8) et Yeager; Konieczny, Granger (6) et May. LG- Granger (1-1) LP- Sutton (11-7)
Cir.: Winn (13e), Cedeno (6e)

CLASSEMENT

Division Est

	G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	39	28	582	—
Philadelphie	40	31	563	1
New York	34	32	515	4½
Chicago	35	34	507	5
St. Louis	32	35	478	7
Montréal	29	35	453	8½

Division Ouest

Cincinnati	45	27	625	—
Los Angeles	42	32	568	4
San Diego	35	37	486	10
San Francisco	33	39	458	12
Atlanta	29	42	408	15½
Houston	27	48	360	19½

Hier
Philadelphie 7 Pittsburgh 6, 13 manches
Cincinnati 2 Atlanta 0
New York 2 St. Louis 1
Montréal 12 Chicago 6.
Houston 5 Los Angeles 4
San Diego 6 San Francisco 2.

Aujourd'hui
St. Louis (Gibson 1-6) à Montréal (Fryman 6-3).
Chicago (Stone 5-2 ou Zahn 2-4) à Pittsburgh (Ellis 4-4)
Atlanta (Odom 0-4) à Houston (Richard 4-3).
Los Angeles (Merssersmith 11-3) à San Francisco (Falcone 6-5).

Demain
St. Louis à Montréal.
Chicago à Pittsburgh.
Philadelphie à New York.
San Diego à Cincinnati.
Atlanta à Houston.
Los Angeles à San Francisco.

LES MENEURS

	PJ	AB	P	CS	Moy.
Madlock, C	69	279	42	99	.355
Morgan, C	66	229	48	81	.354
Watson, H	66	245	31	84	.343
Cash, P	70	291	49	99	.340
Sanguil, P	61	217	23	72	.332
Bowa, P	44	187	21	61	.326
Smith, SL	47	169	27	54	.320
Garvey, LA	73	307	42	98	.319
Rose, C	71	295	46	94	.319
Griffey, C	58	182	40	58	.319

LIGUE AMERICAINE

Les résultats

New York	000	000	101	2	4	0
Baltimore	100	000	000	1	6	0

May, Tidrow (8), Lyle (2-5) (8) et Munson; Palmer (12-4) et Duncan

Cleveland	130	004	000	8	10	0
Boston	200	000	003	5	6	2

Harrison (1-2) Buskey (9) et Ashby; Pole (1-4) Moret (6) Segui (8) et Fisk, Blackwell (7). C. Cle- Ashby (2)

Detroit	020	011	101	6	10	1
Milwaukee	003	210	10x	7	10	0

Ruhle, Brookens (4) et Freehan; Broberg, Hausman (6), Austin (9), Sprague (9) et Porter. LG- Broberg (8-7). LP- Ruhle (4-7)
C- Scott 2 (12e, 13e), Freehan (5e)

Classement

Division Est

	G	P	Moy.	Diff.
New York	40	29	580	—
Boston	37	29	561	1½
Milwaukee	37	32	536	3
Baltimore	30	37	448	9
Cleveland	28	39	418	11
Detroit	26	40	394	12½

Division Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Oakland	44	26	629	—
Kansas City	39	31	557	5
Texas	34	36	486	10
Californie	34	38	472	11
Minnesota	31	35	470	11
Chicago	30	38	441	13

Hier
Cleveland 8 Boston 5
Chicago 5 Texas 2
Milwaukee 7 Detroit 6
New York 2 Baltimore 1
Minnesota à Oakland
Kansas City à Californie

Aujourd'hui
Texas (Jenkins 8-7) à Chicago (Wood 4-11)
Cleveland (Eckersley 4-1) à Milwaukee (Colborn 2-5)
New York (Dobson 8-5) à Boston (Tiant 10-6)
Detroit (Lolich 7-5) à Baltimore (Cuellar 5-5)
Kansas City (Fitzmorris 8-4) à Californie (Figueroa (6-3)

Demain
Oakland à Californie
Minnesota à Texas, 2
Kansas City à Chicago
Cleveland à Milwaukee
Detroit à Baltimore
Detroit à Baltimore
New York à Boston

Les meneurs

	PJ	AB	P	CS	Moy.
Carew, Min	61	221	39	83	.376
Munson, NY	65	255	40	87	.341
Lynn, Bos	61	223	46	76	.341
Hargrove, Tex	60	206	39	70	.340
Hisle, Min	58	220	34	69	.314
Yount, Mil	58	224	32	69	.308
Washington, Oa	70	270	37	83	.307
McRae, KC	69	264	35	81	.307
Maddox, NY	55	218	36	67	.307
White, NY	58	215	44	66	.307

MONTREAL 12

	ab	p	cs	pp
Mangual cc	4	3	3	4
Foli ac	5	1	1	1
Jorgensen 1b	5	1	1	2
Buttner cd	3	0	1	0
J. Morales fd	1	1	1	2
Scott cg	1	0	0	0
Bailey cg	4	0	0	0
Foote r	1	0	1	0
Mackanin 2b	5	1	2	1
Carter r-cd	4	1	1	0
Parrish 3b	4	3	2	1
Blair l	1	0	0	0
Scanlon fd	2	1	1	1
Murray l	0	0	0	0
Total	40	12	14	12

CHICAGO 6

	AB	P	CS	PP
Kessinger ac	5	1	2	0
Cardenal cg	4	1	2	1
Madlock 3b	5	1	1	0
J. Morales cd	4	0	0	0
Monday cc	2	1	0	0
Thornton 1b	3	1	1	1
Trillo 2b	4	1	1	2
Swisher r	4	0	1	1
Reuschel l	2	0	0	0
Knowles l	0	0	0	0
Zamora l	0	0	0	0
LaCock fu	1	0	0	0
Dettore l	0	0	0	0
Total	34	6	8	5

Chicago	**100**	**003**	**020**	**6**
Montréal	**001**	**010**	**(10)**	**12**

E-Madlock, Carter 2, Mackanin, Kessinger 2. LSB-Chicago 6, Montréal 6. 2B-Mangual, Thornton. 3B-Kessinger 2, Jo. Morales CC-Mangual (7). BV-Monday. S-Blair. BS-Cardenal.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Reuschel (P, 5-7)	6⅓	6	5	2	1	7
Knowles	0	2	2	2	0	0
Zamora	⅔	5	5	5	0	0

Dettore	1	1	0	0	0	0
Blair (G, 5-8)	7	5	4	3	4	2
Murray	2	3	2	1	0	0

T-2:12.
A-9,680.

À LA BARRIÈRE

Piste Pré Vert

Première course — $250

2- Lassie Irish, J.-P. Boily, 18.20, 16.50, 21.50; 7- Davey Tot It, M. Quesnel, 4.90, 3.30; 3- Trailor Profit, E. Lambert, 4.40.
Ont aussi couru: Beau Blazes, Senator Sattie, Insko Hanover, Spencer Sauns, Queens Partner.
Temps: 2.15.1.

Deuxième course - $300

1- Notice Him, V. McCarvill, 9.40, 4.40, 2.70; 5- Early Dale, N. Bélanger, 3.90, 2.80; 8- Confiture, C. Tremblay, 5.90.
Ont aussi couru: Idaho Pine, Sprint Mir, Richard Belle, Miss Bye Martin, McFeathers.
Temps: 2.16.1.
Pari-double: (2-1), $137.70.

Troisième course - $400

1- High Gloss, Y. Bélanger, 5.80, 3.50, 2.20; 4- Tishs Wally K, P.-E. Tremblay, 4.90, 2.50; 3- Kilimanjaro, M. Quesnel, 2.10.
Ont aussi couru: Blue Valley Boy, Sea Lee, Duc Drummond.
Temps: 2.14.2.

Quatrième course - $450

5- Molly Moraka, A. Bouchard, 9.80, 4.20; 4- Miss Duke Demon, E. Boivin, 3.30.
Ont aussi couru: Smoky Seven Up, Welcome Change, Therese de Tracy, Lowell C, Duc Rapide, Sis Oregon.
Temps: 2.11.4.
Quinella: (4-5) $10.60.

Cinquième course - $700

1- Fine Vintage, G. Corneau, 12.80, 7.70, 8.50; 6- Rusty Relco, D. Guay, 9.80, 4.30; 7- Born to Conquer, L.-G. Martel, 7.60.
Ont aussi couru: Mauds Champ, Quick Asset, Love Bomb, Duke Counsel.
Temps: 2.11.2.

Sixième course - $350

6- Edgewood Myrna, N. Bélanger, 2.60, 2.10; 1-Expresso Angus, G. Asselin, 2.50.
Ont aussi couru: Gallant Blue, Etta Gray, La Centenaire, Lord Wilson, Bold Cross.
Temps: 2.13.3.
Quinella: (1-3), $4.80.

Septième course - $600

2- Orleans Girl, Y. Boivin, 4.60, 3.00, 2.70; 4- Edgewood Irish, L.-G. Martel, 11.20, 4.10; 3- Belissa, C. Hardy, 2.90.
Ont aussi couru: Gray Star, Douane Coloniale, Jamie Dazz, Step Moraka.
Temps: 2.14.1.

Huitième course - $500

4- Henry T. Volo, R. Lambert, 4.70, 2.30; 1- Abrasive Yankee, M. Riverin, 2.60.
Ont aussi couru: Our Lieutenant, Bambi Moraka, Wildcat Kelly, Annie Topfield, Irish Kent.
Temps: 2.14.
Quinella: (1-4), $5.10.

Neuvième course - $400

3- Windbreaker, L.-G. Martel, 3.90, 2.50; 5- Pleasant Larry, R. Lambert, 2.70.
Ont aussi couru: Anita Counsel, Annie Dean, Abbe Ann, Meddy Lenco, Bullet Kast, Espadin.
Temps: 2.14.3.
Quinella: (3-5), $7.30.

Dixième course - $350

3- Mister Tim, R. Violette, 4.30, 3.40; 5- Cash Frisco, R. Tremblay, 5.40.
Ont aussi couru: Erla May Cash, Our Little Wonder, Golden Jersey, Gamu, True Fire Mama, Foxcroft Duke.
Temps: 2.16.2.
Exacta: (3-5), $23.10.

Piste Jacques-Cartier

Première course - Trot - $600.

1 Western Bill	E.-L. Bouchard
2 Florican Titan	R. Beaudoin
3 Jigsaw	G. Girard
4 Haggis Peg	R. Marcotte
5 Justaplain Fred	J. Lefebvre
6 Ideal Lady	R. Bélanger
7 Pompon Fleurie	Y. Pelchat
8 Smart Fella	H. Lepage

Deuxième course - Amble - $600.

1 J G Dell	C. Denault
2 Jimmie Acres	M. Cournoyer
3 Rebel Chief	F. Nadeau
4 Parker Forbes	G. Julien
5 Donuts Son	R. Drapeau
6 Twin City Adios	Y. Boily
7 Diane Success	P. Noël
8 Tulip Mir	E.-L. Bouchard

Eli.: Rey Win Sparkle, Yankee Battle.

Troisième course - Trot - $750.

1 Speedy Ember	C. St-Jacques
2 Unitas	R. Duclos
3 Rush Street Kid	G.-G. Lachance
4 Barefoot Contessa	Y. Roger
5 Keystone Proudly	C. Dupont
6 Hopeful Venture	F. Nadeau
7 Royal Jane	C. Denault

Quatrième course - Amble - $600.

1 Lauras Theme	R. Dufour
2 J D Conney	L. Desrosiers
3 George The Bullet	C. St-Jacques
4 Meadow Barbara	N. Tremblay
5 Athenia Blue Chip	J. Cyrenne
6 Noras Fair Lady	A. Jean
7 Bonny Brook Vernon	J. Lefebvre
8 In Honor	G. Mallard

Cinquième course - Amble - $1,000.

1 Carben Bunter	G. Dumont
2 Lord Blackstone	A. Jean
3 Paysan Fleurie	F. Nadeau
4 Royal House	J. Beaudoin
5 Curiosity A	G.-G. Lachance
6 Time Test	Y. Pelchat
7 Rubes Colt	L. Duquette
8 Post Graduate	N. Tremblay

Eli.: Valor C.

Sixième course - Amble - $650.

1 Benny Brewster	P. Noël
2 Tarr Blackstone	J. Cyrenne
3 Traffic Tramp	C. Dupont
4 Prima Daryl	E.-L. Bouchard
5 Dancing Man	G. Boily
6 Guido	F. Nadeau
7 Beth Mcklyo	J. Fortin
8 Kamazone Report	M. Bélanger

Eli.: John Honey, Proof.

Septième course - Amble - $850.

1 Rigaud Eden	R. Dufour
2 Henry Tar	A. Jean
3 Drummond Jewell	J.-C. Guénette
4 Wiekers Gold	C. Dupont
5 Follow Crain	N. Tremblay
6 Marc Test	Y. Catellier

Huitième course - Amble - $750.

1 Boumfrise	G. Hébert
2 Skipping Stone	N. Tremblay
3 Mr Coffee	A. Jean
4 Tordarroch	L. Duquette
5 Erney Goose	M. Cournoyer
6 Blazer Scotdale	G. Beauchemin
7 Mr Frontenac	J. Quessy
8 Great Thunder	E. White

Neuvième course - Amble - $700.

1 Puggy Wuggy	Y. Pelchat
2 Senga Rascal	G. Labonté
3 Shadydale Stepper	J. Cyrenne
4 War Cry	M. Côté
5 Richeland Adios	G. Julien
6 Left Field	E.-L. Bouchard
7 Mr Norman	Y. Boily
8 Night Out	J. Beaudoin

Eli.: Another Jersey, Robert Volo.

Dixième course - Amble - $850.

1 Portland Dan	Y. Pelchat
2 Prima Jeremie	Y. Catellier
3 Sumter Knight	L. Duquette
4 Mighty Kent	G. Robichaud
5 Mike Ra Phone	M. Cournoyer
6 Mc Adios Hanover	C. St-Jacques
7 Gerry Rotan	J.-C. Guénette
8 Royal Frise	G. Hébert

V'là la vente SICO

Sortez vos rouleaux et vos pinceaux !

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE "COMMENT PEINTURER"

$12.99 le gallon
Semi-Lustré
SICOVEL
130-110
Super blanc semi-lustré d'intérieur à l'alkyde

Facile d'application et sèche sans odeurs désagréables. Lavable, il est très apprécié dans la cuisine, la salle de bain et sur les boiseries. SICOVEL est disponible au prix régulier, dans le vaste choix de couleurs "COLORAMA 2000".

$10.79 le gallon
Latex
SICO-SATIN
160-110
Latex d'intérieur au vinyle acrylique

Facile d'application, il couvre en une seule couche la plupart des surfaces et sèche rapidement sans odeurs désagréables. Très resistant et lavable. Pinceaux et rouleaux se nettoient à l'eau. Idéal pour murs et plafonds du salon, des chambres à coucher, etc. SICO-SATIN est disponible au prix régulier, dans le vaste choix de couleurs "COLORAMA 2000".

$11.99 le gallon
Latex
SICO-TEX
260-110
Latex d'extérieur à l'acrylique

Extraordinairement résistant aux intempéries, aux écarts de température, à la decoloration et au cloquage. S'applique facilement et sèche rapidement. SICO-TEX est disponible, au prix régulier, dans le vaste choix de couleurs "COLORAMA 2000".

$12.99 le gallon
Sous-couche
SICOPRIM
145-110
Apprêt d'extérieur pour le bois

L'apprêt idéal avant l'application de peinture à l'extérieur. Donne une protection additionnelle et fournit une excellente préparation pour recevoir le fini extérieur. SICOPRIM vous évite de reprendre les travaux de peinture à chaque année.

MÉDAILLES D'OR attribuées à SICO pour l'excellence de ses produits à la 4e Sélection Mondiale des peintures et vernis, Paris, (France).

Par les temps qui courent, la peinture SICO... c'est un bon placement.

FERLAC INC.
1039, CARILLON, ST-FELICIEN, P.Q.

COULOMBE & FRÈRE ltée

Salon du décor du Saguenay Inc.
1185 Boul. Ste Geneviève
Chicoutimi-Nord
545-1300

Boucherie Davis
325, Davis,
Arvida, P.Q.
548-8832

Gervais Plomberie-Chauffage Inc.
775, St-Hubert,
Jonquière, P.Q.
547-2621

L'Association médicale canadienne réaffirme sa position sur l'avortement

CALGARY (PC) — Les délégués réunis à Calgary à l'occasion du 108ème congrès annuel de l'Association médicale canadienne ont réaffirmé une position adoptée il y a quatre ans selon laquelle les médecins devraient avoir le droit d'autoriser un avortement.

Le Code pénal stipule que seuls les hôpitaux jouissent à l'heure actuelle de l'autorité nécessaire pour autoriser des avortements et qu'une décision en ce sens doit être approuvée par pas moins de trois médecins membres d'un "comité de l'avortement thérapeutique" de l'hôpital concerné.

En plus, les médecins faisant partie d'un tel comité ne peuvent pas voter à propos d'une demande d'autorisation qu'ils présentent eux-mêmes.

Dans sa résolution, l'AMC recommande qui soit enlevée du Code pénal toute référence à ces "comités de l'avortement thérapeutique", ce qui revient à dire que les médecins devraient être libres de prendre eux-mêmes la décision.

L'association estime d'autre part que les disparités auxquelles donne lieu d'exigence relative à ces comités privent les femmes de nombreuses régions du pays d'un droit qui est pris pour acquis dans d'autres régions.

Ainsi, au Québec par exemple, peu d'hôpitaux autorisent des avortements si l'on compare à ce qui se passe en Colombie Britannique.

La résolution de l'AMC n'empêcherait pas les hôpitaux de mettre sur pied des comités destinés à examiner les demandes d'avortement, elle vise essentiellement à permettre aux médecins de juger d'eux-mêmes du mérite de telles demandes.

Opposition du Québec

Depuis sa première adoption, la résolution en question a été l'objet de nombreuses critiques voulant qu'elle ne représente pas l'opinion de la majorité des 27,000 membres de l'association.

Lors du vote de confirmation d'hier, la plupart des 255 membres du conseil général de l'MAC ont endossé la résolution, la plus forte opposition venant des 18 membres de la délégation québécoise qui s'est prononcée fermement contre son adoption.

Le Dr Jean-Paul Couture, président de l'Association médicale du Québec, a fait valoir que la résolution appuie en fait le principe de l'avortement sur demande.

Un peu plus tôt, les délégués ont approuvé par ailleurs une déclaration de principe selon laquelle la possession de marijuana devrait demeurer illégale, en ajoutant toutefois qu'elle ne devrait pas être considérée comme un acte criminel.

Les délégués ont également adopté une résolution préconisant un contrôle plus sévère des tranquilisants légers comme le librium et le valium.

Le président de l'association, le Dr Bette Stephenson, a exprimé l'avis, enfin, que le budget fédéral déposé lundi soir risque d'entraîner une confrontation entre la profession médicale et les autorités provinciales de la santé à un moment où la coopération n'a jamais été plus nécessaire.

Le Dr Stephenson a souligné à cet égard que le plafond imposé sur les contributions fédérales aux programmes d'assurance-santé des provinces et la réduction envisagée dans les accords de partage des coûts médicaux sont la cause d'une telle situation.

Les anciens otages du pénitencier de Vancouver ont peur

VANCOUVER (PC) — Un employé du pénitencier de la Colombie Britannique, M. Al Hadvick, a déclaré à une commission d'enquête, mardi, que la vie d'une femme remplissant les fonctions d'officier de classification a été utilisée comme instrument de négociation par trois prisonniers de l'institution qui ont fait un siège de deux jours, il y a deux semaines.

Les prisonniers ont pris 15 otages et ont menacé de tuer Mary Steinhauser, âgée de 32 ans, pour obtenir de la drogue.

Mme Steinhauser a été tuée d'un coup de feu à la fin du siège lorsque les otages ont attaqué les prisonniers et que les gardes ont envahi la cellule où ils étaient barricadés depuis 41 heures.

Andrew Bruce, 26 ans, Claire Wilson, 25 ans, et Dwight Douglas Lucás, 20 ans, menaçaient de tuer tous leurs otages si on ne leur permettait pas de se rendre dans un pays étranger. Les trois ont été emprisonnés à vie pour meurtre ou tentative de meurtre.

Les événements

C'est vers 8 h. 30, le 9 juin, que M. Hadvick est arrivé près des bureaux de classification et a aperçu Bruce qui menaçait Mme Steinhauser. M. Hadvick a déjà été témoin de quatre prises d'otages par des prisonniers et cette fois il servira de négociateur et passera la drogue, du déméral, aux prisonniers. Selon lui, l'effet de la drogue a fait que la surveillance des otages par les prisonniers s'est relâchée à plusieurs reprises.

Témoignages

Le témoignage de M. Hadvick suivait, mardi, les témoignages de neuf otages mais aucun n'a pu dire ce qui a immédiatement précédé l'attaque des prisonniers par les otages ni ce qui s'est passé lorsque la brigade tactique est entrée dans le bureau.

Les otages avaient fait savoir, lundi, par leurs avocats, qu'ils ne témoigneraient pas de peur de compromettre leur sécurité dans leurs fonctions de conseillers auprès des prisonniers. Mais après des discussions avec les membres de la commission d'enquête, les témoignages ont commencé en se bornant à ce qui ne pouvait pas compromettre leur sécurité future.

Les membres de la commission auront à décider si les employés pris en otages auront à témoigner au-delà de la limite qu'ils ont fixée.

MOTS MYSTERE

Problème 474 — **7 lettres cachées** — THÈME LE MARIAGE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	C	épouse	H	mari	nubile	promesse
acte	civil	époux	hymen	mariage	nuptial	R
alliance	coût	F	J	ménage	O	régime
amour	couple	femme	jonc	mère	ornement	robe
anneau	D	fiancé	L	messe	P	S
apport	dotal	future	légal	moitié	papa	souhait
autel	droit	G	lien	mode	parent	T
B	E	garçon	loi	N	parti	témoin
bague	église	gendre	M	nom	père	trousseau
bans	émoi		main	noces		U
but			maire			union

La réponse du problème précédent: fleuron

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	T	R	O	P	P	A	R	E	N	T	E	R	I	A	M
2	N	E	B	A	G	U	E	I	N	U	E	P	U	C	A
3	U	L	R	N	S	N	A	B	O	G	P	T	O	O	R
4	B	T	E	D	O	M	U	E	I	M	E	T	R	U	I
5	I	I	E	C	N	T	E	M	N	L	E	N	I	T	X
6	L	F	R	M	J	E	E	N	U	N	E	S	R	A	E
7	E	A	I	O	O	T	G	M	A	M	A	O	S	P	L
8	G	S	N	A	I	I	O	A	E	G	U	I	O	E	P
9	L	C	S	O	N	I	N	N	I	S	E	U	U	R	U
10	I	A	R	E	T	C	T	A	S	R	S	N	H	U	O
11	S	D	G	I	M	P	E	E	E	E	A	E	A	T	C
12	E	O	E	E	E	O	A	M	O	U	R	M	I	U	I
13	T	T	I	R	L	U	R	P	S	O	O	Y	T	F	V
14	C	A	E	M	M	E	F	P	A	N	B	H	L	O	I
15	A	L	L	I	A	N	C	E	N	S	E	C	O	N	L

ENTRECROISÉS

7 LETTRES CACHÉES — **PROBLÈME NO 469** — TRUDEAU ET LES HOMMES D'AFFAIRES

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

3	5	défaut	sommes	libéral
épi	ainsi	emploi	stable	réalité
ire	cause	énigme	tenace	réclame
las	dépôt	entête	7	réunion
non	franc	facile	assises	sentier
nul	imita	majeur	défense	trouble
rot	leçon	mandat	demande	8
4	luron	mobile	discute	attitude
aube	trêve	notion	énergie	avantage
erre	6	nouvel	entente	création
étui	accord	précis	fédéral	problème
faim	amitié	remise	formule	11
nées	annuel	risque	globale	initiatives
nets		sombre		

La réponse du problème précédent: bagatelle

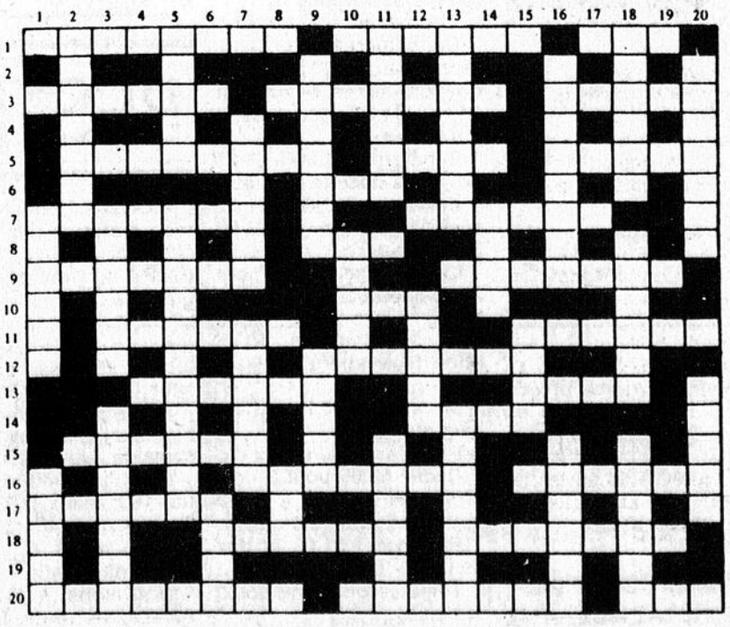

LES BANDES ILLUSTREES QUOTIDIENNES

LE COWBOY MASQUE

SOURIS MIQUETTE

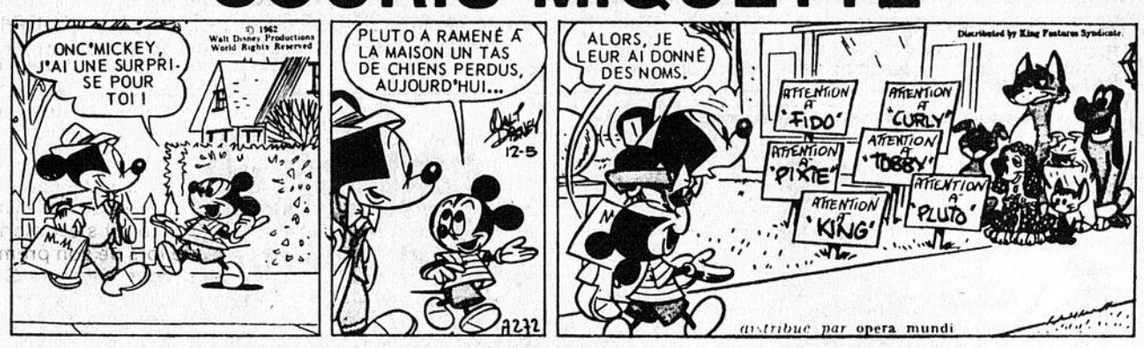

LA FAMILLE FLOP

AGENT SECRET

JULIETTE

BLONDINETTE

LUC BRADEFER

SCAMP

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

Une ville type de la décadence économique britannique

par John Hay

EBBW VALE, Pays de Galles (PC) — Cette étroite vallée couverte de mousse est un étonnant endroit où s'affrontent les problèmes les plus aigus de l'économie britannique. La petite ville plusieurs fois séculaire, aux maisons de pierre, s'accroche aux flancs d'une colline brumeuse. En bas, dans la vallée, sur une étendue de deux milles et demi se trouve l'aciérie qui a donné du travail à plus de trois générations d'hommes. Pourtant ce travail, de même qu'un mode de vie qui dure depuis 200 ans, sont menacés de changement. Ce qui attend ces familles galloises, c'est une vie plus facile, plus prospère — ou l'assistance sociale. Et on ne leur donne pas toujours le choix.

Le défi qu'ils doivent relever, et la façon dont ils l'envisagent, sont très révélateurs de la Grande-Bretagne et de ses luttes pour suivre le rythme rapide du commerce international.

Ici, à Ebbw Vale, où on fabrique du fer depuis le 18ième siècle, les forces de la technologie, du commerce, du chômage, de l'investissement et des relations syndicales prennent un visage humain.

Effectif réduit

Les faits sont simples et brutaux: la British Steel Corporation, appartenant à l'Etat, projette de fermer la moitié de l'aciérie et de congédier la moitié de la main-d'oeuvre locale — soit plus de 4,000 hommes — d'ici 1978. Le premier groupe de 1,000 travailleurs perdront leur emploi d'ici la fin de cette année.

Les hauts-fourneaux et les machines qui ont rempli la vallée de leur vacarme depuis près de 40 ans seront réduits au silence et remplacés par une chaîne de montage qui produira un rendement plus grand avec la moitié des hommes. Une partie de ces 4,000 congédiés ont été assurés d'avoir des emplois dans l'usine moderne. D'autres, avec l'aide de la compagnie, cherchent des emplois dans d'autres compagnies attirées à Ebbw Vale grâce à des primes généreuses accordées par le gouvernement pour stimuler le développement. Mais il ne semble pas y avoir assez d'emplois pour tout le monde.

"Beaucoup de gens sont inquiets de ce qui va leur arriver, dit un employé. Mais je suppose que tout ce que nous pouvons faire, c'est attendre."

La vie n'a pas toujours été facile, ici, et il est malaisé de déterminer si ces mineurs et ces ouvriers de l'acier ont été protégés ou pris au piège au milieu de ces sombres collines.

Souvenir de Bevan

La vie était dure pendant la dépression des années 1930, alors qu'il n'y avait pas de travail, peu de nourriture, peu d'espoir. Mais Aneurin Bevan était le député local, et un des grands radicaux du Parti travailliste, à l'époque.

Héritier d'une longue lignée de réformateurs gallois, il rétablit l'usine d'acier et de fer en 1937, et la simple mention de son nom dans la région éveille encore aujourd'hui la fierté chez des hommes qui n'étaient même pas nés à l'époque.

L'effort de guerre maintient l'aciérie en pleine activité, et elle était à ce moment-là une des plus modernes de toute l'Europe. Mais depuis les environs de 1960, son destin était écrit sur ses murs crasseux, et il n'y avait plus de doute qu'Ebbw Vale était de plus en plus dépassée.

Elle était devenue trop petite pour rivaliser avec les gigantesques usines japonaises, américaines ou même britanniques. Située à quelque 30 milles de la mer, elle coûtait plus cher à administrer que les usines placées sur la côte et qui reçoivent leur minerai directement des cargos géants venus du Labrador, de Scandinavie et d'Afrique du Nord.

Modernisation graduelle

La British Steel, créée en 1967 quand le gouvernement travailliste a nationalisé l'industrie de l'acier, a décidé de fermer la moitié de l'usine d'Ebbw Vale, dans le cadre d'un programme de modernisation qui durera 10 ans. Il ne restera plus, à la fin du programme, qu'une ligne de montage et quelques usines qu'on est en train de mettre sur pied.

Les syndicats se sont hâtés de s'opposer aux changements, et ont réclamé de nouveaux investissements dans les fourneaux et les machines, pour empêcher la fermeture. Mais les gouvernements travaillistes et conservateurs qui se sont succédés ont confirmé qu'Ebbw Vale doit être à demi fermé.

"Nous luttons contre l'inévitable", a déclaré Roy Beynon, un chef syndical local. Et c'est un fait que les syndicats britanniques luttent souvent contre l'inévitable. Tout en étant ostensiblement la voix du progrès, les syndicats en général sont conservateurs et — peut-être avec raison — se méfient du patronat.

Comme beaucoup d'industries britanniques, Ebbw Vale souffre également de la prolifération des syndicats dans une même usine. Il y en a ici environ une douzaine, divisés en une cinquantaine de locaux.

Beynon a admis que les chicanes entre les syndicats et les politicailleries parmi les administrateurs nationaux retardent le recyclage de leurs membres en vue de les adapter à des emplois nouveaux.

Syndicats divisés

Il était par conséquent inévitable qu'il se produise une scission entre les syndicats, à Ebbw Vale. Environ un tiers de la main-d'oeuvre accepte maintenant les propositions patronales, à la condition qu'on trouve de nouveaux emplois à ceux qui sont congédiés. Mais un autre groupe, représentant les deux tiers des hommes, lutte désespérément contre les changements.

Le directeur général de l'usine, M. David Jones, Gallois d'origine et résident d'Ebbw Vale depuis 16 ans, souligne les efforts de la compagnie pour trouver des emplois aux travailleurs congédiés. Il soutient que les changements indispensables seront bénéfiques aux 29,000 habitants de l'endroit, qu'ils amèneront de nouveaux citoyens dans la petite ville, ainsi que de nouvelles idées, de nouvelles perspectives d'avenir pour les jeunes.

Une quinzaine d'entreprises se sont engagées à s'établir ici, ce qui assurerait des emplois d'un genre nouveau aux familles depuis si longtemps dépendantes uniquement de l'aciérie.

Avenir incertain

Pour faciliter la transition, on a formé un grand nombre de comités et commissions, pour conseiller les travailleurs dans la recherche de nouveaux emplois. Le patronat, les syndicats et le gouvernement travaillent en collaboration. Mais personne ne peut garantir que tout le monde trouvera du travail.

En vertu des stipulations de la Communauté européenne du charbon et de l'acier — un des éléments qui composent la Communauté économique européenne — un grand nombre des hommes congédiés pourront recevoir jusqu'à 90 pour cent de leur salaire pendant plus de deux ans après avoir perdu leur emploi.

Au centre de cette controverse se trouve Michael Foot, qui a succédé à Bevan comme député d'Ebbw Vale en 1960, à la mort de Bevan. M. Foot est maintenant ministre de la Main-d'oeuvre, et il doit défendre devant ses électeurs la politique de fermeture du gouvernement. "Je ferai face à la situation, et je n'essayerai pas de l'éviter, a-t-il déclaré récemment devant un auditoire hostile. Nous allons avoir plus d'aide que n'en ont jamais eue les autres parties du pays. Je suis convaincu qu'au cours des trois ou quatre années qui viennent, les gens apprécieront la justesse des décisions que nous avons prises, et que ceux qui sont ici cette après-midi seront employés dans diverses situations."

Mais au club des travailleurs d'Ebbw Vale, on peut en trouver plusieurs qui ne sont pas si sûrs que tout va s'arranger.

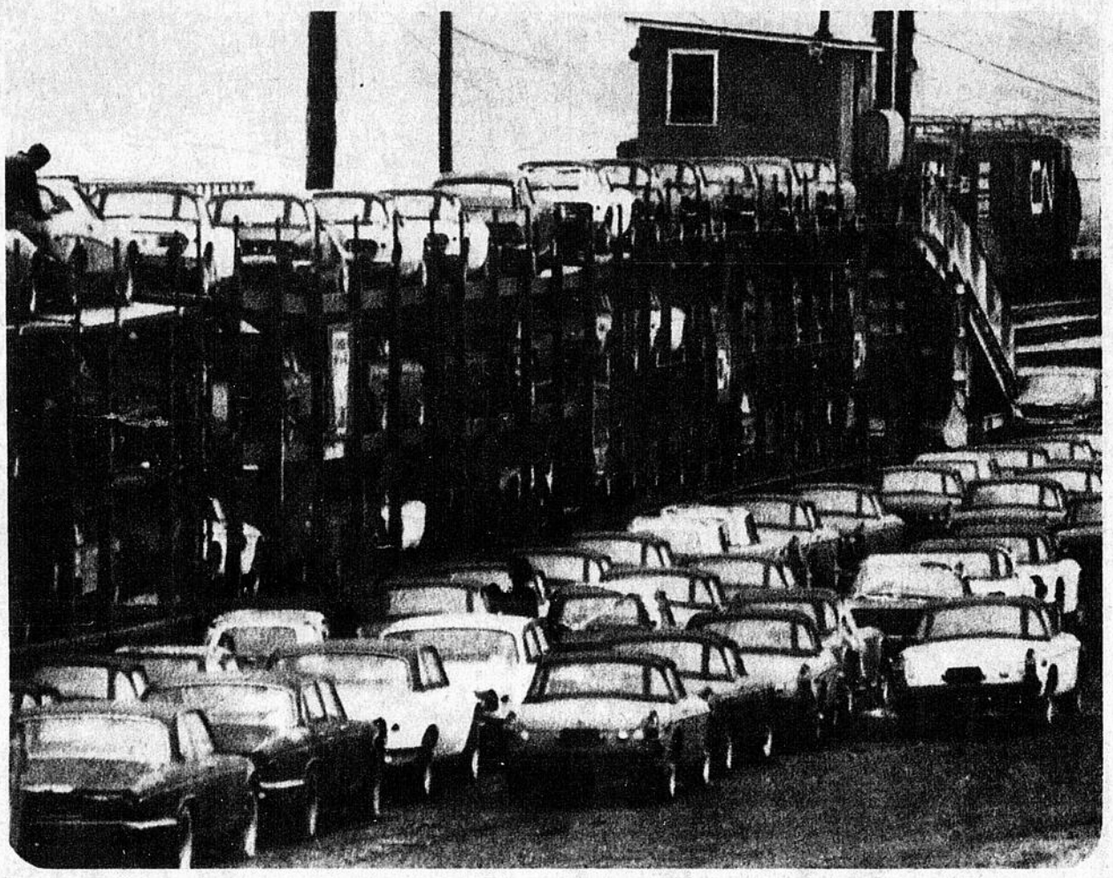

VILLE DE L'AUTO — La ville de Windsor, en Ontario, demeure le plus important centre canadien de transport d'automobiles et de camions par voies routière et de chemin de fer. Un grand nombre de véhicules importés, principalement de l'île britannique, passent par Windsor avant d'être dirigés vers les Etats-Unis. (Téléphoto PC)

Chrysler remboursera jusqu'à $300

DETROIT (AFP) — La compagnie d'automobiles Chrysler vient de décider d'étendre à de nombreux autres modèles et de prolonger jusqu'à novembre prochain son programme de remboursement. Chrysler, qui jusqu'à présent remboursait $200 aux acheteurs de ses automobiles compactes, remboursera désormais de $200 à $300 pour une gamme beaucoup plus variée de modèles.

Chrysler avait lancé son premier programme de remboursement au début de cette année, et avait été imitée par les autres compagnies américaines. Le programme avait repris en mai, mais sans être cette fois suivi par les autres constructeurs. Les ventes de Chrysler ont chuté de 43 pour cent en avril, le seul mois durant lequel aucun remboursement n'était offert.

Chrysler semble ainsi reconnaître que ce système, qui revient en fait à une diminution de prix de ses voitures, est le meilleur moyen de vendre celles-ci, de dégonfler des stocks importants et d'éviter de perdre davantage d'argent. Après avoir perdu $52 millions l'année dernière, ses pertes ont atteint $94.1 pendant le seul premier trimestre de cette année.

Le nouveau programme qui prendra effet à la fin du mois diffère cependant des précédents. Le vendeur, en particulier, devra prendre à sa charge $100, la compagnie payant le reste au client. Le détaillant devra en outre acheter, pour que le client ait droit au remboursement, un minimum de voitures. Nombre d'entre eux risquent d'accepter avec réticence de gonfler leurs stocks avant de début de l'arrivée des nouveaux modèles. Les stocks du début du mois représentaient 72 jours de vente en moyenne.

Canada-CEE

La France est d'accord

LUXEMBOURG (AP) — La France a accepté de faire taire ses objections à la signature d'un accord entre le Marché commun européen et le Canada, apprenait-on aux premières heures ce matin par les personnalités qui participent à la réunion à huis clos des ministres européens des Affaires étrangères à Luxembourg.

La France s'était jusque-là opposée à la signature de l'accord, estimant que la CEE ne pouvait pas passer un traité avec un pays aussi hautement industrialisé que le Canada. La plupart des accords signés par la Communauté européenne le sont avec des pays pauvres et moins développés.

Les gouvernements de la CEE n'en ont pas moins rejeté ce mercredi un appel qui leur avait été lancé par le Conseil mondial de l'alimentation pour contribuer à réunir 10 millions de tonnes de céréales afin de venir en aide aux pays pauvres.

Il manque actuellement 1.5 million de tonnes et la commission exécutive de la CEE a proposé une aide de 356,500 tonnes.

Les participants à la réunion de Luxembourg ont indiqué que l'Allemagne fédérale et l'Italie s'étaient opposées à toute augmentation de cette contribution. Les Neuf avaient déjà fourni 1.28 million de tonnes de céréales cette année.

LA BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — La cote a fléchi dans la majorité des compartiments à la Bourse de Montréal mercredi et l'activité a été ordinaire sur ce marché.

Le virement s'y établit à 600,300 actions, contre 457,800 actions lundi.

L'indice composé monte de 0.10 et atteint 191.21, l'indice des banques recule de 1.32 et tombe à 266.28, celui des papiers, de 0.67 et tombe à 109.93, celui des services publics, de 0.33 et tombe à 128.95, mais celui des industrielles monte de 0.42 et atteint 197.92.

Le comportement des valeurs est le suivant: 70 gains, 102 reculs, 55 sans changement, contre 52 gains, 78 reculs et 57 sans changement lundi.

La Banque de Montréal recule de 1-8 et tombe à $16 1-2 dans un virement de 35,200 actions. Elle a été le titre industriel le plus actif. Belleterre Québec Mines a été le titre minier le plus actif. Sa cote n'a pas changé. Elle est de 35 cents. Le virement de Belleterre a été de 18,300 actions.

Les pétroles ont progressé.

Husky Oil a monté de 3-4 et atteint $20 1-8, Dome Petroleum, de 5-8 et atteint $32, Home Oil A, de 5-8 et atteint $32 et Shell Oil Canada, de 3-8 et atteint $17.

Alcan Aluminium a monté de 1 5-8 et atteint $25 1-8.

Dans le secteur de la spéculation, Massval Mines a monté de deux cents et atteint 40 cents dans un virement de 13,500 actions.

Toronto

TORONTO (PC) — La cote était légèrement à la hausse mercredi à la Bourse de Toronto, au moment où s'y terminait la séance.

Les pétroles de l'Ouest y progressaient pour la neuvième séance consécutive.

Les pétroles de l'Ouest ont monté de 1.75 et atteint 198.75. Ils sont à leur plus haut niveau depuis plus de 13 mois.

L'indice industriel a monté de .19 et atteint 187.78, l'indice des métaux de base, de .35 et atteint 73.90 et celui de l'or, de 11.37 et atteint 416.09. L'indice de l'or a obtenu son plus fort gain depuis le 21 mai.

Le virement a été de 2.27 millions d'actions, au regard de 2.14 millions d'actions mardi. La valeur totale des actions transigées se situe à $22.32 millions, contre $20.79 millions la veille.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 220 gains, 217 reculs, 250 sans changement, contre 190 gains, 234 pertes et 220 sans changement la veille.

Parmi les 16 parties constituantes de l'indice industriel, neuf ont avancé et sept ont régressé. Les plus forts gains y vont aux raffineries de pétrole et au bâtiment, tandis que les boissons alcooliques y sont les plus grands perdants.

Trans-Canada Resources a reculé de deux cents et est tombée à 54 cents. Cette compagnie a annoncé une baisse de son bénéfice net pour les six mois qui se sont terminés le 30 avril dernier.

Chimo Gold Mines a gagné cinq cents et atteint $1. Cette compagnie a annoncé que son bénéfice net pour le premier trimestre est plus que le double de celui qu'elle avait obtenu pour la période correspondante l'an dernier.

Nowsco Well a monté de 1 3-4 et atteint $20 3-4, Alcan Aluminium, de 1 et atteint $25 1-8, mais Bomac Baten A a reculé de $1.25 et est tombé à $4 et Walker-Gooderham A, de 1 et est tombé à $30 1-2.

Dome Mines a monté de 1 1-2 et atteint $52.

New York

NEW YORK (AFP-AP) — Le marché a manqué d'orientation mercredi à Wall Street, où l'indice des industrielles a terminé sans changement par rapport à la veille. La séance a été moyennement active.

Les cours ont ouvert en hausse et ils ont fluctué, pendant la plus grande partie de la journée, à proximité de leur niveau de la veille. Les hausses ont fourni plusieurs points à l'indice industriel durant une partie de l'après-midi, mais des dégagements bénéficiaires ont effacé la majeure partie des avances.

Aucun élément nouveau n'est survenu sur la scène économique pour influencer les investisseurs.

Une majorité de compartiments termine en hausse par rapport à la veille, mais les gains se sont le plus souvent chiffrés par fractions. On remarque pourtant une hausse de 2 1-2 pour Copper Range aux cuprifères, de un dollar pour Alcan aux aluminiums, de 1 3-8 pour Pfizer aux pharmaceutiques et de 3 3-4 pour MCA aux cinémas.

Les matériaux de construction, tabacs, mines d'or, chimiques, machines-outils, automobiles et chemins de fer ont également terminé en hausse.

Les ordinateurs ont souvent terminé en baisse, malgré un gain de 2 1-2 pour Burroughs, ainsi que les alimentaires, matériels électriques et pneumatiques. Les aérospatiales, enfin, se sont effritées, de 2 3-4 pour United Aircraft, ainsi que les pétroles, où Atlantic Richfield céde 1 3-8.

L'indice Dow Jones monte de 3.67 et atteint 872.73, son plus haut niveau depuis le 26 mars, alors qu'il avait fermé à 883.68.

Le Dow progresse

L'indice Dow Jones a progressé de 44.90 points au cours des cinq dernières séances.

Le comportement des valeurs a été le suivant mercredi: 847 gains, 571 reculs, 430 sans changement, contre 1,006 gains, 509 reculs et 360 sans changement la veille.

Le virement se situe à 21.61 millions d'actions, contre 26.62 millions d'actions mardi.

L'indice composé de la Bourse de New York monte de .23 et atteint 50.51.

L'indice des valeurs à la Bourse Américaine monte de .80 et atteint 92.28.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Dome Mines monte de 1 1-4 et atteint $51 3-8, Alcan, de 1 et atteint $24 5-8 et les autres grandes valeurs n'enregistrent que des changements fractionnaires.

LES DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministre fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, $1.02; 93 points, $1.03; Commission canadienne de l'industrie laitière, $1.03.

Fromage cheddar: blanc, 1.08; coloré, 1.063.

Poudre de lait écrémé: No 1 contenants de 50 lb, 58-66; procédé par rouleau, pas de ventes; procédé par rouleau et par vaporisation, 39 1-2 à 42.

Lait de beurre en poudre, 41 à 45; pour nourrissage, 39 à 40.

Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, $15.95.

Lactoserum en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, 7 à 8; procédé par vaporisation, 11 à 16; procédé par vaporisation non-hydroscopique, 25 11-2.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants en boîte d'une douzaine: A-extra gros, 73.3; A-gros, 69.4; A-moyens, 58.4; A-petits, 47.6

Prix des gros aux distributeurs alimentés par Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, 71; A-gros, 67; A-moyens, 56; A-petits, 45; A-peewee, 35.

Pommes de terre: prix de gros N.-B. $3.40 à $3.50 les 50 lbs; $1.80 à $1.85 les 25 lbs; .75 à .80 les 10 lbs; I.P.E. $3.90 à $4.00 les 50 lbs; 2.05 à $2.110 les 25 lbs; .85 à .90 les 10 lbs.

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Pommes: Délicieuses jaunes et rouges, $7.50 à $8.00 la boîte de verger; McIntosh, $4.00 à $4.50; Cortland, $4.00 à $4.25 la boîte de verger.

Fraises: $3 à $4 pour 12 casseaux d'une chopine.

Légumes

Asperges: $14 à $15 la boîte de 30 lb.

Betteraves: $2.50 pour une doz. de paquets.

Ciboulette: $1.50 la doz de paquets.

Choux: chinois, $4.25 à $4.50 pour 12; choux verts, $3.00 à $3.50 pour 16.

Choux-fleurs: $5 pour 12.

Concombres: de serre, sans pépin, $5.00 à $5.50 la doz; ordinaires, $4.50 pour 24, ou $11 à $12 pour 6 douzaines.

Echalotes: $1.00 à $1.25 pour une doz. de paquets.

Epinards: $3.50 pour 12 sacs de 10 onces, ou $3.00 le boisseau.

Laitue: frisée, $3.00 pour 24 paquets; Boston, $3.00 pour 16; Romaine, $3.00 pour 16; chicorée, $3.75 pour 16; Iceberg, $3.00 à $3.50 pour 18.

Menthe: $2.00 la doz. de paquets.

Rabiole: $1.00 la doz.

Radis: $3.00 pour 3 doz. de paquets; $3.25 à $3.50 pour 30 cellos de 6 onces.

Rhubarbe: $1.00 la doz de paquets.

Tomates de serre: $5.00 le huit lb.

Boîtes de fleurs et légumes: $1.35 à $1.50 la bte.

Cours de l'or

PARIS (AP) — Voici les cours de l'or à la clôture sur les principaux marchés mondiaux, en dollars par once:

Londres:	165.00
Paris:	168.00
Francfort:	163.95
Zurich:	162.50
Hong Kong:	160.85
Beyrouth:	5.245 le kilo

BESTIAUX

MONTREAL (PC) — On a reçu mercredi sur le marché aux bestiaux à Montréal à peu près la même quantité de gros bétail que le même jour la semaine dernière et, comme d'habitude, il s'agissait principalement de vaches laitières.

Et les prix étaient sensiblement les mêmes qu'une semaine auparavant.

Arrivages lundi: gros bétail, 189; veaux, 398; porcs, 3; aucun mouton, aucun agneau.

Prix mercredi:

Bouvillons, A1, A2, $49; A3, aucune vente; Bs, $45-$46.75; commerciaux, $25-$42.

Génisses commerciales. $30-$36.25.

Vaches, D1, D2, $26-$29, D3, $22.50-$25.75; D4, $13-$22.75.

Taureaux, $21.75-$29.75.

On a reçu moins de veaux qu'une semaine auparavant et l'activité a été assez grande dans ce secteur.

Veaux, de bonne qualité, $48-$55 et quelques-uns jusqu'à $60; moyenne, $47.50; ordinaire, $15-$37.50.

Prix moyen des porcs de l'Ontario: $71.05.

Le marché sera fermé le 1er juillet.

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
AbbyGlen	7450	350	335	345	+	5
AbyGInw	2000	105	105	105	+	8
Abitibi	2040	$10	9⅞	9⅞		
Acklands	1600	$16¾	16⅝	16¾		
AcmeGas	4000	11	11	11	−	1
AcresLtd	z72	$9⅜	9¼	9¼		
AcresApr	280	$36	36	36		
AftonMin	500	375	375	375	−15	
AgncE	15750	$6⅞	6⅝	6¾	+	1⅛
Akaitcho	2300	180	175	180	+14	
Albany	550	33½	33½	33½	−	½
AltEG	19800	$8	7¾	7⅞		⅛
AltG A	59337	$12½	12¼	12⅜		
Alta E p	300	$21⅜	21⅜	21⅜	+	⅛
Alcan	33148	$25¼	24⅞	25⅛	+	1
Alcanpr	z15	$25¾	25¾	25¾		
AlgoCent	150	$13⅜	13⅜	13⅜	−	¼
AlgomaSt	3000	$24¾	24⅝	24⅝	−	¼
Algon	200	$5½	5½	5½		
Algonqpr	z116	380	375	375		
AllarcoDv	300	$9⅞	9¾	9¾		
AllianceB	1913	$5⅛	5	5⅛	−	⅛
Alminex	403	$5⅞	5¾	5¾		
Alum4½p	185	$30¼	30¼	30¼		
AmBonza	600	240	240	240		
AndresW	600	$9	8¾	8⅞	−	⅛
AngCT315	z20	$31¾	31¾	31¾		
AngUDev	7900	105	99	100	+	3
Aquitaine	1050	$24¾	24½	24¾	+	¼
Argus	z10	$30	30	30		
Asamera	2200	$10¾	10½	10¾	−	⅛
Asbestos	317	$17	17	17		
AtcoA	1525	$20	19¾	20		
AuricRes	500	27	27	27	+	½
Autolecl	400	$6¾	6¾	6¾		
AtoHardA	300	$11½	11½	11½		
BadBoy	500	355	355	355	−	5
BanisterC	100	$9⅜	9⅜	9⅜	−	¼
Bankeno	2900	180	175	176	+	5
BankBC	100	$16	16	16	−	¼
BkMtl	37695	$17	16⅝	16⅝		
BankNS	8285	$45	44½	44⅝	−	½
BCdnNat	1000	$15¼	15¼	15¼	+	⅛
Bartaco	200	190	190	190		
BaryExpl	2000	52	52	52	−	2
BellCan	14177	$44¾	44¼	44½	−	¼
Bell A pr	z6	$44⅜	44½	44½		
Bell B pr	z2	$43⅞	43⅞	43⅞		
BellC pr	730	$24½	24¼	24½		
BellDpr	1090	$48½	48¼	48½		
BlkwodA	400	$6¼	6¼	6¼	−	⅛
BlockBros	200	305	305	305		
Bomac	200	275	275	275		
BomacA	600	450	400	400	−125	
Bombrder	785	380	370	380	−	5
BovisCor	1800	135	128	128	−10	
BowValy	4100	$15¼	15⅛	15⅛	−	⅛
BPCan	1618	$13½	13¼	13½		
BralR	10820	240	232	237	−	3
Bramalea	2612	$5⅜	5	5	−	¼
Brameda	1058	79	79	79	+	2
BrscnA	12660	$12½	12¼	12⅜		
BrendaM	810	400	380	380	+	5
BrightA	2100	$11	11	11		
Brinco	400	$5	5	5	+10	
BCFor	10300	$15⅜	15⅛	15⅜	+	½
BCSugarA	100	$21⅝	21⅝	21⅝	+	½
BPhone	335	$10½	10½	10½		
BCPh4½p	z10	$43½	43½	43½		
BCPh4¾p	1440	$47½	47	47½	−	½
BCPh1956	z60	$45½	44½	44½		
BCPh5¾p	z85	$57	57	57		
BCPh6.80	140	$17⅛	17⅛	17⅛	−	⅛
BCP7.04p	200	$18	18	18		
Brunswk	2775	395	385	385	−	5
BuddAuto	295	480	480	480		
BuddAw	z45	190	190	190		
BuloraCor	6400	107	97	107	+10	
BurmahO	z100	70	70	70		
BurnsFds	1548	$10	10	10		
C						
CadFw	21000	$12⅜	12	12⅜	+	⅜
CadFrvA	500	$16	16	16	−	1
CAEA	500	$9½	9½	9½	+	¼
CalPowA	2629	$24⅞	24¾	24¾		
CalP4p	z11	$44¾	44¾	44¾		
CalP4½p	z5	$45	45	45		
CalP7½p	z75	$75	75	75		
CalP10p	150	$101¼	101	101	−	1
CalvrtDle	600	150	150	150	+	5
CMine	36450	38	36	38	+	2
Cambbridg	100	$22	22	22	+	¼
Camflo	7025	$14½	14	14½	+	½
CChibA	1500	385	385	385		
CampRL	1125	$33	33	33	+	½
CampauA	1450	$5⅞	5⅝	5⅝	−	¼
CanCemL	2000	$10¾	10¾	10¾		
CCemLp	350	$14½	14⅛	14⅛	−	⅜
CNorWest	7900	365	360	360		
CPakrsC	350	$19⅞	19⅞	19⅞	+	¼
CanPerm	475	$19¾	19½	19½		
CSafwayp	z10	$79¾	79¾	79¾		
CSPete	11600	222	218	220	−	1
CSL pr	200	425	420	420	−	5
CCablesy	125	$14¾	14¾	14¾	+	⅛
CCablew	1104	155	145	155	+15	
CdnCel	950	490	480	485		5
CEGas	10700	335	320	325	−10	
CGInvest	1400	$20¾	20¾	20¾	+	¼
CHomesId	9450	$5¾	5½	5¾		
CHydr	4900	$6½	6¼	6½	+	⅜
CIm B	14725	$25¼	24⅞	25	−	¼
CIndGas	9671	$7⅛	6⅞	7		
CIL	853	$20¾	20¾	20¾		
CLIPete	3500	16	15½	16	+	1
CMalart	1600	23	23	23	−	1
CMarconi	3001	410	405	410	+	5
CMerrill	220	325	325	325	+25	
COcdental	300	$11⅞	11¾	11⅞	+	⅜
CPInv	13595	$16¼	16⅛	16⅛		
CPInvepr	1075	$32½	32¼	32¼		
CPLtd	9973	$14⅞	14⅝	14¾		
CPLAp	2503	$8½	8	8	−	⅜
CReserve	150	250	250	250	−	1
CRenolAp	100	$15	15	15	+	1
CdnSalt	145	$14	14	14	+	¼
CdnSupO	4700	$42½	42	42½	+	½
CdnTireA	1011	$48¼	48	48¼	+	¼
CUilties	200	$9½	9½	9½		
CUtil10¼p	300	$26	25¾	25¾	−	¼
CUtilw	1200	215	215	215	+	5
CVickers	200	$18	17½	18	+1½	
CWNG4pr	z50	$8⅝	8⅝	8⅝		
CandelOil	500	$9¼	9¼	9¼		
Canron	660	$17¾	17⅝	17⅝	−	⅝
Cara	700	400	400	400		
CarlOK	7525	275	262	275	+10	
CarlOKAp	z40	$17¼	17¼	17¼		
CarlOKBp	200	$19¾	19¾	19¾	−	⅛
CarmaD	500	$8¾	8¾	8¾	+	⅛
CarrierJD	200	160	160	160	−15	
Cassiar	1150	$5⅛	5	5⅛		
CassidyL	400	385	385	385	−	5
Cassidyp	100	$6¼	6¼	6¼	−	¼
CCYachts	200	250	250	250	+	5
Celanese	1250	445	440	445	+10	
CtlFundA	600	$10	10	10		
CtlFunrt	7000	11	5	5	−	3
CentPat	300	100	100	100		
CFCN	100	$7	7	7		
Chestrvile	2000	10	10	10	−	1
ChftnD	10600	$10⅜	9¾	10⅜	+	½
Chimo	2000	100	97	100	+	5
Chromaco	1000	255	250	250	−	5
Chrysler	3525	$11¼	11	11	−	⅛
CHUMB	300	$7¼	7¼	7¼	−	¼
CochW	12600	98	97	98	+	3
CoinLake	1000	15	15	15		
ColesBook	1650	$9¼	9⅛	9⅛	−	⅛
Cominco	2736	$29	28¾	29	+	⅛
ComCap	2775	295	290	290		
CHolidayI	600	340	335	335	+	5
Computel	100	$5	5	5		
ConduitA	500	310	310	310		
Coniagas	1400	95	95	95	+	5
ConnChm	2500	400	400	400		
ConBath	2330	$27	26½	26⅝		
ConBathp	105	$15¾	15¾	15¾	−	¼
CBath68w	100	$9½	9½	9½		
ConBldg	2300	305	300	300	+	8
CFardy	10512	185	178	180		
CMrsn	18300	184	170	175		
ConsProf	4500	42	40	42	+	2
CRexpr	70100	55	50	53	+	4
ConDistrb	3300	415	410	410	−	5
CGas	26930	$13⅛	12⅞	13⅛	+	¼
ConGasD	200	$21⅝	21⅝	21⅝	+	⅜
ConGlass	400	$12¾	12¾	12¾	+	¼
Conwest	1900	320	295	320	+35	
CooperC	500	260	260	260		
CopFields	z45	84	84	84		
Corbyvt	100	$16½	16½	16½	−	⅜
CornatInd	600	475	470	470		
Cosek	16945	310	305	310	+10	
CostainR	300	$9⅜	9¼	9¼	−	¼
CostinRw	700	320	320	320	−10	
Craigmt	1100	430	425	425	−	5
CrainRL	100	$10⅜	10⅜	10⅜		
Crestbrk	700	300	290	290	−30	
Cstland	2000	18	18	18	+	1
CrwnLife	600	$61¼	61	61	−	⅞
CZelrbaA	412	$16	16	16		
CrowNest	350	$26¼	25½	25½	−	¼
Crush	33300	$8⅜	8	8¼	+	⅛
CuvierM	2600	112	111	112	+	3
CygnusA	200	$5	5	5		
CygnusB	600	$5	5	5		
Cyprus	1720	$8¼	7⅞	8¼	+	⅜
D à G						
DalmyA	300	$8⅛	8⅛	8⅛	−	⅛
DaonDev	1700	$9½	9½	9½	+	⅛
DAragon	4000	18	17½	18	+	½
Dataline	200	$5⅛	5	5	−	⅛
DebhldBp	100	$61	61	61		
DeccaR	700	455	450	455	+	5
DEldona	2000	31	31	31	+	½
DeltaBen	1000	275	275	275		
Denis	14707	$59⅞	59⅛	59¼		
Dicknsn	3500	$9⅛	8⅞	9⅛	+	⅜
Discovy	600	165	160	160	−	5
Dome	1395	$53	52	52	+1½	
DPete	11030	$32½	31⅞	32½	+	¾
DBridge	2475	$24½	24	24½	+	½
DCitrus	300	$5	5	5		
DExplor	2000	19	18	18	−	1
DofasA	10663	$24¾	24½	24½	−	⅛
DomStore	2300	$16⅝	16⅝	16⅝	+	⅛
DTextA	2500	$8¼	8⅛	8⅛		
Domtar	4771	$23¼	23⅛	23⅛	−	⅛
DonleeM	700	375	370	375	+10	
DowChem	z15	$87	87	87		
DrMcCA	100	$13	13	13		
DundePal	z332	34	34	34		
DuPont	580	$20	20	20	−	¼
Dustbane	100	$5⅝	5⅝	5⅝	+	⅜
DylexLtd	z50	$8⅛	8⅛	8⅛		
DylexA	4800	$8½	8⅜	8⅜	−	⅛
EstnCanS	1040	$11	10½	10½	−	⅝
EastMal	5160	395	385	390	+10	
EastSulA	200	160	160	160	+	1
EddyMtch	100	$24½	24½	24½	+	1
EgoMines	1850	58	58	58	+	3
E-LFin	1400	$5½	5⅜	5½	+	⅛
E-LFinw	800	95	95	95		
ElectroA	100	$5⅛	5⅛	5⅛	−	⅛
ElksStors	5050	$7⅛	7	7⅛	+	⅛
Emco	1100	$7½	7¼	7½		
Emcow	1400	270	260	260	−	5
Extndcar	4000	$5	5	5		
FalconC	5456	$5⅞	5¾	5⅞	+	⅛
Falcon	1550	$34⅜	34	34		
FarmMer	z30	$5⅜	5⅜	5⅜		
FedIndA	600	415	400	415	+15	
FedPion	z50	$21¼	21¼	21¼		
FieldsS	400	$10½	10½	10½	−	⅛
FMar	8000	38	35	36	−	4
FoodcrpL	1850	175	170	175	+	5
FoodexS	730	245	245	245		
FordCnda	120	$72½	72½	72½		
FSeasons	200	410	410	410		
Francana	1600	$9½	9¼	9¼	−	⅜
Frobex	2500	15	15	15	−	½
GHSteel	500	$6⅜	6¼	6¼	−	¼
GazMetr	132	$6⅞	6⅞	6⅞		
GazM66w	1400	45	42	45	−	3
GDistrbA	500	$7⅜	7⅜	7⅜	−	⅛
GMC	336	$46⅞	46¾	46⅞	+	⅜
GenstarL	2345	$19½	19⅜	19½	+	⅛
GnstarLw	300	$5½	5½	5½		
GescoDis	100	300	300	300	+10	
GtMascI	4400	64	64	64	−	4
GiantYk	2000	$10¾	10¾	10¾	+	½
Gibraltar	1550	495	490	495	+10	
Glendale	2450	210	200	210	+10	
GoldundM	z400	24	24	24		
Goldray	550	29	29	29		
GraftG	z4	$30	30	30		
Granduc	300	100	100	100		
GtOilSds	1138	$6⅝	6½	6½	−	⅛
GLNickl	500	55	55	55		
GLPaper	550	$23¾	23½	23¾	+	¾
GL Papw	400	$5¾	5⅝	5⅝	+	⅛
GtWLife	238	$59	59	59		
GtWestS	1100	$6½	6⅜	6⅜	−	⅛
GWstwt	100	195	195	195	+	5
GSWA	232	460	460	460	−	5
GSWB	1066	460	460	460	−	5
GuardCap	300	325	325	325	+	5
GulfC	12196	$33	31¾	32¼	−	½
Gulfstrem	976	19	19	19		
H à L						
HambroC	1000	170	170	170	+	5
HGroup	200	450	450	450	+10	
HandChm	100	$5½	5½	5½	−	½
Hardee	2100	102	101	101	−	3
HardCrpA	9100	$5¾	5½	5¾	+	⅛
Harlequin	1400	$7⅜	7½	7⅝	+	⅛
HarrisJS	2300	490	480	480		
HWoodA	500	360	360	360		
HawS	23383	$6⅝	6¼	6⅜	+	⅛
Hawkerpr	z10	$55¾	55¾	55¾		
HayesDA	400	$5½	5½	5½		
HolingerA	900	$28½	28	28	−	1
HoOA	21425	$30⅜	29¾	30⅜	+	⅜
HomeB	100	$27	27	27	+	½
HoustonO	4200	158	150	150	−	8
HodenDH	300	$6	6	6		
HudBayA	3560	$18½	18½	18½	+	⅛
HBayCo	854	$17⅜	17¼	17¼		
HBOilGas	390	$33½	33¼	33½	+	¼
HuronEri	900	$24⅝	23¾	24⅜	+	½
Husky	13495	$20⅛	19⅞	20	+	⅛
HuskyBpr	z2	$32½	32½	32½		
HuskyEw	860	$7¼	6⅞	6⅞	+	⅛
HydraEx	7540	42	39	42	+3½	
IAC	5442	$19¾	19⅜	19½	−	¼
IAC4½p	z5	$43½	43½	43½		
IAC5¾p	200	$15	15	15	−2½	
ImascoA	1863	$30⅛	29¾	30		
IOilA	17743	$29¾	28⅝	29½	+	¾
IndalCan	300	$11¼	11¼	11¼		
InlandGas	1100	$10⅛	9⅞	10	+	¼
ICity	22200	460	450	450		
InterCBp	200	$14¾	14¾	14¾	−	⅛
InterCBw	100	255	255	255		
Intrmetco	100	$6	6	6		
IBM	107	$214	211	211	−	9
IntMogul	1728	295	290	295	+	5
IMogulA	100	$8	8	8	−	⅜
IncoA	14704	$28¼	28	28¼	+	⅛
Interpool	4265	$18½	18	18	−	⅜
IntprPipe	3495	$12½	12¼	12¼	−	⅛
IntPipew	2000	112	110	110	−	5
Ipsco	1165	$15½	15	15½	+	¼
InvGroup	2000	$6½	6¼	6½		
InvGrpA	500	$6⅝	6½	6½	−	⅛
InvGrp5p	150	$14⅝	14⅝	14⅝	−	⅛
IrwinTA	150	241	241	241	−	9
Iso	600	90	90	90		
ITLInd	z100	92	92	92		
IUIntl	23202	$12½	12	12¼	−	¼
IvacoA	100	$10⅛	10⅛	10⅛		
IWCC	18700	160	145	160	+20	
JannockD	z7	$5½	5½	5½		
JannockA	150	$11⅞	11⅞	11⅞	−	⅛
Jelex	5500	10	10	10		
JorexLtd	1000	20	20	20	−	½
Joutel	3400	46½	46½	46½	−	½
KaiserRe	5500	$10¾	10⅜	10¾	+	⅜
Kaiserw	4170	$7⅞	7⅝	7⅞	+	⅜
KmKta	13500	70	70	70	−	1
KapsTran	8600	320	290	315	+15	
KeenInd	z25	340	340	340		
KelseyH	100	$7	7	7	−	¼
Kenting	2480	$9	8⅝	9	+	⅜
KerrA	11317	$13¼	12¾	13	+	¼
KAnacon	570	22	22	22	+	1
Koffler	18960	355	340	340	−15	
KofflerAp	120	$6¾	6¾	6¾	−	¼
Kofflerw	z100	19	19	19		
LabattA	3925	$17⅛	16⅞	17⅛	+	¼
LabMin	150	$27	27	27		
Lacanex	6000	125	120	120	−	2
LaidlawBp	400	$6	6	6	+	⅝
LHead	10275	13	13	13	+	1
LOntCem	3350	330	325	325	−10	
LShore	z16	310	310	310		
La Luz	240	$7⅝	7½	7½	−	¼
LaVrndr	200	400	400	400	+50	
Langi	2000	13	13	13		
Laurasia	500	54	54	54		
LauFin	100	$7	7	7		
LauFn6¼	200	$13½	13½	13½		
LauF1.25	z100	$13½	13½	13½		
LeighInst	700	130	130	130		
LevyApr	100	$5¼	5¼	5¼	−	⅛
LLLac	1430	160	150	160	+10	
Livingsto	300	$9⅝	9⅝	9⅝	−	⅛
LobCoA	1375	$5½	5½	5½	−	⅛
LobCoB	100	$5½	5½	5½		
LobLtdAp	z30	$14⅞	14⅞	14⅞		
Lochiel	2600	110	102	102	−	8
LoebM	300	300	290	290	−10	
LostRiv	28200	330	310	310	−	5
LyttonM	z68	115	110	115		
M à O						
MaclarnA	600	$28½	28½	28½	+	½
MaclarnB	300	$28½	28½	28½		
MclanHA	2000	$8⅞	8½	8½		
MCable	100	$8⅞	8⅞	8⅞	+	⅛
MBLtd	14063	$22⅜	22	22⅛		
Madeline	1200	235	233	233	−	2
Madsen	6500	59	57	57	+	1
Magnason	700	165	155	165	+	5
Magnetcs	7318	33	32	32	−	1
MaislinI	z50	325	325	325		
MajstWil	1100	330	325	330	−	5
MajorHD	200	400	395	400		
Malartic	200	100	100	100	+	5
ManBar	500	75	75	75	−	2
MLfMills	100	$25	25	25	+	½
MaplexM	1900	140	140	140	+	5
Marcana	4500	14	14	14		
MrtmeEIA	450	$7¼	7¼	7¼		
Maritime	339	$15⅞	15⅞	15⅞	−	⅛
MartimAp	1000	$7¾	7¾	7¾	−	¼
MarT940	1100	$9⅞	9⅞	9⅞		
Martin	20000	30	26½	27	−	2
MassFer	7208	$15⅞	15⅝	15¾		
MasF2.50	1675	$25¾	25½	25½		
Matchan	5000	9½	9½	9½	−	½
Mattgmi	704	$16	15½	15½	−	⅜
McAdam	1000	35	35	35		
McGrawH	100	420	420	420		
McIntyre	800	$47	46½	47	−	¼
MDSHelth	500	214	214	214		
Melchers	500	350	345	350	+10	
MeltonRE	200	315	315	315	−	5
MeltonAw	400	133	130	130	−	3
MEPC	100	$7	7	7		
Mercantil	3986	$19	18¾	19		
MerlandE	8300	225	217	225	+10	
MetaUran	5000	11½	11½	11½	+	1
MexLPpr	850	$6½	6⅜	6⅜	+	⅛
MICC	1700	$10½	10	10½	+	¼
Midrim	9000	12	11	12	+2½	
Mindamr	2000	22	22	22	+	½
MinrlRes	500	100	100	100		
MolsonA	595	$19⅜	19¼	19¼	+	⅛
MolsonB	300	$17	17	17	−	½
MonInv	100	$6⅞	6⅞	6⅞		
MonarcW	z200	60	60	60		
Monco	11950	$13	12⅞	13	+	⅛
More	10966	$51	50⅜	50⅞	+	⅜
Morsepr	z15	$34	34	34		
MPGInvp	100	$11	11	11		
MTSInter	2500	42	42	42	−	3
Multi-Mi	8000	39	37	38	−	1
MultiAcc	900	300	298	300	+	2
Murphy	600	$5	490	490		
MymarM	500	71	71	71	−	3
NabrsDlg	400	$30	30	30	−	½
NaChrsl	800	$7⅞	7¾	7⅞	+	⅛
NatDrug	z1	$5	5	5		
NHeesEnt	500	153	153	153	−22	
Natpete	1500	37	37	37	+	2
NatTrust	100	$18	18	18		
NBUMine	810	240	235	235	−	5
Neonex	6258	159	146	159	+	9
NewAth	9025	13	12½	13	+	1
NB Tel	509	$12¼	12¼	12¼	+	¼
NBTel1.85	600	$19½	19½	19½		
NewCal	500	12½	12½	12½	−	½
NewcoFin	147	$8⅛	8⅛	8⅛	−	⅜
NDimens	1000	22½	22½	22½	−	½
NKelore	5000	22	22	22	−	1
NProvidD	2600	24	24	24		
NQueRagl	200	250	250	250		
NYokOil	1000	36	36	36		
NfldLP	1655	$11⅜	11	11⅜	+	⅛
NfldTe975	250	$19¾	19¾	19¾		
NobleM	1000	38	38	38	+	2
NomaInd	100	400	400	400		
NorAcme	3500	10	10	10	+	½
NoranA	13800	$36½	36	36	+	¼
Norlex	7000	20	20	20		
NormickP	1400	300	295	300	−20	
NCOils	3600	485	475	485	+10	
NCtrlG	11450	$11⅜	11¼	11⅜	+	⅛
NorCtlBp	1100	$20½	19¾	19¾	−	¼
NorCt150p	350	$20	19¾	19¾	−	¼
NorCtlw	400	180	175	180	+	5
NorElect	6589	$28⅜	28⅛	28¼	+	⅛
NE Bw	11890	$8⅜	8	8¼	+	⅜
Northgat	3611	410	390	410	+25	
NSSavngs	200	$12⅞	12¾	12⅞	−	⅛
NowscoW	5947	$20¾	19	20¾	+1¾	
NSIMark	500	80	80	80	+	8
NufortRes	667	16	16	16	+	1
Numac	2100	$10¾	10½	10½	−	⅜
Nu-WstA	2985	$10½	10¼	10½	+	¼
OakwoodP	2500	81	79	79	−	3
Obrien	1300	68	68	68	+	2
OccdentlPt	650	$19	18⅞	19	−	¼
Oceanusl	z75	22	22	22		
Ocelotind	100	$6¾	6¾	6¾	−	¼
Okanagan	200	$6½	6½	6½	+	¼
Orchan	1600	224	220	224	+2	
OrlandoR	300	$10¼	10¼	10¼	−	½
OSFInd	1360	340	340	340		
OshawaA	7000	$6¼	6	6¼	+	¼
Oshawaw	z50	28	28	28		

BOURSE DE NEW YORK

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
ACFIn	8	46	42¾	42⅛	42¼	− ⅛
Addrsso	78	83	7⅞	7⅝	7¾	− ¼
AlcanAl	7	650	24⅝	23⅝	24⅝	+1
AllegCp	10	43	10	9⅞	10	.....
AllisCh	6	x232	11	10¼	11	+ ⅜
Alcoa	10	415	47⅜	46½	47	+ ½
Ambac	6	96	12½	12⅛	12⅛	.....
AmHes	4	168	20¾	20⅛	20¼	.....
AmAirl	24	205	7⅞	7½	7⅝	.....
ABrnd	8	148	40⅞	40⅛	40⅜	− ⅜
AmCan	6	93	31¾	31¼	31

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Felicien et les environs 679-3832

ANIMAUX A VENDRE

CHEVAL d'équitation Western, jument de 5 ans, bien dressée, équipement complet. Tél.: 543-9941.
F-4424

AUTOS A VENDRE

UNE MONTEGO MX, 1969, convertible; 1 Chrysler 300, 1967, convertible; 1 Chrysler 1969, Newport, 4 portes; 1 Chrysler 1968, New Yorker, 4 portes; 1 Renault 12, 1971, 4 portes; 1 Coronet, 2 portes, sport, 1968; 1 Station Ford, 1969; 1 Pontiac 1967, 4 portes; 1 Riviera 1967, GS, 430 po. cu.; 1 Riviera 1968, GS, 430 po. cu.; 1 carrosserie Buick, 1967, convertible, 2 portes. Téls: 543-4504, 545-9801 ou 549-6623.
F-4417

DODGE DART 1968, 4 portes, 6 cylindres, automatique, peinture neuve, parfaite condition. $900.00. Météor Rideau 500, 1968, moteur 302, vrai millage 60,000 milles, très propre. $750.00. Tél.: 678-9940.
F-4244

— — —

FORD, Custom, 500, 1969, 302 po. cu., prix: $450.00. Tél.: 548-8783 ou 548-8847.
F-4420

— — —

PIECES de tous genres. S'adresser à: PIECES ET AUTOS USAGEES, 2630, Route 170, (16A). Tél.: 549-3912.
F-4272

— — —

COUGAR XR-7, 1974, 20,000 milles, air climatisé, pneus radiaux, s'adresser à: 543-7239.
F-4438

TOYOTA, Célica, GT, 1974, 20,000 milles, en parfaite condition, prix à discuter. Tél.: 544-1896.
F-4187

PINTO 1972, type Ranabout, peinture neuve, bleu et blanc, pneus radiaux, 4 pneus d'hiver, mécanique en parfait état. Tél.: 548-4130.
F-4428

THUNDERBIRD 1973, 25,000 milles, air climatisé, équipement électrique, radio-stéréo, 4 pneus radiaux d'été, 4 pneus d'hiver, moteur 429, 4 barils, verte, intérieur velours vert. Téléphonez soir: 543-9718 ou jour: 543-4424, demandez M. Sachel.
F-4444

CAMPING

TENTE-ROULOTTE à vendre, Rembec, 1971, 7 places, avec auvent, très propre. Tél.: 548-5563.
F-4436

CAMIONS A VENDRE

REMORQUEUSE G.M.C. 1973, 1 tonne double roues, winch, Réal Ouimet, peinture neuve, en excellente condition, prix spécial. Tél.: 545-0429. Excellent pour station de service.
F-4237

PANEL G.M.C. Vandura, 1971, état neuf, 6 cylindres, pneus neufs, peinture neuve, excellent pour faire un campeur, offre raisonnable acceptée. Tél.: 545-0429.
F-4359

CHALETS A VENDRE

CHALET: Montant: $10,000. Isolé, meublé, 2 ans, électricité, eau courante. Lac Caché à Falardeau. Téls: Mme J. Gravel, bureau: 549-5746, résidence: 543-4625.
F-4425

COMMERCES A VENDRE

RESTAURANT accommodation, route Lac Kénogami, autobus scolaire à vendre, idéal pour chalet de pêche. Tél.: 547-0148.
F-4246

— — —

ON OFFRE à vendre, un magasin de décoration: peinture, tapisseries, céramique, à Alma, centre-ville. Tél.: 662-7337.
F-4245

A LA TUQUE: grossiste en fruits et légumes, établit depuis 50 ans, vendrait tout équipé, commerce avec ou sans bâtisse. S'adresser à: 5330, boul. Couture, St-Léonard, Montréal.
F-4357

DIVERS A VENDRE

BALANCOIRE moderne, 4 places pour jardin, complètement en tubes d'acier, $55.00, presque neuve. Voir aussi: une peleuse de patates, très propre, Electric, 25 lb. de capacité. Plusieurs moteurs: 110-220 et réducteur de vitesse, 20 H.P. Compresseur: 1 H.P. complet, deux pistons, etc... Tél.: 543-1728.
F-4199

LESSIVEUSE-ESSOREUSE et sécheuse portative, Hoover, 1974, 2 mois d'usage, $300.00 l'ensemble. Tél.: 548-3202.
F-4235

— — —

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pulp jack, camions, loader, chargeuse, tracteur, chenille, etc... Communiquez au numéro de téléphone: 418-899-6840.
F-4064

— — —

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés, neufs, à vendre. Pour informations: 549-3925.
F-4065

— — —

MINI-PUT, cause de main-d'oeuvre, conditions faciles, règlement de succession. Informations: Trépin Inc., courtier: 549-4322.
F-4347

— — —

SELLE D'EQUITATION Western, avec tous les accessoires pour cheval. Pour informations, tél.: 549-6608.
F-4416

— — —

A VENDRE: pour cause de départ, stéréo AM-FM, table tournante et cassettes, très beau meuble. S'adresser au: 164, St-Pierre, quartier St-Philippe, Arvida, après 5 hres.
F-4358

— — —

VOILIERS neufs et usagés, Laser, CL 16, 4.04, etc. Tél.: 662-3028, après 4.30 hres de préférence.
F-4023

MAISONS A VENDRE

ALMA

BUNGALOW: 5½ pièces, foyer, très propre, des Lilas. Téls: Thomas-Eugène Tremblay: 668-2411, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-4408

CHICOUTIMI

BUNGALOW: 9 pièces, terrain paysagé, Provencher. Téls: Aimé Dionne: 549-3193, 673-7530, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-4451

— — —

BUNGALOW: 6½ pièces, sous-sol fini, terrain 14,250 p.c., Renaud. Téls: Charles Jalbert: 549-5290, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-4450

— — —

BUNGALOW: 4 chambres, sous-sol fini, rue Jollet. Téls: Joseph Laliberté: 549-2299, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-4449

CHICOUTIMI-NORD

BUNGALOW: 5½ pièces, 25 x 42, terrain 6,000 pi. car., Verdun. Téls: Christiane Roy: 545-4029, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-4448

— — —

BUNGALOW: 6½ pièces, soubassement fini, belle vue, rue Roussel. Téls: Henri Boullanne: 549-3238, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-4447

— — —

BUNGALOW: 7½ pièces, avec logement: 5½ pièces, rue Ste-Madeleine. Téls: Joseph Laliberté: 549-2299, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-4431

BUNGALOW: 35 x 35, 4 chambres, 2 salles de bains, sous-sol entièrement fini, abri d'auto, piscine, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-9819.
F-4397

RIVIERE-DU-MOULIN

MAISON EN BRIQUES, abri d'auto, 5 pièces, cuisine en céramique, tapis mur à mur, bar, salle de réception, plus 1 logement. 65, de Paris, Rivière-du-Moulin, conditions avantageuses. Trépin Inc., courtier. Tél.: 549-4322.
F-4070

JONQUIERE

DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE: bungalow construit récemment, 3 chambres, tapis mur à mur, chauffage électrique, pelouse, 331, Potvin, Arvida. Disponible le 21 juillet. $27,900 négociable. Tél.: 548-2207, après souper.
F-4432

MAISONS MOBILES A VENDRE

MAISON MOBILE: 65 x 12, meublée, avec laveuse, sécheuse, réservoir d'huile de 200 gallons, extension 20 x 10, située à la Base de Bagotville, roulotte 44. Tél.: 677-2023, demandez M. ou Mme Jean Lefebvre.
F-4426

MAISON MOBILE: Glendale, 1970, 40 x 12, prix à discuter. Téls: 678-2779 ou 678-2518.
F-4419

MOTOS A VENDRE

SUSUKI 1974, GT, 750, tout équipée, à l'état neuf. S'adresser à: 543-6897.
F-4418

— — —

YAMAHA 200 c.c., 1972, avec dossier, bon état. Tél.: 542-2348, à l'heure des repas.
F-4435

TERRAINS A VENDRE

DEUX TERRAINS: à vendre, 1 boisé, 1 non boisé, Domaine Saguenay, rue Crécerelles, arrière de Place du Royaume, prix: $3,950.00 chacun. Trépin Inc., courtier. Tél.: 549-4322.
F-4069

DOMAINE SAGUENAY: arrière Place du Royaume, règlement de succession, prix: $4,200.00. Prêt à bâtir immédiatement. Trépin Inc., courtier: 549-4322.
F-4346

— — —

5 TERRAINS près de Place du Royaume, Domaine Saguenay Inc. Prix: $2,000.00, conditions faciles, service d'eau non rendu. Tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier.
F-3993

TERRAIN: rue Paré, Chicoutimi, 75' x 100'. Tél.: 543-0283, mardi, mercredi, jeudi, vendredi.
F-4412

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: 4½ pièces, meublé colonial, tapis mur à mur, aspirateur communautaire, antenne téléviseur couleur, environnement boisé, libre 1er septembre. Tél.: 549-4322, HABITAT SAGUENAY ENR.
F-4393

— — —

GARCONNIERE: 1½ pièce, meublée, chauffée, éclairée, stationnement d'auto, buanderie, située au centre-ville d'Arvida. Téls: 543-4021 ou 542-6419.
F-4146

— — —

APPARTEMENT: 4½ pièces, chauffé, éclairé, $125.00 par mois, situé à 387, boul. Gaudreault, Bagotville. Téls: 544-5773 ou 544-1195.
F-4430

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE: simple ou double, située près du centre-ville de Chicoutimi, tranquillité, cuisine communautaire, tapis mur à mur, buanderie. Téls: 543-4021 ou 542-6419.
F-4147

— — —

CHAMBRE: pour personne possédant automobile, située à 4551, boul. Talbot. Tél.: le soir entre 16 hres et 20 hres: 549-0566.
F-4339

CHAMBRES et pension ou seule, avec douche ou sans douche, à la semaine ou au mois. Hôtel Pierre, 221, rue St-Dominique, Jonquière. Tél.: 547-2178.
F-4242

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 3½ pièces, meublé ou non, situé à Chicoutimi-Nord, libre immédiatement. Téls: 543-4021 ou 543-3113.
F-4317

— — —

LOGEMENT: 3½ pièces, meublé, moderne, situé à Jonquière, libre 1er juillet. Téls: 543-4021 ou 543-3113.
F-4322

— — —

LOGEMENT: 3 pièces, eau chaude, moderne, chauffé, entrées laveuse, sécheuse, arbres, stationnement, coin St-Martin, St-Joseph, Rivière-du-Moulin. $85.00. Tél.: 545-1964.
F-4278

— — —

LOGEMENTS: 3½ pièces, modernes, situés près de Place du Saguenay à Chicoutimi, libres immédiatement. Téls: 543-4021 ou 543-3113.
F-4149

— — —

LOGEMENTS: 1½, 2½, 3½, 4½ pièces, meublés, libres immédiatement. Aussi: 3½ pièces, meublé, Rivière-du-Moulin. Téls: 543-4021 ou 543-3113, fin de semaine: 547-0321.
F-4150

— — —

ATTENTION LOCATAIRES: vous voulez vous réserver un logement: 3½, 4½, 5½ pièces, pour juin, juillet. Communiquez à: 543-4021 ou 543-3113. Nous en avons de disponibles immédiatement. Fin de semaine: 547-0321.
F-4151

— — —

LOGEMENT: 3½ pièces, chauffé, eau chaude fournie, St-Luc, Chicoutimi-Nord, libre le 1er juillet 1975. Tél.: 543-4982.
F-4437

— — —

LOGEMENT: 3½ pièces, chambre de bains complète, Rivière-du-Moulin, rue Principale, chauffage électrique, libre 1er juillet, moderne. Tél.: 547-1993.
F-4441

DIVERS

FAIRE-PART: Futurs(es) mariés(es); faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-4247

ON DEMANDE

JE SERAIS intéressé à acheter une petite voiture de marque Pinto ou Datsun, automatique, 1971 en montant. Téls: 543-2617 ou 542-6419.
F-4250

— — —

ETUDIANT, avec auto, $5.00 de l'heure, salaire garantie. Tél.: 543-3367, entre 12 hres et 6 hres p.m.
F-4395

— — —

QUELQUES PERSONNES pour travailler dans les secteurs de: Jonquière, Chicoutimi, la Baie et Alma. Age: 30 ans et plus. Expérience pas nécessaire. Entraînement à nos frais. Salaire au-dessus de la moyenne. LA CAISSE D'ETABLISSEMENT SAGUENAY-LAC-ST-JEAN, Chicoutimi: 549-7501, Alma: 669-2498, demandez Roger Tremblay, V.A.
F-4414

— — —

UNE AILE côté droit avant de Renault 12, 1971, ainsi que capot (hood). Tél.: 549-3783.
F-4440

FEMMES DEMANDEES

OPERATRICE de machine comptable, à plein temps, avec expérience. Tél.: 549-5535, demandez M. Pierre Pedneault.
F-4415

HOMMES DEMANDES

REPRESENTANT demandé pour une compagnie en alimentation, âgé de 25 ans et plus, avec expérience, possédant automobile et pouvant fournir de très bonnes références. Dépenses de voyage acceptées et très bon salaire. S'adresser par écrit à: ALIMENTATION SYLVESTRE ET FRERES LTEE, 6428, boul. des Grandes-Prairies, St-Léonard, Montréal, P.Q.
F-4360

— — —

MANUFACTURIER de supports pour T.V., et chaine stéréo recherche des vendeurs ou distributeurs pour la province, catalogue disponible. Bonne commission. Tél.: 543-0114.
F-4398

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

TEMPS plein ou partiel, salaire intéressant. Tél.: 543-3367, entre 1 hre et 7 hres p.m.
F-4396

OFFRE DE SERVICES

VENDEUR, livreur, pour région de Chicoutimi, important manufacturier de produits alimentaires, doit demeurer dans la région de Chicoutimi, expérience non nécessaire, mais préférable, apparence soignée. Faire parvenir curriculum vitae: Bilopage Inc., C.P. 36, Québec, P.Q. Att.: M. Serge Garneau, superviseur.
F-4427

Mme Plumptre demande l'aide de la population

BRANDON, MAN. (PC) — La présidente de la commission de surveillance du prix des produits alimentaires, Mme Beryl Plumptre, a réclamé une autre fois, hier à Brandon, l'élaboration d'une politique d'alimentation, à long terme.

Parlant devant l'assemblée annuelle de la société canadienne d'économie agricole, elle a fait appel à la bonne volonté de tous, surtout de la Société d'économie, pour "forcer le gouvernement" à agir en ce sens.

Selon elle, "les politiciens ne bougeront pas à moins que le public ne les incite à le faire". Mme Plumptre est d'avis que l'on ne peut plus se permettre le luxe de prendre notre réseau d'alimentation pour acquis ni que l'on ne peut continuer avec des "politiques ad hoc".

"Une politique nationale d'alimentation à long terme devrait en préciser le rôle, de façon très claire. "Vu les circonstances actuelles, à l'échelle mondiale, c'est une disgrâce nationale lorsque les éducateurs haut placés en science agricole doivent se plaindre d'une sous-alimentation de la ressource très riche qu'ils représentaient", a dit encore Mme Plumptre.

Une politique nationale d'alimentation devrait tenir compte de plusieurs aspects, d'après la présidente de la commission de surveillance.

Il faudrait d'abord mettre l'accent sur la "production", soit sur une nourriture adéquate pour les Canadiens; c'est une politique d'auto-suffisance alimentaire pour le Canada, comme l'a déjà fait le Québec.

Il faudrait également définir ce que l'on entend par coût raisonnable des aliments.

Mme Plumptre a rappelé les résultats de l'enquête Nutrition Canada qui sont un des meilleurs arguments en faveur d'une politique nationale de l'alimentation et rendre possible d'améliorer le régime alimentaire tout en réduisant le coût des aliments.

Les responsabilités du Canada envers le reste du Canada devraient aussi faire le sujet d'étude dans une éventuelle politique nationale d'alimentation, ce qui veut dire que cette politique devrait prendre en considération nos relations commerciales avec les autres pays.

Il ne faudrait pas oublier non plus les revenus des agriculteurs et faire en sorte qu'ils retirent le maximum de leur travail.

Départ de l'ambassadeur Mathieu

NIEMAY (AFP) — L'ambassadeur du Canada, M. Gilles Mathieu, qui quitte définitivement son poste après trois années de séjour au Niger, a été reçu en audience mardi par le chef d'Etat nigérien, le lieutenant-colonel Seyni Koutnche.

"Nos relations exceptionnelles vont se poursuivre et se raffermir davantage, car je garde de très bonnes impressions de ce pays", a déclaré l'ambassadeur canadien à sa sortie d'audience.

APPEL D'OFFRES

Construction de pavillon et aménagement extérieur du Parc Jardin Talbot

La Cité de Chicoutimi demande des soumissions pour l'exécution de travaux conformément aux plans et devis préparés par M. Michel Dufresne, Ing., Dauphinais et Bouchard, Ingénieurs-Conseils et Gravel et Gravel, Architectes.

Les entrepreneurs désireux de soumissionner peuvent se procurer les copies des plans, les devis et les formules de soumissions aux bureaux suivants:

Mécanique:
M. Michel Dufresne, Ing.,
Edifice Price,
rue Price ouest,
Chicoutimi.

Structure:
Dauphinais et Bouchard, Ing.-Conseils
582, boul. Lamarche,
Chicoutimi.

Architecture:
Gravel et Gravel, Architectes
318, St-Vallier,
Chicoutimi.

Pour être considérée toute soumission devra être:

A) Conforme aux plans et devis et faite sur les formules officielles fournies par M. Michel Dufresne, Ing., Dauphinais et Bouchard, Ing.-Conseils et Gravel et Gravel, Architectes;

B) Accompagnée d'un chèque certifié à l'ordre de la Ville de Chicoutimi, pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission déposée;

C) Remise avant 2.00 heures, le 11 juillet 1975, au bureau du Greffier municipal à l'Hôtel de Ville de Chicoutimi.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement dans la salle des Comités à l'Hôtel de Ville de Chicoutimi.

La ville de Chicoutimi ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui leur seront présentées.

Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée et porter la mention du contrat.

Le présent avis est publié en conformité des dispositions de l'article 610 de la Loi des Cités et Villes.

SIGNE à Chicoutimi, ce 24ième jour de juin 1975.

JEAN-YVES FORTIN, GREFFIER
CITE DE CHICOUTIMI.

Conduire à prix Economique

Nous louons les voitures de prestige Impala, Cutlass ou Vega 1975 Pourquoi débourser davantage pour la même voiture? Réservez la vôtre chez Budget Rent a Car dès maintenant.

Budget Rent a Car

CHICOUTIMI DRIVE YOURSELF
PIERRE OUELLET
Prop.-Gérant
23 ouest, J.-Cartier
CHICOUTIMI 543-7701
ALMA: 662-4226
ROBERVAL: 275-1041

PATRONS

Deux manières de la porter!

Patron imprimé 9491; grandeurs 8-20.

Par Marian Martin.

Portez-la par-dessus son plastron-chemisette ou avec un foulard et des colliers!

La couture frontale avec fermoir-éclair est facile à faire.

Patron imprimé 9491; grandeurs: 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20.

La grandeur 12 (buste 34) requiert 1 7/8 verge de tissu, 54 pouces de largeur et 5/8 de verge pour le plastron-chemisette, tissu 45 pouces de largeur.

Envoyez $1.00 pour chaque patron, argent, chèque ou mandat. Ajoutez $0.15 pour chaque patron pour livraison 1ière classe et manipulation. Imprimez lisiblement le nom, l'adresse et le numéro du patron. Envoyez à: Marian Martin "Le Quotidien" rayon des patrons, 60, Progress Avenue, Scarborouch, Ontario M1T 4P7.

Vous économisez de l'argent en vous procurant notre nouveau catalogue Printemps-Eté! Vous obtiendrez gratuitement un patron d'un dollar en utilisant le coupon dans le catalogue. Dépêchez-vous d'envoyer $0.75 pour un catalogue!

Catalogue Couture et tricot $1.25.
Catalogue d'artisanat $1.00.
Catalogue de modes $1.00.
Catalogue pour couture rapide $1.00.

9491
8-20

Marian Martin

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN du Sag.-Lac-St-Jean

60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, M1T 4P7

Numéro .....

Nom .....

Adresse .....

CANADA
MINISTERE DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Mirabel, Québec. **Enlèvement et déblaiement de la neige, à l'Aéroport international de Montréal, Mirabel, Québec. (période d'un an).**

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, ministère des Transports, pièce 175C, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué. H4Y 1B9 (636-3203), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 25 juillet 1975.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $50.00 fait au nom du Receveur général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres.

Les soumissionnaires éventuels sont invités à assister à une réunion qui aura lieu à la Salle de conférence de l'Edifice No 1, Ste-Monique, Qué., le 9 juillet 1975 à 09h.00, heure avancée de l'Est, afin d'examiner les devis et de faire une visite complète des lieux.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P.-E. Arpin,
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne des Transports aériens.
Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal,
Le 16 juin 1975.

CANADA
MINISTERE DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Rouyn, Québec. **Travaux de réparation sur la piste asphaltée 08-26 à l'aéroport de Rouyn, Québec.**

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du matériel, ministère des Transports, pièce 175C, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué. H4Y 1B9 (636-3203), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 14 juillet 1975.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $50.00 fait au nom du Receveur général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de l'Association de la construction de Montréal, 4970, Place de la Savane, Montréal, à l'Association de la construction de Québec, 375, rue Verdun, Québec, et à l'Association des constructeurs de l'Ouest du Québec Inc., 129, rue Principale, Rouyn, Québec.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P.-E. Arpin,
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne des Transports aériens.
Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal,
Le 17 juin 1975.

L'ascenseur est en panne, tant mieux!

PARTICIPACTION

En forme... la seule vraie façon de vivre

AVIS

dans l'annonce parue le 25 juin l'on aurait dû lire . . .

PIZZA STEINBERG ACHAT BON! **89¢** 10 OZ
TOUTE GARNIE OU CHAMPIGNONS

CAMERAMEN

NOUS AVONS DES POSITIONS D'AVENIR DE DISPONIBLES POUR VOUS!
En raison de la prodigieuse expansion de nos ateliers d'impression, nous avons un urgent besoin de main-d'oeuvre. Cette offre s'adresse aux compagnons ainsi qu'aux apprentis ayant des bases en art graphique ou en métiers de l'imprimerie.

CONDITIONS
1— AVOIR UN MINIMUM DE 11 ANS DE SCOLARITÉ OU L'ÉQUIVALENT.
2— SE PRÉSENTER EN PERSONNE À NOS BUREAUX POUR REMPLIR UNE APPLICATION.
3— PASSER UN TEST D'APTITUDES.

Le Progrès du Saguenay Ltée
316, AVENUE LABRECQUE CHICOUTIMI

DES
POSITIONS D'AVENIR
VOUS SONT OFFERTES COMME
TYPISTES
DES MAINTENANT (POUR HOMMES OU FEMMES)
Les seules conditions exigées sont:
— Une rapidité de 60 mots à la minute à la dactylo.
— Un français impeccable.
— Une 12ième année de scolarité (ou l'équivalent).

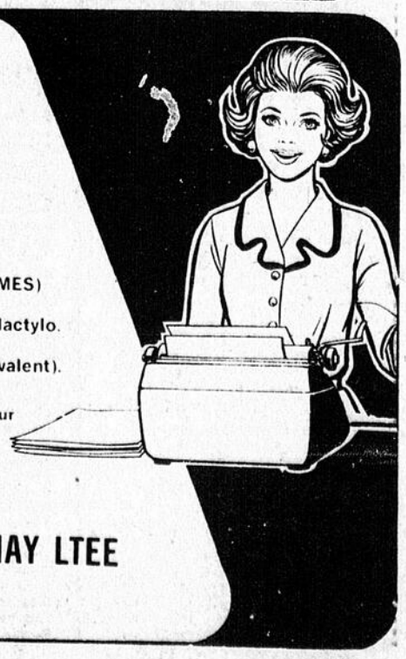

Les positions sont disponibles des maintenant (à temps plein et à temps partiel, le jour et le soir).
Les intéressés peuvent se présenter en personne pour remplir leur application et passer un test de dactylo et de français.

LE SURINTENDANT DE LA PRODUCTION

LE PROGRES du SAGUENAY LTEE
264, rue Jacques-Cartier
CHICOUTIMI — P.Q.

Le taux de chômage persistera

TORONTO (PC) — Le taux de chômage demeurera élevé durant la plus grande partie de l'année 1976. C'est ce qu'a déclaré, mercredi, le président du Conference Board du Canada, M. Arthur Smith.

Parlant des perspectives économiques canadiennes pour 1976 au cours d'une conférence financière de deux jours sous les auspices du Board, M. Smith a estimé que le taux de chômage se situera probablement entre 7.5 et 8 pour cent de la main-d'oeuvre.

Cependant, bien qu'aidant à une reprise des affaires, a-t-il ajouté, le budget fédéral n'a apporté ni de grands stimulants ni de restrictions sévères.

Par ailleurs, selon le président de la Canada Trust Co., M. Arthur Mingay, le prix moyen d'une maison grimpera de 15 pour cent cette année et le coût de financement des hypothèques montera sans doute.

Faisant allusion aux incertitudes actuelles, M. Mingay a exprimé l'avis que la plupart des investisseurs veulent placer leur argent dans des investissements qui peuvent être convertis rapidement en liquide. C'est pourquoi, a-t-il souligné, étant donné qu'il en coûte plus pour rendre attrayants les investissements à long terme, les intérêts hypothécaires atteindront de nouveaux sommets.

Hausse des valeurs

Selon un associé de la firme Richardson Securities of Canada, M. A. G. Thompson, les cours monteront aux Bourses de Montréal et de Toronto au cours des six mois prochains.

Il ne serait pas surprenant de voir les valeurs dépasser les niveaux atteints en 1973, a-t-il dit, avec la différence que le marché serait en meilleure santé parce qu'il ne pèserait pas de menace de récession sur lui.

Commentant la situation sur le marché des obligations, le président de la firme McLeod, Young, Weir and Co. Ltd., M. George C. MacDonald, a signalé que la demande de capitaux sera très forte sur les marchés canadiens au cours de la fin de la décennie. L'échéance des obligations sera réduite et des investissements privés prendront la place des obligations là où l'offre sera inexistante, mais seulement dans certains cas.

Les emprunteurs canadiens, a-t-il poursuivi, devront s'adresser en plus grand nombre aux marchés étrangers et la restructuration des valeurs canadiennes les rendront plus attrayantes aux acheteurs étrangers, y compris les détenteurs de pétro-dollars.

Banquier américain

D'autre part, le président de la Bankers Trust Co. de New York, M. John W. Hannon, est d'avis que le danger d'inflation ne sera pas écarté après la reprise économique attendue plus tard cette année. Les erreurs des politiques—politiques fiscales et monétaires—qui ont conduit aux problèmes d'inflation semblent vouloir se répéter, a-t-il dit.

D'après lui, les gouvernements devraient adopter des mesures fiscales temporaires qui peuvent être modifiées ou auxquelles on peut mettre fin rapidement en cas de danger inflationniste.

Un autre participant à la conférence du Board, le président du comité des finances du Sénat, le sénateur Douglas Everett, a affirmé que toute l'économie canadienne est basée sur la capacité de production.

Selon M. Everett, le climat actuel est "presque parfait" pour l'adoption d'une politique qui pourrait se traduire par une réduction du chômage et la stabilité des prix. Le gouvernement, a-t-il ajouté, devrait stimuler la production par un programme fiscal adéquat.

La main-d'oeuvre manque dans les mines

HALIFAX (PC) — Un article publié dans le quotidien Chronicle-Herald d'Halifax estime que les compagnies minières de la Nouvelle-Ecosse pourraient extraire jusqu'à 500,000 tonnes de charbon par année si elles pouvaient trouver la main-d'oeuvre requise.

L'article rapporte que le sous-ministre aux Mines, M. John Smith, aurait déclaré que la réponse au manque de main-d'oeuvre serait la mécanisation des opérations et la spécialisation des mineurs.

M. Smith a dit que la province, qui possède tous les droits sur le charbon en Nouvelle-Ecosse, surveille attentivement les débouchés possibles dans le reste du pays dans le domaine pétrochimique.

Le Chronicle-Herald estime que l'attitude du gouvernement vis-à-vis l'exploitation du charbon est "prudemment optimiste".

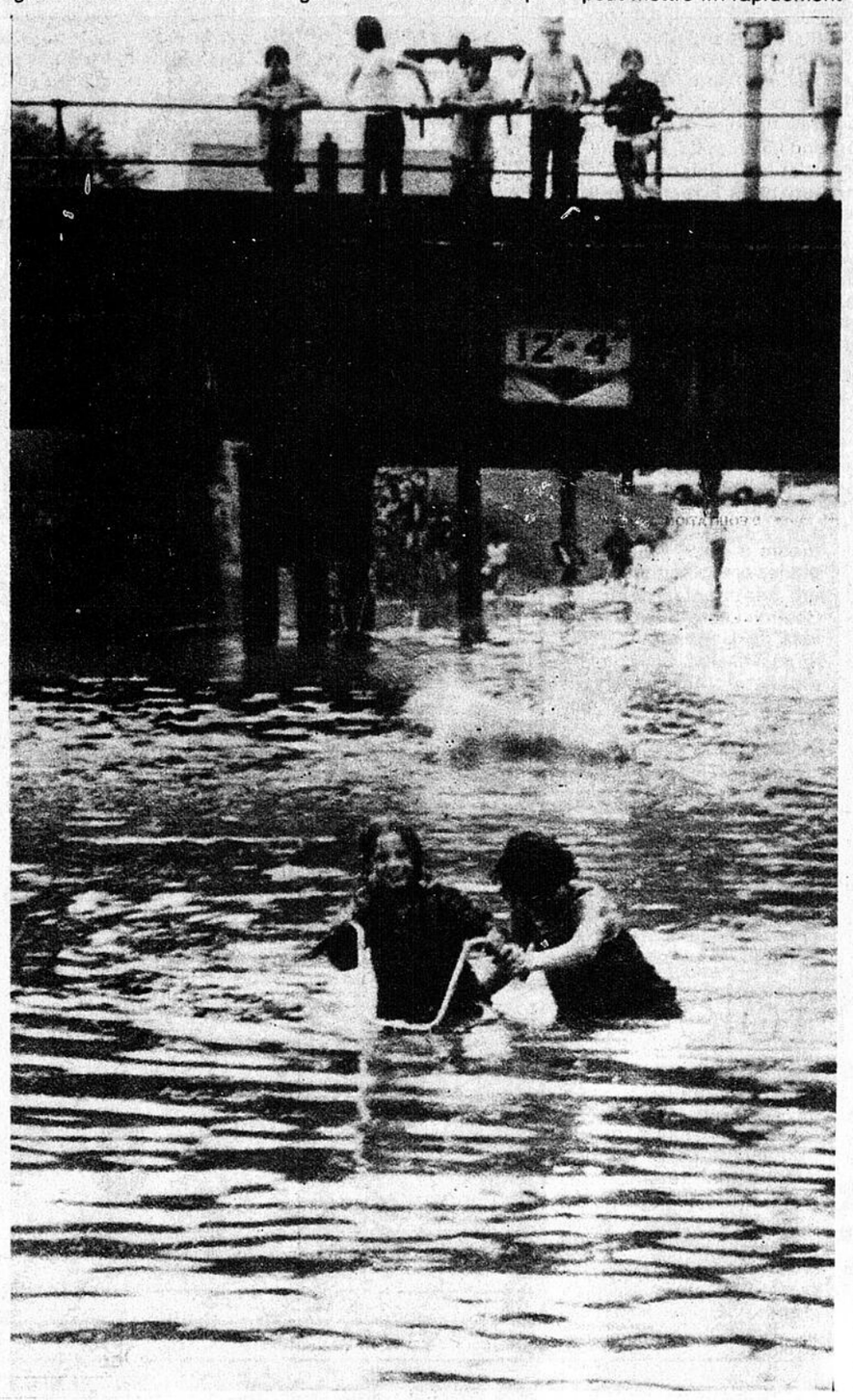

PEDALE — Louis Mahon a besoin d'un coup de main pour l'aider à remonter le courant à bicyclette, sur la route...! La pluie abondante a inondé de nombreuses caves dans la région de Winsor, mais tout le monde a su bien prendre la chose.

(Téléphoto de la PC)

Recettes agricoles alléchantes

OTTAWA (PC) — Les recettes tirées de l'agriculture ont fait un bond de presque 30 p.c. en 1974 par rapport à l'année précédente, pour atteindre $8,837 millions comparativement à $6,828 millions en 1973, rapporte Statistique Canada.

Ces chiffres proviennent de l'exploitation agricole dans toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve.

Ils comprennent les recettes monétaires provenant de la vente de procuits agricoles, les paiements de participation de la Commission canadienne du blé pour les récoltes de céréales d'années antérieures, les avances nettes en espèces pour les céréales entreposées dans les fermes de l'Ouest ainsi que les paiements additionnels aux producteurs de lait.

Les agriculteurs du Québec viennent au quatrième rang, derrière ceux de l'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Les recettes des agriculteurs québécois se sont chiffrées par $1,161,040 comparativement à $978,649 en 1973.

Les agriculteurs ontariens ont retiré $2,413,589, ceux de la Saskatchewan, $2,056,443, de l'Alberta, $1,728,283, ceux du Nouveau-Brunswick, $103,571, de la Nouvelle-Ecosse, $104,311, du Manitoba, $842,437, de la Colombie Britannique, $372,509, et ceux de l'Ile-du - Prince - Edouard, $84,418.

Bricklin produit à un rythme déjà rentable

ST-JEAN, N.-B. (PC) — Bricklin-Canada dit qu'enfin elle produit ses voitures sports à un rythme suffisamment rapide pour qu'elle puisse se sentir assez bien merci, au point de vue financier. N'en déplaise aux sceptiques, n'en déplaise à ceux qui ont prétendu ou qui pourraient encore prétendre que son affaire ne marchera pas, ça marche, soutient Bricklin-Canada.

A plusieurs reprises au cours des dernières semaines, des dirigeants de cette société ont déclaré que celle-ci était en train d'établir l'équilibre entre ses dépenses et ses revenus grâce à une production de quelque 550 voitures par mois. La compagnie ne dit pas qu'elle est riche. Elle soutient d'autre part qu'elle sort du tunnel et qu'enfin elle voit la lumière du jour.

Les sceptiques pourront peut-être rappeler des prédictions que Malcolm Bricklin a faites dans le passé pour inciter les optimistes à faire preuve d'un peu plus de prudence. Malcolm Bricklin, 36 ans, président du conseil d'administration, estimait il y a un an que l'équilibre financier pourrait être atteint avec une production mensuelle de 300 voitures, alors qu'aujourd'hui la compagnie situe cet équilibre à une production d'environ 550 voitures par mois. Et Malcolm Bricklin a déjà dit que les usines, qui sont situées à Saint-Jean et à Minto, produiraient mille voitures par mois l'automne prochain.

Mais les sceptiques semblent se faire rares depuis quelque temps. Une chose sûre, c'est que la production augmente et plus elle augmente, plus les critiques diminuent. Alors que, il n'y a pas tellement longtemps, des journaux du Nouveau-Brunswick critiquaient deux ou trois fois par semaine l'entreprise Bricklin, il est maintenant rare qu'ils le fassent. Et l'Opposition libérale à l'Assemblée législative de Fredericton a cessé elle-même de vitupérer le gouvernement au sujet de Bricklin.

L'affaire est d'importance capitale pour le Nouveau-Brunswick. Au fait, Bricklin-Canada appartient au gouvernement du Nouveau-Brunswick et conséquemment au peuple du Nouveau-Brunswick dans une proportion de 67 pour cent. Le gouvernement y a investi $20 millions, ce qui représente $30 pour chaque homme, chaque femme et chaque enfant de la province.

Le climat est au beau, notamment parce que la compagnie dit qu'elle n'a pas besoin de nouveaux investissements et que d'ici la fin de l'année elle commencera à payer ses dettes.

D'autre part, il ne faut pas s'attendre à pouvoir se procurer au Canada cette année une voiture Bricklin. Ce ne sera probablement pas avant l'année prochaine, dit Malcolm Bricklin.

La voiture se vend aux Etats-Unis. La raison pour laquelle elle ne se vend pas au Canada, c'est que Bricklin-Canada n'est pas partie au pacte canado-américain de l'auto, pacte qui permet l'entrée en franchise au Canada et aux Etats-Unis de pièces de voiture.

Le Canada en bref

Trudeau à Terre-Neuve

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau s'envole vers Terre-Neuve à la fin de la journée aujourd'hui. Il y rencontrera la population dans sept municipalités, dont Saint-Jean, où, samedi soir, il participera à un bal du Parti libéral.

Vendredi, il présidera à l'inauguration d'un parc national à l'Anse aux Meadows, dans l'extrémité nord de l'île. Ce parc se trouve sur l'emplacement d'un ancien village des Vikings. Des Vikings y vivaient il y a mille ans.

Le soir du même jour, il présidera à l'inauguration d'un programme de bilinguisme au Cap Saint-Georges, sur la côte ouest.

Trudeau en Nouvelle-Ecosse

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau passera les journées du 11 et 12 juillet en Nouvelle-Ecosse. Il se rendra à une base des Forces armées, à Greenwood, participera à un dîner en plein air à Bridgetown, à une réception pour une délégation parlementaire et commerciale des Antilles à Digby ainsi qu'au Festival acadien de Church Point.

Les primes d'assurance-chômage

OTTAWA (PC) — Les primes d'assurance-chômage que payent les travailleurs et leurs employeurs seront augmentées l'an prochain d'un tiers et peut-être même d'une demie par rapport à ce qu'elles sont présentement, croit-on savoir à la suite de calculs non officiels.

Dans son discours sur le budget, le ministre des Finances, M. Turner, n'a pas fourni de chiffres sur ces hausses.

Présentement, la cotisation maximum du travailleur est de $2.59 par semaine et celle du patron, de $3.62.

Les shorts aux Communes?

OTTAWA (PC) — Mme Simma Holt, député libéral de Vancouver-Kingsway, a proposé mercredi que les Communes donnent aux hommes membres de cette Chambre "l'égalité en matière vestimentaire en ces jours de chaleur tropicale".

Les hommes en shorts aux Communes, c'est ce qu'elle a proposé, mais le président de la Chambre, contrairement à plusieurs députés, ne paraissait pas d'accord du tout...

Dief et Morgentaler

OTTAWA (PC) — L'ancien premier ministre John Diefenbaker a présenté mercredi aux Communes un projet de loi qui vise à interdire aux cours d'appel d'infirmer des décisions prises par un jury, chose qui s'est faite dans le cas du Dr Henry Morgentaler.

Le ministre de la Justice, Otto Lang, a dit qu'il n'était pas en faveur de ce projet de loi.

Professeurs — entente

TORONTO (PC) — Les 10,148 professeurs du niveau élémentaire de Toronto ont obtenu une augmentation salariale de 40 pour cent et une allocation d'ajustement au coût de la vie à l'intérieur de leur nouvelle convention collective. L'entente est survenue mardi, et la convention devrait être en vigueur pour une période de deux ans.

Les professeurs ne connaîtront qu'en septembre les détails de leur nouveau contrat de travail, mais déjà un négociateur de la partie patronale, M. William Ross, a laissé entendre que la moyenne d'étudiants à l'intérieur d'une classe serait portée de 27 à 25 et que cela signifierait l'addition de 700 nouveaux professeurs.

D'autre part les négociations avec les 8,300 professeurs du secondaire se poursuivent à Toronto.

Syndicalisme — PC

TORONTO (PC) — Les avocats de la Guilde canadienne des services de presse et ceux de la Presse canadienne ont essayé de s'entendre, mercredi, en vue d'accélérer le processus de certification du syndicat pour un certain nombre d'employés de la coopérative nationale de nouvelles. La Commission canadienne des relations de travail étudie actuellement la requête.

En deux jours, la commission n'a entendu que trois témoins, tous trois membres du conseil de direction de la PC. L'avocat de l'entreprise, M. Donald Hersey, a fait savoir qu'il avait environ 16 autres témoins à présenter.

Le litige porte sur la classification des employés qui feront partie de l'unité de négociation.

A l'ouverture des séances, lundi, le président de la commission, M. Marc Lalonde, avait déclaré qu'il était désirable de compléter cette semaine l'audition des témoins.

La guilde voudrait représenter des employés de la Presse canadienne ainsi que de sa filiale, Nouvelles téléradio.

Blakeney

REGINA (PC) — Le premier ministre Allan Blakeney a déclaré, mercredi, que le gouvernement de Saskatchewan annoncerait "dans quelques jours ou semaines, et non quelques mois", les mesures qu'il entend prendre pour soulager les compagnies de ressources naturelles d'une partie de leur fardeau fiscal.

Au cours d'une conférence de presse, le premier ministre a déclaré que sa conviction était encore que tout soulagement du fardeau combiné des taxes fédérales et provinciales devrait venir par le truchement de changements fiscaux fédéraux, mais que le budget de lundi soir avait indiqué qu'Ottawa refusait d'accepter ce point de vue. "Il vient un temps où vous devez envisager la réalité, et c'est ce que nous sommes en train de faire", constate M. Blakeney à propos des prochaines mesures que doit adopter son gouvernement pour alléger le fardeau des industries productrices.

Le premier ministre se dit toujours opposé à la thèse fédérale voulant que les paiements de redevances par les compagnies de ressources à la province ne soient pas déduites de l'impôt sur le revenu des corporations.

Pour lui, le budget fédéral a fait un modeste pas en avant pour relâcher l'impact de la non-déductibilité, mais il n'a guère offert de changement substantiel dans la politique fédérale.

Canada-Japon

OTTAWA (PC) — Les représentants du gouvernement canadien et ceux du Japon sont sortis satisfaits de la septième réunion du comité ministériel canado-japonais qui s'est tenue à Tokyo les 23 et 24 juin.

Les participants ont passé en revue les relations bilatérales entre les deux pays, en plus de faire un tour d'horizon des principaux problèmes du monde.

Les ministres des deux pays ont étudié en particulier la possibilité de reviser l'accord commercial entre le Canada et le Japon, à la lumière des résultats obtenus par suite des entretiens entre les premiers ministres du Japon et du Canada en septembre dernier.

Ils ont convenu que les représentants devraient poursuivre cette étude, car elle pourrait mener à la conclusion d'un accord plus global qui fournirait une assise contractuelle plus solide au progrès des relations économiques entre les deux pays.

Le gouvernement canadien était représenté par le ministre des Affaires extérieures M. Allan MacEachen, le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, le ministre de l'Energie, M. Donald Macdonald, celui de l'Agriculture, M. Whelan, et M. Gillespie, de l'Industrie et Commerce.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

INGENIEUR DEMANDE

Mécanique-électricité

Pour travail sous la direction d'ingénieurs d'expérience. Assurance-groupe, fonds de pension.

PAQUET, DUTIL & ASSOCIES LTEE

CONSULTANTS 653-9368

HOPITAL DE CHICOUTIMI INC.

Centre hospitalier ultra-spécialisé de 636 lits

Recherche

DIRECTEUR DU PERSONNEL

RESPONSABILITES:

Sous l'autorité immédiate du Directeur général adjoint, le Directeur du personnel planifie, organise, dirige, contrôle et coordonne les activités de la direction du personnel et du Service Santé du personnel.

TACHES:

— mettre en oeuvre et coordonner les politiques et procédures requises en matière de gestion et d'administration du personnel;

— conseiller les gestionnaires en vue de la solution des problèmes ad hoc de gestion du personnel;

— diriger les activités ayant trait aux relations de travail comme l'interprétation et l'application des conventions collectives en cours et des lois générales du travail;

— appliquer la politique salariale et les régimes d'avantages sociaux et en coordonner les divers éléments;

— développer et diriger les programmes de notation du personnel;

— susciter l'organisation des programmes d'orientation, de formation et de développement des employés;

— contrôler et coordonner les activités du Service Santé du personnel;

— exécuter tout autre tâche demandée par le Directeur général adjoint.

QUALIFICATIONS REQUISES:

— diplôme universitaire en administration, relations industrielles ou en droit;

— un minimum de trois (3) années d'expérience dans les domaines des relations de travail et de la gestion du personnel.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir un curriculum vitae complet (diplômes, certificat de naissance et photo récente) au plus tard le 7 juillet 1975 à:

**Monsieur Gilbert Brisson,
Directeur général adjoint,
Hôpital de Chicoutimi Inc.,
C.P. 1006,
Chicoutimi, Qué.
G7H 5H6
Tél.: (418) 549-2195 loc. 246.**

NOTRE FIRME EST A LA RECHERCHE DE

CONTREMAITRES

Possédant une vaste expérience dans les domaines suivants:

**Menuiseries
Ferrailleurs
Aqueduc et égout
Voirie**

LIEU DE TRAVAIL:

Dans le Québec, les Maritimes et le Nord en général.

Bonne condition de travail, avantages sociaux, salaire selon la compétence.

Les candidats doivent soumettre leurs demandes par écrit en s'adressant à:

LES CONSTRUCTIONS DU ST-LAURENT LIMITEE

**1101, boulevard des Chutes,
(C.P. 5010) Villeneuve, Qué.
G1E 6B4**

VENDEUR

$12,000 — $15,000

Compagnie de produits d'éclairage recherche un vendeur hautement compétent pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Cette position représente une opportunité hors-pair pour l'homme qualifié.

Le candidat choisi devra contacter les institutions commerciales, industrielles, etc...

Nous offrons un plan de rémunération à commission des plus intéressants. Les contacts se font du lundi au vendredi de 8h. à 16h.30.

85% de notre volume d'affaires en 1974 consistait en des commandes à répétitions.

Profitez de notre plan de rémunération durant votre entraînement.

**Pour rendez-vous personnel, appelez:
MONSIEUR ZIZIAN,
Tél.: 418-549-6244.
Jeudi et vendredi, les 26 et 27 juin 1975,
de 9h. a.m. à 5h. p.m.**

En Corée

Des critiques acerbes raniment la suspiscion

SEOUL (AP et AFP) — La célébration du 25ème anniversaire du déclenchement de la guerre de Corée a été marquée par un échange de critiques acerbes entre le sud et le nord.

Le président sud-coréen, M. Park Chung Hee, a accusé la Corée du Nord de "tenter de provoquer de plus en plus ouvertement une guerre d'invasion contre le sud". Il a affirmé que les Nord-Coréens étaient à la recherche d'une occasion et d'un prétexte pour envahir le sud.

De son côté, la Corée du Nord, par une déclaration de son ministre des Affaires étrangères, a accusé les Etats-Unis de "vociférations" contre la menace d'agression nord-coréenne.

La République populaire de Chine, qui avait appuye l'invasion nord-coréenne en Corée du Sud, a réaffirmé pour sa part à l'occasion de cet anniversaire sa préférence pour une réunification "indépendante et pacifique" de la péninsule coréenne.

Une telle réunification ne pourrait intervenir, selon Pékin, que par "le renversement du gouvernement de Séoul par le peuple sud-coréen..."

Dans un éditorial publié en première page, le Quotidien du Peuple affirme que, de même que la question de Taïwan pour la Chine, la question coréenne doit être résolue par le peuple coréen lui-même et sans aucune interférence extérieure.

Pékin exige en outre la dissolution du commandement des forces des Nations unies chargé de faire observer les accords de cessez-le-feu de Panmunjom le long du 38ème parralèle, ainsi que le retrait des troupes américaines stationnées en Corée du Sud.

Enfin, le président des Philippines, M. Ferdinand Marcos, a estimé dans un discours lu à Manille à l'occasion de l'inauguration d'un monument dédié au corps expéditionnaire philippin en Corée, qu'il était devenu nécessaire aujourd'hui d'inclure les pays communistes dans le système de sécurité régional constitué par l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) qui comprend la Malaysia, l'Indonésie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande.

"S'il est une leçon fondamentale à retirer de la chute du Sud-Vietnam et du Cambodge, c'est que seuls des gouvernements forts peuvent survivre et qu'aucune aide étrangère ou aucun matériel de guerre étranger ne peuvent assurer la stabilité d'une nation", a déclaré le président en ajoutant que l'expérience montrait que quelles que soient les différences dans leurs systèmes sociaux, les pays d'Asie "pouvaient s'entraider pour bâtir leur futur".

Tentatives d'assassinat contre Castro

La CIA dans l'eau chaude

WASHINGTON (AFP) — M. Fidel Castro tomba gravement malade au cours d'une des cinq tentatives d'assassinat organisées par la CIA, a déclaré mercredi, le célèbre chroniqueur Jack Anderson au cours d'une interview télévisée.

M. Anderson a précisé qu'il tenait ce renseignement du "parrain" John Rosselli de la mafia de Chicago. Il a ajouté que le gangster notoire lui avait confié qu'il n'était pas certain si la maladie de M. Castro avait été provoquée par le poison ou s'il avait été atteint d'un virus à l'époque.

M. Anderson a indiqué que Rosselli lui avait fourni de nombreux détails après trois heures de déposition devant la commission sénatoriale enquêtant sur les agissements de la CIA. Selon Rosselli, il s'agissait d'opérations dignes d'un roman de la série noire. Il y eut des serviettes bourrées de liasses de dollars, des pilules empoisonnées, des carabines à longue portée et des allers-retours éclairs entre les Etats-Unis et Cuba à bord de puissants canots automobiles.

"Cerveau"

Selon M. Anderson, Rosselli lui a affirmé que le "cerveau" des nombreux complots contre M. Castro était le "Grand Jim" (Big Jim) O'Connell de la CIA.

Recruté par la CIA à Los Angeles en 1960, Rosselli eut affaire à Robert Maheu, qui fut un des principaux lieutenants de l'excentrique milliardaire Howard Hughes. Maheu, ancien du FBI et de la CIA, mit alors Rosselli en contact avec le "Grand Jim", dit M. Anderson.

Rosselli établit son quartier général à Miami où il organisa son équipe de tueurs à qui il fournit des pilules empoisonnées pour un des attentats contre M. Castro. Les pilules à effet lent devaient mettre trois jours à tuer M. Castro et ne devaient tnéoriquement pas laisser de traces s'il devait y avoir une autopsie, a indiqué M. Anderson.

Enfin, Rosselli a affirmé au chroniqueur qu'il n'avait jamais accepté d'argent de la CIA à l'exception de petits frais dont le montant n'a pas été précisé.

Le Pathet Lao accroît son contrôle

VIENTIANE (Reuter) — Toutes les provinces entourant Vientiane sont tombées sous le contrôle total du Pathet Lao à la suite de "soulèvements populaires," déclare-t-on mercredi de source informée dans la capitale laotienne.

Vientiane maintient encore une apparence d'administration commune entre les communistes et les groupes de droite, mais l'équilibre des forces a désormais nettement penché du côté du Pathet Lao.

Celui-ci déclare que la population dans les provinces maintenant sous son contrôle direct s'est rebellée contre ses administrateurs de droite, le mouvement de "libération" ayant pris un élan plus grand.

Sears

En vente JEUDI, VENDREDI, SAMEDI

HIBACHIS

Rég.: $8.99
10 x 20".
Grilles ajustables.
SPECIAL: **5.79**

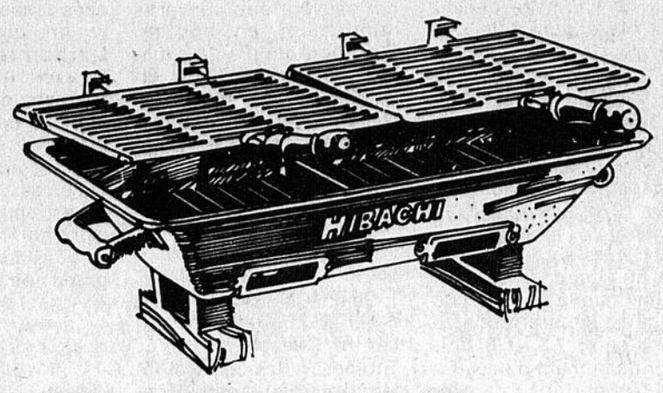

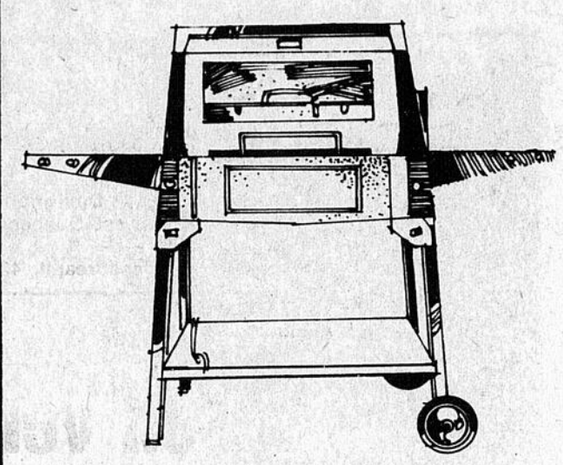

BBQ motorisés

Rég.: $23.98 SPÉCIAL: **21.99**

Avec brochette de 24". 3 positions d'ajustement pour la broche et le moteur. 371" car. de surface de cuisson.

BBQ de luxe

Rég.: $74.99 — SPECIAL: **69.99**

Offre 3111" car. de surface de cuisson. Ajustement de la grille et du support pour le moteur.

SEARS — Articles ménagers — (Rayon 11)

Détergent à lessive

Rég.: $9.99 — SPECIAL: **8.69**

Boîte de 20 livres. Sans phosphate. Super-concentré. Bon pour 180 lessives.

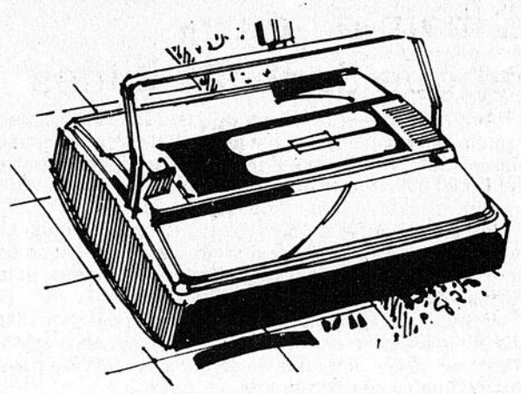

Balais à tapis

Rég.: $26.98 — SPECIAL: **21.95**

Garantie de 10 ans sans condition. S'ajuste à 5 positions pour un meilleur entretien de vos tapis.

Simpsons-Sears Ltd.

HOROSCOPE

Par LISE PIERS

ASSISTANCE DU PROFESSEUR GAZON

BELIER

Affaires
De nouvelles relations vous fourniront l'opportunité de vous faire connaître et de vous mettre en évidence. Vous aurez cependant à déplorer le fait qu'une personne manquera à sa parole, mais vous aurez une conversation qui produira son effet.

Amour
Les célibataires à la recherche de l'âme soeur pourront donner libre cours à leur imagination, car la place est vacante et le champ est libre. Les époux se sentiront dans l'ambiane pour de douces confidences.

TAUREAUX

Affaires
On exigera beaucoup de vous, alors, montrez votre savoir-faire. Vous verrez qu'une situation ira en s'améliorant. Vous savez également profiter de tout, alors, espérez et vous atteindrez votre but fixé.

Amour
Votre conjoint ou partenaire, mettra les choses au point, car plusieurs petites choses sont obscures. Un voyage ou déplacement quelconque est à prévoir pour aujourd'hui. Votre secteur sentimental sans être négatif est au ralenti.

GEMEAUX

Affaires
Vous vous déplacerez d'un endroit à un autre en ce jour et vous vaincrez un inconvénient assez important. Vous avez droit d'espérer, car les chances sont de votre côté. Révisez vos positions et mettez les choses en ordre.

Amour
Vous aurez une joie imprévue, qui vous rendra le sourire. Pour le célibataire, vous vous surpasserez dans l'art de plaire et des amis vous épauleront dans vos démarches auprès de la personne convoitée. Les gens mariés projetteront un voyage.

CANCER

Affaires
Une personne exercera son influence, mais attention tout de même de ne pas vous mettre les pieds dans les plats. Surveillez également vos dépenses. Quelques-uns peuvent s'attendre à avoir des litiges avec la loi, s'ils ne sont pas prévoyants.

Amour
Votre coeur est rempli de joie, vous comprenez enfin bien des choses. Votre secteur sentimental est en bonne forme. Si vous êtes célibataires, vous bénéficierez des faveurs de l'autre sexe, mais demeurez calmes, ne vous emballez pas trop vite!

LION

Affaires
Un projet sera mis à l'étude aujourd'hui. Vous serez convoqué à un rendez-vous assez important. Au cours d'une discussion, vous maintiendrez vos positions et par la suite, une proposition sera acceptée.

Amour
Certains Lions entendront une déclaration d'amour. Votre conjoint a besoin d'un soutien moral depuis quelque temps, réveillez-vous! Des amis vous donneront de leurs nouvelles ou vous rendront visite.

VIERGE

Affaires
De nouvelles possibilités vous apparaîtront, sachez espérer et tenir le coup. Vous vous verrez dans l'obligation de demander de l'aide, car vous ne pourrez suffir à tout ce qui vous est demandé. Gardez l'espoir et vous arriverez à votre but.

Amour
Une invitation vous sera adressée, vous l'espériez depuis longtemps d'ailleurs. Des relations seront nouées au cours d'une réception. Les couples mariés seront heureux du succès de l'un de leurs enfants, la joie règnera au foyer.

BALANCE

Affaires
Vous aurez l'occasion de vous surpasser aujourd'hui qu'importe le domaine où vous oeuvrez. Cependant, n'oubliez pas d'agir avec tact. Une entreprise ou un projet d'envergure semble vouloir prendre vie. Vous êtes vraiment comblés en ce jour.

Amour
Le moment est venu de faire un choix, car vous risquez de tout perdre, la confiance aussi bien que l'amour. Les personnes mariées seront ravies du bonheur au foyer. Des amis vous donneront de leurs nouvelles.

SCORPION

Affaires
Un doute qui vous torturait moralement se dissipera et vous fera voir la vie sous un meilleur angle. Tout de même, surveillez vos dépenses, afin qu'elles ne dépassent pas vos revenus. Vous aurez un contact intéressant aujourd'hui.

Amour
Une personne amie reviendra vers vous et vous voudrez renouer vos liens d'amitié. Votre conjoint semble vouloir vivre retiré, n'insistez pas, tout vient à point à qui sait attendre!

SAGITTAIRE

Affaires
Pour les Sagittaires positifs, nous pouvons vous assurer que la chance est de votre côté. Ceux qui s'occupent d'activités ou l'inspiration leur est utile, verront le succès leur sourire. Les écrivains, les poètes et les compositeurs sont parmi les plus favorisés.

Amour
La personne éloignée attend de vous une lettre, mettez-vous tout de suite à l'oeuvre et ayez une pensée délicate pour elle. De bonnes relations familiales et amicales sont prévues pour la journée et la soirée.

CAPRICORNE

Affaires
Des espoirs naîtront d'une association un peu secrète, mais les revenus seront quelque peu illusoires; ne vendez pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué! Attendez d'avoir les recettes en main avant de crier victoire!

Amour
Votre système nerveux est surmené à cause du manque de repos, et des sorties avec les amis, etc... Cependant, une bonne entente régnera, mais ne promettez rien qui soit au-dessus de vos forces, car on vous accuserait de manquer à votre parole...

VERSEAU

Affaires
N'allez pas lâcher la proie pour l'ombre! Vous approchez de votre but. L'inspiration dont vous aurez besoin pour effectuer votre travail vous arrivera comme par enchantement et vous brillerez d'une manière particulière.

Amour
La vie sociale et mondaine vous réclamera. Vous vous ferez de nouvelles amitiés. Le sexe masculin aura l'occasion de rencontrer une femme plus jeune et une amitié enrobée d'une satisfaction peut facilement prendre vie.

POISSONS

Affaires
Des plans nouveaux se préparent dans le secteur de votre travail. Continuez de poursuivre avec ténacité ce qui vous mijote dans la tête. Pour quelques-uns, ce peut être une nouvelle orientation professionnelle.

Amour
Vous entendrez des choses tendres et cela vous réconfortera car vous avez manqué d'attentions depuis quelque temps. Laissez-vous griser par la personne aimée. Les célibataires rechercheront la compagnie d'amis pour organiser une petite excursion.

Sears

En vente: toute la semaine.

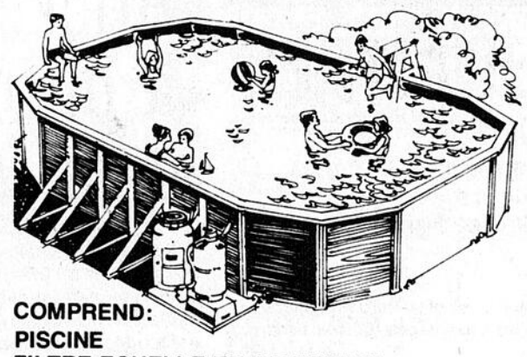

C'EST L'ÉTÉ

PISCINE D'ALUMINIUM

Achetée séparément coûterait 1,649.98

1,519.98 ens.

Murs réversibles, bleu ou jaune, couronne supérieure de 4". Cet ensemble comprend une piscine ovale 30' x 15' x 48" de prof., un filtre au sable ½ hp., une échelle et une écumoire murale.

PISCINE RONDE 24' avec équipement ci-haut, séparément coûterait 1,149.92 — SPECIAL: ens. **1,049.98**

PISCINE RONDE 18' avec filtre ⅓ hp., échelle et écumoire, séparément coûterait 949.98 — SPECIAL: **869.98**

COMPREND:
PISCINE
FILTRE ECHELLE EN ALUMINIUM
ECUMOIR

PISCINE OVALE

Séparément coûterait 1,668.94

1,519.00 ens.

Fabrication d'acier galvanisé résistant à la rouille, dimensions 31' x 18' x 66" de prof. d'un côté. Avec équipement.

SEARS — PLOMBERIE ET CHAUFFAGE — (RAYON 42)

COMPREND:
PISCINE
FILTRE AU SABLE, ½ HP.
ECHELLE EN SEQUOIA
ECUMOIR MURAL

PISCINE RONDE

Piscines de construction solide en acier avec rebord supérieur de 1½", fini émail cuit. Toile de vinyle, traitée Sani-Guard. Profondeur: 48". Ces piscines sont équipées de filtreur à sable, d'une échelle et d'une écumoire murale, sauf le # 64632 qui a une écumoire de surface.

Piscine ronde de 15'. 64632 Rég.: 527.92 — SPECIAL: **469.99**

Piscine ronde 18'. 64633 Rég.: 614.92 — SPECIAL: **549.99**

Piscine ronde de 24'. 64634 Rég.: 804.92 — SPECIAL: **719.99**

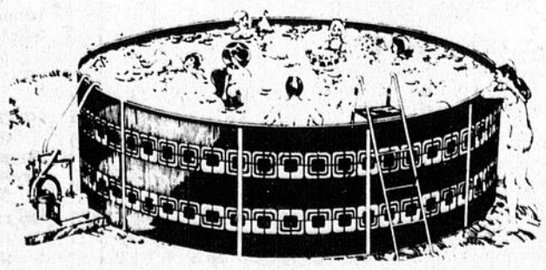

Plomberie et chauffage — (Rayon 42)

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING **549-8240**

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!
Nous entretenons ce que nous vendons
Notre garantie Satisfaction ou Remboursement

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9 15 a.m. à 5 30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9 15 a.m. à 9 p.m.
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA 548-8213
ALMA 668-8357
ROBERVAL 275-3722
DOLBEAU 276-0947

DECES

MLLE MARIE-ANNA FILLION

A Roberval, le 24 juin 1975, à l'âge de 83 ans, est décédée **Mlle Marie-Anna Fillion,** soeur de Mme Aimé-Louis Tremblay (Hector).

Elle demeurait au 373, rue Saguenay, St-Fulgence. Les funérailles auront lieu vendredi, à 11 hres a.m.

Départ: Emery Gravel Enr., 2075, boul. Tadoussac, Chicoutimi-Nord, à 10.30 hres pour l'église de St-Fulgence, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Emery Gravel Enr., de Chicoutimi-Nord.

— — —

MME MARIE-LOUISE TREMBLAY

A Chicoutimi, le 24 juin 1975, à l'âge de 71 ans, est décédée **Dame Marie-Louise Tremblay,** épouse de M. Charles Beaulieu.

Elle demeurait au 508, rang Ste-Famille, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 hres p.m.

Départ: Gravel & Fils Ltée, 50, rue Arthur-Hamel, Rivière-du-Moulin, à 2.30 hres, pour l'église Cathédrale, et de là au cimetière de Chicoutimi. Elle faisait partie du Tiers-Ordre.

Direction: Gravel & Fils Ltée.

— — —

M. MICHEL LANGEVIN

A Mistassini, le 24 juin 1975, à l'âge de 16 ans, est décédé **Michel Langevin,** fils de feu Edmond Langevin et Dame Irma Duceppe.

Il demeurait au 823, rang St-Louis, Mistassini. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 hres a.m.

Départ: C.-A. Gauthier Ltée, 83, Dequen, Mistassini, à 9.30 hres, pour l'église St-Michel de Mistassini.

Direction: C.-A. Gauthier Ltée.

— — —

M. OBEIDE DUCHESNE

A Dolbeau, le 24 juin 1975, à l'âge de 79 ans et 6 mois, est décédé **M. Obéide Duchesne,** époux de Dame Rose-Alma St-Laurent.

Il demeurait au 27, Bellevue, Mistassini. Les funérailles auront lieu vendredi, à 4 hres p.m.

Départ: C.-A. Gauthier Ltée, 83, Dequen, Mistassini, à 3.30 hres, pour l'église St-Michel de Mistassini, et de là au cimetière de Mistassini.

Direction: C.-A. Gauthier Ltée.

— — —

M. EMILE LAROUCHE

A Roberval, le 24 juin 1975, à l'âge de 94 ans, est décédé **M. Emile Larouche,** époux en 1ières noces: feue Dame Emma Villeneuve, 2ièmes noces: Dame Anna Villeneuve.

Il demeurait au Foyer du Bel-Age, St-Coeur-de-Marie. Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 hres.

Départ: Funénarium Coop., 486, du Pont-Nord, Alma, à 2. 30 hres, pour l'église St-Coeur-de-Marie, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Coopérative Funéraire Lac-St-Jean.

— — —

M. FRANCOIS RONDEAU

A Jonquière, le 24 juin 1975, à l'âge de 74 ans, est décédé **M. François Rondeau,** époux de Dame Yvonne Gauthier.

Il demeurait au 82, rue du Cap, Jonquière. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 hres.

Départ: Salon Funéraire Caron Inc., 146, de la Fabrique, Jonquière, à 9.30 hres, pour l'église St-Laurent, et de là au cimetière de Shipshaw.

Direction: Salon Funéraire Caron Inc.

— — —

M. JOSEPH COTE

A Alma, le 24 juin 1975, à l'âge de 65 ans, est décédé **M. Joseph Côté,** époux de Dame Gilberte Morin.

Il demeurait au 15, 2ième Avenue ouest, l'Ascension. Les funérailles auront lieu vendredi, à 11 hres a.m.

Départ: Au sous-sol de l'église de l'Ascension, à 10.30 hres, pour l'église de l'Ascension, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Bérubé & Fils Inc.

— — —

MME ROSE-ANNA LAROCHE

A Roberval, le 24 juin 1975, à l'âge de 78 ans et 3 mois, est décédée **Dame Rose-Anna Laroche,** épouse de M. Horace Potvin.

Elle demeurait à St-Félicien. Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 hres p.m.

Départ: Jacques Arcand, 1044, boul. Sacré-Coeur, St-Félicien, à 2.30 hres pour l'église de St-Félicien, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Jacques Arcand de St-Félicien.

— — —

Mme Augustine Proulx-Côté, 69 ans et 10 mois, 399, 4ième Avenue, Québec.

— — —

M. Conrad Davignon, 475, des Lilas est, Québec.

— — —

M. Guy Dessureault, 42 ans, 46, Route 2, Neuville, Québec.

— — —

M. Lucien Dion, 67 ans et 11 mois, 128, de l'Aviation, Québec.

— — —

Me Stanislas Germain, 71 ans, 135, Grande-Allée ouest, Québec.

— — —

M. Paul-Emile Morissette, 60 ans et 9 mois, Québec.

— — —

Mme Marie-Paule Perron, 67 ans, 1599, Ranvoyze, Québec.

— — —

Mme Aldia Bernier-Pleau, 64 ans et 4 mois, 149, rue Godbout, Québec.

— — —

Sr Laura Rochefort, 76 ans, Québec.

— — —

M. Roland Thorn, 65 ans et 6 mois, 246, de la Martinière, Québec.

Le procès du siècle s'est ouvert en RFA

DUSSELDORF (AFP) — Le procès du couple Guillaume, les espions est-allemands à la Chancellerie dont les activités, puis la découverte, ont entraîné le départ de M. Willy Brandt de la tête du gouvernement de la RFA début mai 1974, s'est ouvert hier à Dusseldorf dans une ambiance feutrée accentuée par le mutisme des accusés.

M. Siegfried Buback, procureur fédéral, a souligné que la justice était saisie de la plus grosse affaire d'espionnage jamais connue par la RFA. Elle peut valoir aux deux accusés — Guenter et Christel Guillaume, dont le premier fut le collaborateur direct de M. Brandt pendant deux ans à la Chancellerie — des peines allant de cinq ans de prison à la réclusion perpétuelle.

Dès l'ouverture des débats, M. Buback a énoncé les griefs de l'accusation. Ils soulignent en particulier que l'accès de Guillaume à l'entourage direct du chancelier en 1972 lui a permis, avec son épouse, de causer un grave tort à la sécurité extérieure de la RFA et de se procurer des documents secrets susceptibles de permettre au bloc de l'Est de porter atteinte au potentiel défensif de l'Alliance occidentale.

Guillaume s'est limité à répondre quelques "ya" secs au président qui lui demandait si les renseignements d'identité en possession du tribunal étaient corrects. Puis, comme sa femme, il s'est refusé à toute déclaration sur l'affaire ainsi que sur lui-même. Visiblement, Guillaume s'en tiendra au comportement qu'il avait adopté devant le magistrat instructeur au lendemain de son arrestation, il y a quatorze mois. "Je suis un officier de la sécurité est-allemande. Je n'indiquerai même pas mon grade et je respecterai mon serment à la RDA", avait-il déclaré.

L'espion de la Chancellerie a seulement reconnu jusqu'à présent qu'il s'appelait Gunter Karl Heinz Guillaume, né le 1er février 1927, et qu'il était de nationalité "allemande" — sans préciser de quelle Allemagne.

BRIDGE

A-2412
MALIN ET DEMI!

A malin, malin et demi! La meilleure façon de contrer une enchère conventionnelle est bien souvent de répliquer par une enchère artificielle.

La main suivante est l'une de celles qui avaient permis au Dr Raymond Fortin et Me Denis Lesage de remporter le championnat des paires libres au tournoi national d'Honolulu en mars dernier.

Donneur: Est
Personne vulnérable

	Pi- V-10-8-5-2 Co- R-D-10-7 Ca- D-8 Tr- D-8	
Pi- A-7-6-4-3 Co- 9-8-5 Ca- V-6-3 Tr- 10-5	N O E S	Pi- R-D-9 Co- V-6-4 Ca- R-10-7-2 Tr- R-9-2
	Pi- néant Co- A-3-2 Ca- A-9-5-4 Tr- A-V-7-6-4-3	

Enchères alors que nos amis Fortin et Lesage sont en N.-S.:-

Est	Sud	Ouest	Nord
1-carreau (1)	1-coeur (2)	1-pique	3-coeurs
passe	4-coeurs (3)	passe	passe
passe			

(1) Après l'ouverture 1-carreau Ouest alerte les adversaires et déclare que l'enchère d'ouverture n'indique pas forcément une véritable suite.

Alors que les joueurs en E-O sont des adeptes du système "Précision", en refusant d'ouvrir par 1-trèfle ainsi, Est accuse une main présentant moins de 16 points.

(2) Contre des adversaires utilisant des enchères conventionnelles, bien souvent les interventions deviennent pour eux source de difficultés.

L'annonce d'une suite de trois cartes a été popularisée par Adam Meredith, il y a vingt-cinq ans, au cours des compétitions pour le championnat universel des équipes de quatre.

Contrairement aux enchères véritablement psychiques, l'annonce d'une suite de trois cartes ne présente pas de sérieux dangers. En effet, si l'annonce d'une telle suite enthousiasme le partenaire, en ce cas, c'est qu'il apportera un très bon complément d'au moins quatre cartes et ainsi le déclarant aura l'assurance d'avoir pour lui la majorité des atouts.

(3) Assuré d'un apport minimum de quatre atouts, Me Lesage se dit que les meilleures possibilités de réaliser une manche sont véritablement à coeur.

Entame:- trois de carreau.

Le trois de carreau en fait sortir la dame, le roi et l'as. Comme le déclarant fait suivre le quatre de carreau, Est se trouve en main par le dix. Constatant la possibilité de coupes alternées de la part des joueurs en N-S, Est change au quatre de coeur qui se rend au dix. Ici, jeu clé, le Mort change à la dame de trèfle et alors qu'Est charge de son roi, la levée lui est cédée. Comme l'adversaire fait suivre le deux de trèfle, le déclarant prend la main de son as. Un petit coeur est joué vers le roi et nous avons le tableau suivant:-

	Pi- V-10-8-5-2 Co- D-7 Ca- ----- Tr- -----	
Pi- A-7-6-4-3 Co- 9 Ca- V Tr- -----	N O E S	Pi- R-D-9 Co- V Ca- 7-2 Tr- 9
	Pi- ----- Co- A Ca- 9-5 Tr- V-7-6-4	

Tout en épuisant les adversaires, le déclarant reprend la main de son as de coeur. Les quatre bons trèfles permettent au Mort de disposer de quatre de ses piques et ainsi tout simplement les adversaires obtiendront une levée à cette suite, les pertes étant limitées à un carreau, un trèfle et un pique.

Alors que l'unique possibilité de réaliser une manche était à coeur, Me Lesage s'était assuré d'une suprématie par un contrat qui n'avait pas été recherché par les compétiteurs.

L'enchère semi-psychique avait produit des résultats très heureux.

Noël Duchesne

Sears

en vente JEUDI, VENDREDI, SAMEDI

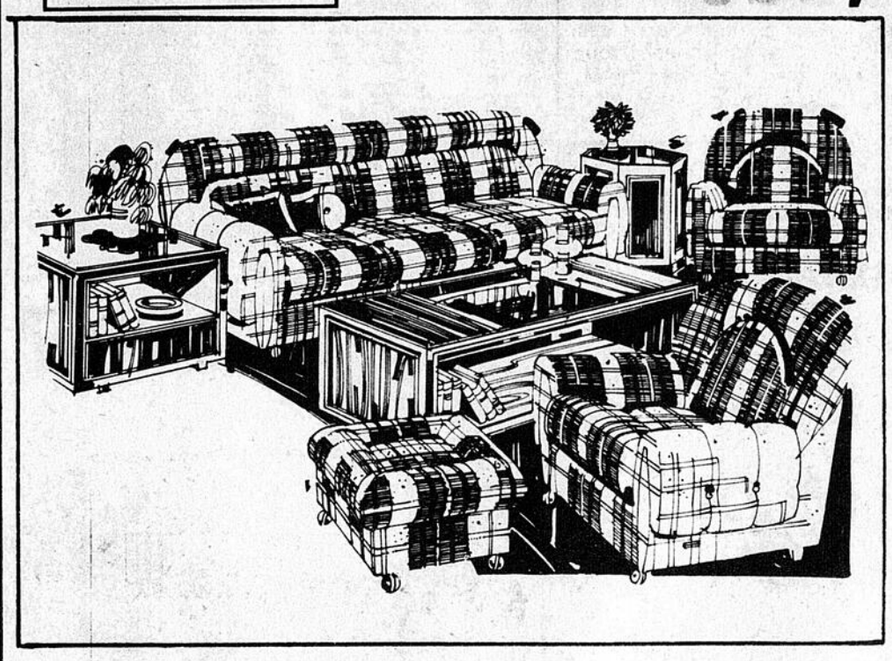

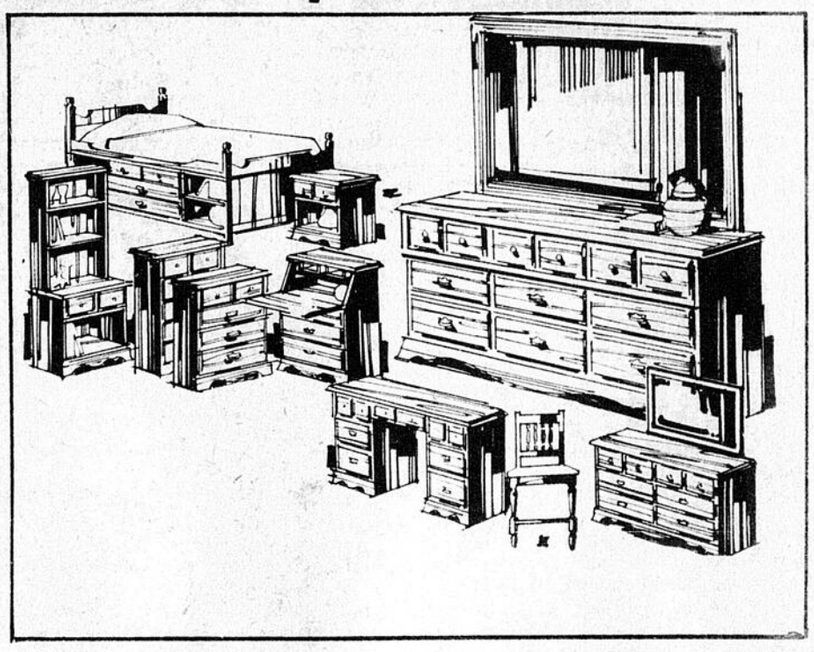

MOBILIER DE SALON

Rég.: $849.98
SPECIAL:

649.98

Luxueux mobilier de salon, 4 pièces. Style contemporain. Belle construction. Robuste. Comprend: Sofa, chaise, chaise à haut dossier et tabouret. Couls: brun et beige.

SEARS — Meubles — (Rayon 1)

MEUBLES COLONIAL

Construction solide. En érable massif de couleur Salem.

64551	Bureau double	149.98	124.99
64552	Bureau triple	174.98	154.99
64554	Commode 4 tiroirs	109.98	89.99
64555	Commode 5 tiroirs	124.98	104.99
64556	Table de nuit	64.98	54.99
64561	Miroir double	49.98	39.99
64562	Miroir triple	56.98	44.99
64563	Secrétaire	149.98	129.99
64565	Commode secrétaire	134.98	114.99
64566	Base de bibliothèque	89.98	79.99
64567	Haut de bibliothèque	84.98	74.99
64578	Lit 39" ou 54"	109.98	84.98
66020	Lit capitaine	269.98	239.99

Ensemble standard SEARS-O-PEDIC

à support au centre

Ensemble de 39"
Rég.: 219.96
SPECIAL: 139.98

Ensemble de 54"
Rég.: 259.96
SPECIAL: 179.96

Ensemble de 60"
Rég.: 319.96
SPECIAL: 219.98

Un matelas ferme est de rigueur pour un sommeil réparateur. Ce matelas a un rembourrage isolant et des couches de feutre blanc sur les ressorts, puis une couche de polyuréthane Sero-Foam. Le recouvrement imprimé est traité Sani-Gard.

SEARS — Meubles — (Rayon 1)

Lit colonial 39"

Rég.: 139.98 SPECIAL: 99.99

Lit colonial, provincial français ou moderne. Matelas confortables. Base de métal. Construction solide.

SEARS — Meubles — (Rayon 1)

Simpsons-Sears Ltd.

TÉLÉ-SHOPPING
549-8240

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!
Nous entretenons ce que nous vendons.
Notre garantie Satisfaction ou Remboursement

ARVIDA	548-8213
ALMA	668-8357
ROBERVAL	275-3722
DOLBEAU	276-0947

"A cause du colonialisme"

Situation catastrophique de l'économie du Mozambique

LOURENCO MARQUES (AP) — M. Samora Moises Machel, qui, pour l'occasion, avait changé son battle-dress pour un complet noir avec cravate colorée, a prêté serment mercredi en qualité de président du nouvel Etat du Mozambique, indépendant depuis minuit.

Follement acclamé et applaudi par une foule de 10,000 personnes massées sous une pluie fine devant l'hôtel de ville de Lourenco Marques, il a prononcé par la suite, un discours d'une heure et demie du haut d'un balcon pavoisé, orné de son portrait et sévèrement gardé.

Son apparition a été saluée par une salve de 21 coups de canon et des cris de "Viva Frelimo".

"Je jure sur mon honneur, comme militant du Frelimo (Front de Libération du Mozambique) de consacrer toute mon énergie à la révolution du peuple du Mozambique", a-t-il dit.

Dans son discours, M. Machel a fait l'historique de la guerre, des objectifs du mouvement et des perspectives d'avenir.

D'aucuns avaient pensé qu'il annoncerait un blocus économique à l'encontre de la Rhodésie. Il n'en a rien fait.

Par contre, il a déclaré qu'après près de cinq siècles de colonialisme et d'exploitation par le Portugal, l'économie du Mozambique était dans une situation "catastrophique". "Aujourd'hui comme avant, a-t-il dit, la tâche consiste à détruire les forces réactionnaires et l'impérialisme au Mozambique".

Il a, durant son discours, demandé une minute de silence à la mémoire de ceux qui sont tombés dans la guerre pour l'indépendance.

Selon lui, le régime colonial s'est soldé par l'arrestation et le meurtre d'Africains, des viols de femmes la désintégration de familles africaines, l'analphabétisme, la prostitution et l'alcoolisme.

"Pourquoi notre pays a-t-il connu tout ça? A cause du colonialisme portugais. A cause de la bestialité de l'homme".

Multinationales

M. Machel a également stigmatisé les sociétés multinationales qui, a-t-il dit, ont collaboré avec les autorités coloniales pour "voler nos richesses". Le colonialisme, a-t-il ajouté, "a détruit notre personnalité en tant que peuple".

M. Machel a déclaré que le Frelimo lutterait pour instaurer une unité nationale dans un pays divisé par ce tribalisme, créerait des villages communautaires et inspirerait "une mentalité nouvelle" au peuple, pour qu'il participe à la reconstruction nationale.

Il a rendu un hommage particulier à la Tanzanie et à la Zambie pour leur soutien au Frelimo.

A la fin de son discours, M. Machel a présenté des personnalités à la foule, portugais, le président somalien Siad Barre, qui est également président de l'Organisation de l'Unité Africaine, le vice-président tanzanien Sashidi Kawawa, ainsi que plusieurs responsables de mouvements de libération africains. Un de ces derniers, M. Agostino Netto, du Mouvement Populaire pour la Liberation de l'Angola, a été particulièrement acclamé par la foule.

L'Angola, la dernière colonie portugaise d'Afrique, doit, on le sait, accéder à l'indépendance le 11 novembre.

Un défilé militaire était prévu à Lourenco-Marques mercredi après-midi. Dans la soirée, M. Machel devait présider un grand dîner de gala.

NOUVELLE NATION — Les troupes de Frelimo se tiennent au garde-à-vous alors qu'on hisse pour la première fois le drapeau du Mozambique indépendant. La scène se passait hier, à 0 heure 23 minutes, au stade Machava, à Lourenco Marques. A droite, on peut apercevoir les troupes portugaises qui repartent avec leur drapeau, après 470 ans de colonialisme en Mozambique.

(Téléphoto PC)

Bons voeux de Paul VI

CITE DU VATICAN (AFP) — Paul VI a envoyé mercredi, au président du Mozambique, M. Samora Machel, le télégramme suivant rédigé en portugais:

"A l'occasion de la proclamation de l'indépendance nationale, nous exprimons à votre Excellence, au gouvernement et au peuple du Mozambique nos voeux cordiaux de prospérité et de paix. En cette heureuse circonstance les voeux que nous formons pour que le pays puisse se développer dans un progrès constant, dans la coexistence harmonieuse de ses citoyens, en vue d'une accession pacifique dans le concert des nations africaines, sont bien vifs en notre âme.

Nous sommes certains que les Catholiques du Mozambique sauront, avec réalisme et un généreux engagement, apporter leur contribution active à la construction de leur patrie en collaborant avec toutes les organisations constitutionnelles, sociales et culturelles de la nation.

Nous accompagnons ces voeux de Notre prière, implorant de Dieu Tout-Puissant des bénédictions et des grâces particulières pour le peuple du Mozambique."

Sears

Service de vaisselle

Rég.: $42.98 —

SPECIAL:

26.98

Athéna. Ironstone, tout blanc. Très élégant, résiste aux ébréchures, lave-vaisselle et détergents. Service de 40 pièces, 8 couverts.

SEARS — Miroirs et cadeaux (Rayon 21)

ENSEMBLE A BRIDGE

Rég.: $62.98

SPECIAL: 52.99

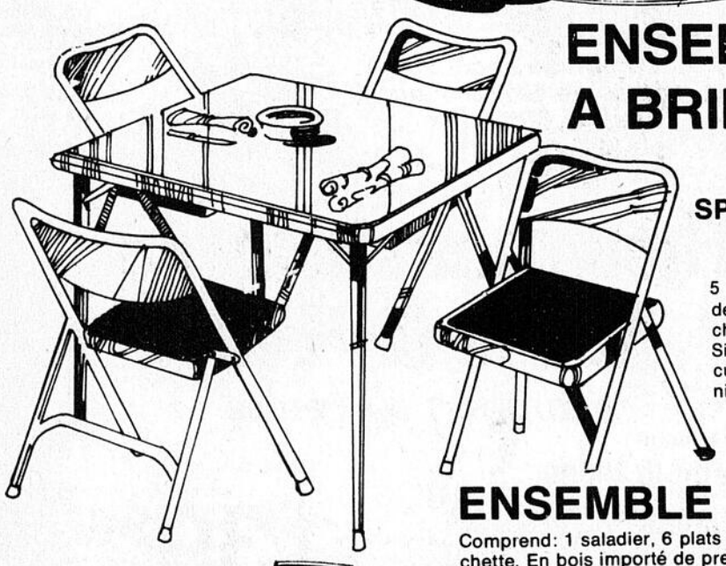

5 pièces. Table à pieds fuselés, acier dessus, recouverte de cuirette brune. 4 chaises à monture fini acier émail cuit. Siège et dossier recouverts de la même cuirette que la table. Fabriqué par Samsonite. Peut aussi servir pour le camping.

SEARS — Miroirs et cadeaux — (Rayon 21)

ENSEMBLE A SALADE

Comprend: 1 saladier, 6 plats individuels, cuiller et fourchette. En bois importé de première qualité.

Rég.: $17.99 — SPECIAL: 14.99

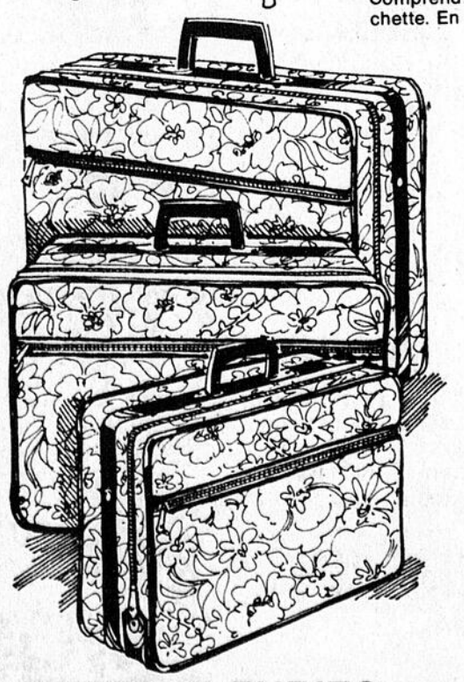

MALLETTES FLEURIES

En toile, de bonne qualité, renforcées de caoutchouc. Pochettes intérieures et extérieures. 6 grandeurs différentes. Bleu.

15"	Rég.: $ 6.99	Spécial: 4.99
16"	Rég.: $ 7.99	Spécial: 5.49
17"	Rég.: $ 8.99	Spécial: 6.49
18"	Rég.: $ 9.99	Spécial: 7.49
19"	Rég.: $10.99	Spécial: 8.49
20"	Rég.: $11.99	Spécial: 9.49

SEARS — Valises — (Rayon 14)

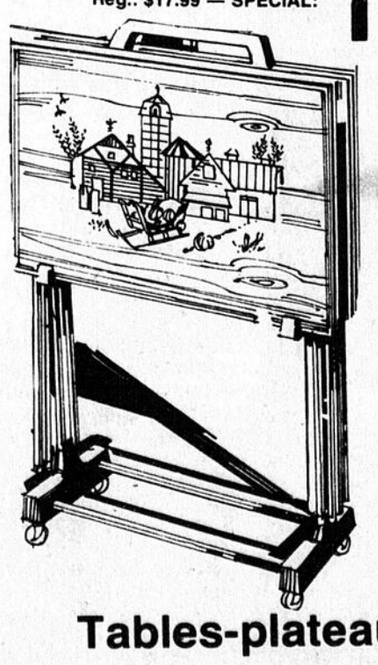

Tables-plateaux

Rég.: $35.98 — SPECIAL: 26.99

Pratiques et à usages multiples. Idéales pour les repas devant la télévision, au jardin, salle de jeu. 4 plateaux à motif sur fond brun. 1 support sur roulettes. No 78615.

SEARS — Miroirs et cadeaux — (Rayon 21)

Simpsons-Sears Ltd.

Sears

AUBAINES ESTIVALES

CUISINIERE "KENMORE" avec four à nettoyage continu

309.98 CH.

- Le four se tient présentablement propre au fur et à mesure que vous cuisinez.
- 4 éléments à chaleur progressive amovibles.
- Four et prise programmés.
- Porte fenêtre, minuterie.
- Blanc. # **22R 491 350.**

Même modèle avec four auto-nettoyant. # **22R 491 450, 419.98 ch.**
Même modèle avec four de nettoyage facile. # **22R 491 250, 284.98 ch.**
Couleur pour $10 de plus.

Appareils ménagers — (rayon 22)

Simpsons-Sears Ltd.